

1812/26 160

PER
B-226

S

LE BULLETIN DE LA FERME

ORGANE DES CULTIVATEURS DE PROGRÈS



FONDÉ EN 1913

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Bibliothèque St-Subitien
310 rue St-Denis
604-14-325

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

ADMINISTRATION: 111 CÔTE DE LA MONTAGNE,
(Édifice Morin) QUÉBEC

RÉDACTION: 114, rue SAINT-PAUL-EST, MONTRÉAL.

ABONNEMENT: CANADA EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC
CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS

POUR LES SOCIÉTAIRES DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

\$1.00

\$1.50

.75

VOLUME XIV, No 7

QUÉBEC

LE 18 FEVRIER 1926

Achetez de bons Grains de Semence.

Il est même plus important de semer de bons grains, que de faire de bons labourages.

La valeur de votre récolte sera proportionnée à la qualité de grains que vous aurez mis en terre.

Aucune autre maison au Canada n'est aussi bien outillée que nous pour vous offrir des grains de semence de toute première qualité.

Donnez-nous vos commandes immédiatement afin de profiter du meilleur choix.

VOLAILLES

Nous avons une très forte demande pour des volailles vivantes et abattues de bonne qualité.

Expédiez-nous vos meilleurs sujets.

Nous les vendrons à des prix très élevés.

Nous fournissons les cages d'expédition.

SON - GRU

Engrais.	la tonne	Farine.	le sac.
Son	\$29.00	Crème de l'ouest	\$4.40
Gru rouge	31.00	Castle	4.15
Gru blanc	38.00	Winnipeg	3.90

Nos prix sont F. A. B. Montréal, avec solde de fret de l'Ouest pour les stations situées au delà de Montréal, pour expédition immédiate.

Nous vendons nos engrais et nos farines respectivement \$2.00 la tonne et .30 sous le baril moins cher que les prix du marché.

Chaque char doit contenir 50 sacs de farine.

Notre moulin peut livrer actuellement une certaine quantité d'engrais à ceux qui commanderont sans délai.

Coopérative Fédérée de Québec

Ste-Rosalie Jonction, P. Q.

18

18

18

INCIALE

Net 1900.

\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$ 40,646,000.00

confiés à son département
Censeurs, ces messieurs
rapport avec tels dépôts.
ses actionnaires lors de
des directeurs.

LAPORTE

al.

U

Censeurs

IAU

Québec.

es de Québec, d'Ontario
Prince-Edouard.

HET MOBILE
DE L'ARGENT

HER la CHAUDIERE

CTIONS: Employez la vraie
mèche "Cook" de 7-16 pcs.
chaumeau amélioré McDo-
l peut être fourni en tôle unie
remplie dans le zinc et le plomb
recommandons cependant la
unie, l'autre étant préjudicia-
aux arbres.

et peut être relevé du côté
l'opération du transvasage de
la faut décrocher cette dernière

l'arbre ne sont pas jointes
approchant ces deux parties, lui
à l'arbre, évitant ainsi toute

McDONALD AMELIORE

Products Limited

ORD, P. Q.

TUITES!



une paire de mes fameuses lunettes
est en usage partout. Ces lunettes
ont des caractères typographiques, d'en-
N. Si, après les avoir portées 10
valent autant que n'importe quels
s. Si vous ne voulez pas les garder,
envoyez pas d'argent! Pas de col-
lis en or, GRATUITE. Donnez-
rés, mentionnez aussi votre âge, et

AUJOURD'HUI

St. Chicago, Ill.

je les aime, je vous paierai \$3.98

Age.....

Route Rurale No.....

Prov.....

ADMINISTRATION ET PUBLICITE
Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de
Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de
la Coopérative Fédé-
rée de Québec..... 75c.

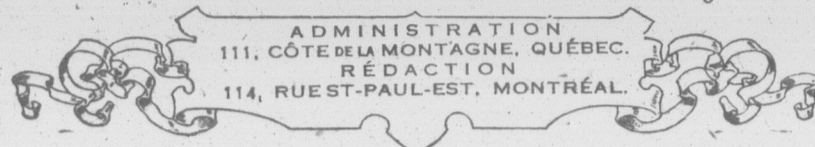
Tarif des annonces 12c. la ligne
Annonces classifiées 25 mots, 50
sous par insertion, plus un sou
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme", Limitée, 111 Côte de
la Montagne, (Edifice Morin),
Québec, Case postale 129—
Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ADMINISTRATION
111, CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC.
RÉDACTION
114, RUE ST-PAUL-EST, MONTRÉAL.

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux
intérêts de la ferme et du foyer
rural.

Elle est rédigée par un comi-
té de techniciens et de prati-
ciens agricoles, assistés de colla-
borateurs occasionnels et de
correspondants de diverses ins-
titutions agricoles. Toute col-
laboration est sujette au con-
trôle du directeur.

La correspondance concer-
nant la rédaction doit s'adres-
ser au Directeur du "Bulletin
de la Ferme", Case postale 326,
Montréal.

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Volume XIV

LE 18 FEVRIER 1926

Numéro 7

Mesure très sage dans l'intérêt des cultivateurs sociétaires

La Coopérative Fédérée de Québec est évidemment une organisation dont les activités sont employées pour protéger les intérêts de la classe agricole de notre province; la propagande intelligente qu'elle fait de jour en jour plus active en faveur des produits de nos fermes, et les renseignements qu'elle fournit sans cesse aux cultivateurs pour leur aider à améliorer la qualité de ce qu'ils mettent en vente sur les marchés, en sont un témoignage indiscutable.

Au point de vue financier, les opérations de la Coopérative, au cours de l'année 1925, ont donné les résultats les plus satisfaisants, — (\$10,434,648.60 d'affaires, \$31,012.59 de profits nets et \$10,000.00 portées à la réserve)—la présentation des rapports annuels a valu des félicitations bien méritées à l'adresse des administrateurs. Cependant, ceux qui dirigent avec tant d'habileté le commerce coopératif de nos produits agricoles ne se sont pas laissés éblouir par leur propre succès et ils ont montré, d'une façon très claire, que leur but principal était de favoriser le plus possible le travailleur des champs; nous n'en voulons pas d'autre preuve que la sage recommandation qu'il ont faite lors de l'assemblée générale annuelle, concernant la diminution de l'intérêt sur le capital de la Coopérative, dans le but de faire une réserve plus forte, afin que celle-ci atteigne le plus tôt possible le chiffre de \$500,000 que la loi exige, avant que les cultivateurs puissent bénéficier des avantages de la ristourne au sujet de laquelle la loi, constituant en corporation la Société Coopérative Fédérée des agriculteurs de la province de Québec, donne l'explication suivante: "S'il reste un surplus, les directeurs doivent le porter au fonds de réserve, lequel ne peut pas être distribué aux sociétaires. Lorsque le fonds de réserve aura atteint la somme de cinq cent mille piastres, l'assemblée générale annuelle ou spéciale pourra établir la ristourne coopérative, c'est-à-dire la répartition d'une partie des bénéfices nets annuels au prorata des opérations d'achats et de ventes de chaque société membre suivant un pourcentage à déterminer par ladite assemblée. Ce pourcentage ne pourra cependant dépasser vingt-cinq pour-cent des bénéfices annuels, ni entamer, en aucun cas, les cinq cent mille piastres de fonds de réserve accumulées."

Au cours d'une entrevue que nous avons eue avec lui ces jours derniers, M. J.-Arthur Paquet, président du conseil exécutif et gérant général, nous a expliqué que "La Coopérative Fédérée veut se placer de façon à protéger le cultivateur, surtout celui qui lui expédie ses produits.

"Ce n'est pas en lui payant un intérêt de quelques sous sur une action de \$10.00, dit-il, que la Coopérative protège beaucoup le cultivateur; nous le favoriserons le jour ou nous pourrons le faire bénéficier d'une certaine partie des profits au prorata de son chiffre d'affaires avec la Coopérative.

"Pour être en mesure de faire cette répartition de profits, il faut d'abord que la Coopérative Fédérée porte sa réserve à \$500,000., la loi l'exige.

"Environ 95% des actionnaires sont des cultivateurs possédant une action; 2% sont des sociétaires non cultivateurs qui détiennent environ le tiers du capital payé.

M. Paquet veut protéger le cultivateur sans léser les personnes qui ont bien voulu aider l'entreprise, de leur capital, lors de la fondation des trois coopératives, aujourd'hui fusionnées.

"Le cas de l'Association des producteurs de semences, ajoute M. Paquet, n'est pas le même que celui des deux autres coopératives. Chaque membre avait souscrit \$100.00 (10 actions de \$10.) et touchait un intérêt annuel de 6%; ceux-là n'ont donc pas à se plaindre du fait que l'intérêt de la Coopérative Fédérée est fixé à 6%, pour l'année 1925."

La Coopérative Fédérée est d'avis que les sociétaires non cultivateurs ne se plaindront pas non plus de la diminution de l'intérêt, parce que 6% constitue un taux très convenable comparé aux revenus de la moyenne des entreprises et à l'intérêt payé généralement sur les emprunts. En outre, les actionnaires non cultivateurs, contribueront ainsi à grossir le fonds de réserve et augmenter la valeur de la Coopérative.

Les directeurs de la Coopérative, afin de donner pleine et entière satisfaction à tous les actionnaires, n'ont pas voulu diminuer le taux

d'intérêt sans soumettre cette importante question à l'assemblée générale.

Et tous les actionnaires, cultivateurs et non cultivateurs, ont été unanimes à approuver la diminution de l'intérêt.

Aussi longtemps qu'il y aura des sociétaires non cultivateurs, a dit M. Paquet, un intérêt raisonnable devrait leur être payé; mais le jour où les cultivateurs posséderont, à eux seuls, la totalité des actions de la Coopérative, la question pourrait être de nouveau discutée et le problème de l'intérêt résolu une fois pour toutes.

Un cultivateur peut devenir actionnaire de la Coopérative Fédérée en se procurant une action d'un actionnaire actuel, le transfert d'actions étant permis par la loi.

Il peut atteindre pratiquement le même but en souscrivant une action du capital d'une coopérative locale affiliée à la Coopérative Fédérée.

Un sociétaire de la Coopérative, en supposant qu'il soit cultivateur et qu'il possède une action, comme il arrive dans 95% des cas, a touché, les années dernières, huit sous d'intérêt. Il touchera pour l'année 1925 six sous. La différence n'est donc pas très sensible, elle n'est que de deux sous; cependant cela permet d'augmenter la réserve de \$10,000.00 au lieu de \$5,000.00.

Supposons que la réserve atteigne \$500,000.00 et que la Coopérative puisse répartir un profit annuel de \$30,000.00; au chiffre d'affaires que fait aujourd'hui la Coopérative, chaque personne ou association toucherait environ 1/2 cent par piastre, sur le montant de son chiffre d'affaires avec la Coopérative.

Ainsi, une coopérative locale qui achète annuellement pour \$100,000.00 recevrait à la fin de l'année une ristourne de \$500.00 qu'elle utiliserait au bénéfice de ses membres.

Autre exemple: Une fabrique de beurre ou de fromage qui expédierait à la Coopérative pour environ \$30,000.00 de produits annuellement, recevrait une ristourne de \$150.00. Il est donc évidemment dans l'intérêt de la classe agricole de travailler, par tous les moyens raisonnables, à ce que la réserve de la Coopérative atteigne le montant de \$500,000.00. Nous aurons alors les avantages de la ristourne et la Coopérative sera implantée d'une façon impérisable dans la province de Québec.

R. MESSIER.

Coopérative Fédérée de Québec

AVIS

aux actionnaires en retard dans le paiement de leurs souscriptions.

Le 2 février 1926, les directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec, en assemblée à Québec, autorisaient le Conseil Exécutif à confisquer toute souscription d'action sur laquelle aucun paiement n'a été fait depuis trois ans.

Le Conseil Exécutif de la Coopérative Fédérée veut bien donner un dernier délai, jusqu'au 1er mai 1926, aux sociétaires qui ont déjà versé cinq dollars et plus, afin de leur permettre de compléter leur paiement d'action.

Tous les retardataires concernés voudront bien profiter de ce dernier avis et nous transmettre immédiatement le paiement de la balance de leur souscription, sinon la Coopérative Fédérée de Québec se prévautra des dispositions de sa charte pour confisquer ces actions et en disposer conformément à la loi.

Par ordre du Conseil Exécutif,

J.-ARTHUR PAQUET, président.

Montréal, 11 février 1926.

	1926	FEVRIER		SOLEIL		LUNE	
		Lev.	Cou.	Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
V	19 S. Conrad, confesseur.	6 51	5 25	10 45	0 20		
S	20 S. Eleuthère, évêque et conf.	6 50	5 27	11 20	1 23		
D	21 I de Carême.	6 48	5 28	11 59	2 23		
L	22 Chaire de Saint-Pierre, à Ant.	6 46	5 30	0 43	3 18		
M	23 S. Pierre Damien, évêque et doct.	6 45	5 31	1 33	4 08		
M	24 4 Temps. S. Mathias, apôtre.	6 43	5 32	2 27	4 53		
J	25 Ste-Marguerite de Cortone, péni-	6 41	5 34	3 25	5 33		

Réunions d'éleveurs.—Le congrès ou assemblée annuelle de l'association des éleveurs de la province de Québec aura lieu aux Trois-Rivières les 25 et 26 février prochain.

Exposition horticole.—Il a été décidé que l'exposition horticole d'Ottawa aura lieu, samedi, le 18 mars prochain. Les différentes fleurs d'hiver, asphodèles, tulipes, jacinthes, etc., font partie de cette exposition.

Grains de sagesse, miettes de bon sens

Pensez-y bien.—Le fils de cultivateur qui aurait l'avantage de s'arrêter quelquefois à méditer sur la pénible situation des sans-travail, défilant par centaines aux refuges publics des villes pour y mendier un morceau de pain, ne songerait jamais à abandonner la vie des champs.

La France a perdu 1,363,000 hommes au cours de la dernière grande guerre, d'après la compilation des statistiques officielles, faites dans le but de démontrer quelle est la perte qu'a subie le pays au point de vue économique.

C'est l'agriculture qui a souffert le plus: on a effectivement enrégimenté 669,000 cultivateurs et employés de ferme, sur un total de cinq millions et demi d'ouvriers des champs. Un homme par 28 a été tué en France; un par 25 en Allemagne; un par 66 en Angleterre.

Il serait intéressant de savoir combien l'agriculture canadienne a perdu de bras à cette tuerie organisée pour la gloire de quelques magnats européens.

La situation financière de la province de Québec fait envie aux provinces sœurs de la Confédération.

Elle jouit en effet, d'un crédit remarquable. Au cours de l'année 1925 notre gouvernement a emprunté facilement au taux de 4.76% tandis que les autres provinces ont dû payer un intérêt plus élevé, pour satisfaire les exigences des prêteurs: Ontario a payé 4.99%; l'Alberta, 5.06%; le Manitoba, 4.94%; la Saskatchewan, 4.90%; le Nouveau-Brunswick, 4.83% et l'île du Prince-Edouard, 4.87%.

"Si tu veux savoir ce que tu vaux, essaie d'emprunter de l'argent."

Le discours du budget prononcé ces jours derniers par l'honorable Monsieur Nicol, trésorier de la province, annonce un surplus de \$743,136.57.

Les cultivateurs américains.—Le "Post", de Washington, qui récite généralement bien le sentiment de l'administration et de la vieille garde républicaine au congrès, publie aujourd'hui un long éditorial attaquant l'idée de la révision du tarif demandée par les fermiers de l'Ouest et du Nord-Ouest. Le "Post" tente de déprécier la valeur du bill Dickinson sur les exportations agricoles et les projets de loi similaires.

Le journal en question avise les fermiers de laisser le tarif tranquille et de solutionner leurs problèmes d'exportation de la même façon que les manufacturiers. Il leur conseille de s'organiser et alors ils pourront faire face aux conditions actuelles.

On croit ici que cet éditorial signifie que les républicains de l'est et ceux des centres industriels tenteront de bloquer toute législation sur les exportations agricoles.

On considère donc comme fort douteux que ces projets de lois puissent être adoptés dans les circonstances.

Association des Beurriers Coopérative agricole de Knowlton et Fromagers de la Province de Québec

La 31^{ème} assemblée annuelle de l'association des Beurriers et Fromagers de la province de Québec aura lieu à Nicolet, jeudi le 4 mars 1926.

Je demanderais sincèrement à tous ceux qui s'intéressent à cette association d'être présents à cette assemblée. Il sera proposé des questions d'intérêt économique touchant spécialement les beurriers et les fromagers.

J'espère que tous les intéressés qui ont à cœur l'union, se feront un devoir d'y assister.

(Signé)
EMILE BOUCHARD,
Président.

Pour être exact

Nous avons récemment publié la photographie de la fabrique de M. Alf. Turcotte, fabricant qui a pris part avec succès au concours organisé par la Coopérative Fédérée de Québec dit "La course à la perfection".

Une mauvaise interprétation du manuscrit nous faisait écrire Alph. au lieu de M. Alfred, de même que nos lecteurs voudront bien tenir compte que M. Turcotte est fabricant de fromage et non de beurre, et que c'est comme tel qu'il a pris une part active à ce concours.

L'assemblée annuelle de la Société Coopérative de Knowlton a été tenue dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. George Wragge. Le rapport de l'année finissante est très satisfaisant. Les directeurs suivants ont été élus pour l'année courante: MM. George Wragge, A. I. Woodley, T. Lefebvre, Fred Chapman et F. A. Frizzle, M. J.-A. Lefebvre a été nommé secrétaire-trésorier. Le président sera élu à la prochaine assemblée des nouveaux directeurs.

Le 20 février, aura lieu dans la salle de l'hôtel Lake View, l'exposition annuelle des graines de semence, organisée par la Société d'agriculture du comté de Brome.

Pour les gens pressés

—M. Pierre Michaud a été élu maire de Cacouna, en remplacement de M. Ernest Saindon, décédé le 30 janvier.

Trouvé mort dans son bureau.—Onésime Lebrun, courtier en assurance, de St-Tite, a été trouvé mort dans son bureau.

La médaille d'or de l'Académie.—Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval, vient de recevoir la médaille d'or que lui a décernée, à sa dernière séance, l'Académie Française. La médaille a été

remise au recteur de Laval au nom du Consul général de France, M. le baron de Vitrolles, par l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province.

Au congrès de Chicago.—Les Chevaliers de Colomb de la province de Québec se joindront à leurs confrères des autres provinces du Canada pour assister aux fêtes qui auront lieu à Chicago au mois de juin prochain, à l'occasion du congrès eucharistique. Le conseil exécutif de l'ordre dans cette province a accordé son patronage à un pèlerinage, sous la direction personnelle de M. J. Denis Martin, secrétaire général de l'ordre dans la province de Québec.

Chambre de Commerce de Québec.—M. J. S. Royer, gérant général de la maison J. B. Renaud & Cie, a été élu président de la Chambre de commerce pour l'année 1926. Les nouveaux officiers sont: président, M. J. S. Royer, gérant de la maison J. B. Renaud & Cie; 1^{er} vice-président, M. J. McManamy, de Barry & McManamy; 2^{ème} vice-président M. J.-A. Larue, de Larue Trudel & Picher; trésorier, M. A.-G. Penny, du Chronicle Telegraph.

Le Chevalier Dumoulin meurt à 84 ans.—M. Pantaléon-Benjamin Dumoulin, chevalier de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand, est décédé, hier après-midi, à sa résidence, 70 rue Champfleury, à l'âge de 84 ans. Il était gravement malade depuis quelques semaines.

Le chevalier Dumoulin appartenait à l'une des plus anciennes familles des Trois-Rivières, où lui-même naquit. Il fut admis à la pratique du notariat en 1868.

Mort tragique d'un curé.—Monsieur l'abbé Joseph-Alphonse Lévesque, curé de St-Blaise, a été trouvé mort sur la voie du Pacifique, près de Sainte-Thérèse. On dit qu'il souffrait d'une maladie de cœur.

M. l'abbé Joseph-Alphonse Lévesque est né à Sainte-Elizabeth de Joliette le 7 avril 1872, de Pierre Lévesque, cultivateur et commerçant et de Célanire Magnan. Il fit ses études à St-Hyacinthe et fut ordonné à Montréal par Mgr Decelles, le 18 décembre 1897. Vicaire à Chambly de 1897-1901, il le fut aussi à Berthierville de 1901 à 1903. Il fut aussi aumônier à l'asile St-Benoit Labre, à la Longue-Pointe, près de Montréal, en 1903. Il fut curé de St-Blaise quelques années.

Treize nouveaux prêtres.—S. G. Mgr Langlois a ordonné 8 religieux de la Congrégation des Pères de Sainte-Croix et 5 élèves du Grand Séminaire de Québec.

L'administrateur du diocèse de Québec était assisté, à la cérémonie, du R. P. Métivier, supérieur de la congrégation des Pères de Sainte-Croix, et monsieur l'abbé Cyrille Gagnon, directeur du Grand Séminaire.

Voici les noms des nouveaux prêtres, chez les Pères Sainte-Croix: Les RR. PP William Murphy, Raymond Larose, Elphège Brunet, Henri Coutemanche, Laurent Parent, Jean de Montigny, Arcade

Grand deuil pour le clergé de Lévis



La mort de Mgr F.-X. Gosselin, curé de Notre-Dame de Lévis, survenue ces jours derniers, est un deuil profond pour le diocèse de Québec auquel elle enlève son doyen et l'un de ses prêtres les plus saints et les plus distingués. C'est une grande perte non seulement pour Lévis mais pour tout le diocèse.

Mgr F.-X. Gosselin était âgé de 82 ans. Il est né à St-Laurent, île d'Orléans, le 16 décembre 1844. Après avoir fait de brillantes études au Séminaire de Québec, il se décida à entrer dans les saints ordres. Il fut ordonné prêtre le 17 octobre 1869.

Il commença l'exercice de son ministère comme vicaire à St-Roch de Québec. Il fut tour à tour curé de St-Roch, de St-Joseph-de-Beauce, puis de Lévis. En 1913, il fut élevé à la dignité de prélat domestique.

Goguen et Paul Benoit.

Au Grand Séminaire les nouveaux prêtres sont MM. les abbés Wilfrid Bélanger, de l'île du Prince-Edouard; Joseph-Roméo Bélanger, de Beaufort; Roger Dorval, de Princeville; Jos. Lafleur, de Québec; et Gérard Robitaille, de Charlebourg.

Lorsqu'on met à l'épreuve la prétendue franchise du flateur on la trouve molle, sans poids et sans vigueur. La véritable franchise s'attache à nos défauts; elle a pour les guérir un remède efficace mais douloureux; c'est celui de l'amitié.

Plutarque.

Tout désir, toute action ne doit avoir d'autre but que le bien de la société.

Marc-Aurèle.

Appréciation d'un lecteur

Un de nos lecteurs assidus nous adressait ces jours derniers la lettre suivante qui se passe de commentaires:—

Berthierville, 24 janvier 1926.

Monsieur l'administrateur:—

Voulez-vous s'il vous plaît remplacer notre annonce par celle-ci. Vous voudrez bien me dire le prix pour quatre insertions. Je vous remercie de votre cordialité pour notre première annonce; en retour j'espère et je vais travailler à vous trouver de nouveaux abonnés au Bulletin.

Notre journal rend un grand service au cultivateur. Le cultivateur désireux d'avancer, de s'améliorer devrait recevoir le Bulletin de la Ferme.

Veuillez agréer mes souhaits de succès et mon entière adhésion à votre collaboration.

Bien à vous,

V. DUHAMEL, C. S. V., Proc.

Mercredi dernier cours du budget s'est blée législative, alc par un vote de 56 à dement présenté p député de Soulange

Il faut souligner les idées émises p chereau, premier m cours qui a clos ce reau a parlé princip que forestière du l'Instruction public

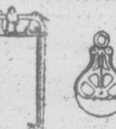
Au sujet de la p premier ministre a vernement croyait pas faire trop de co pagnies nouvelles maintien et le déve pagnies nées et dév province. Ces con à protéger la forêt réserve dont elles l'avenir.

Quant à l'Instr nouvelle politique consistera dans la éducationnel à mēr nus que donnera l pouvoirs hydrauliq emprunteront les a besoin et le gouv fonds d'amortissem ces emprunts.

Une part de ce part égale à celle c Universités, sera l'enseignement pri rang.

Un autre débat f Crépeau, député sujet de la vente de de limites à bois q samedi le 13 févri l'opposition ont pr de cette vente n'é ni suffisants et ont cet affermage.

L'hon. M. Tasch Mercier ont défen gouvernement à ce que le gouverneme mettre à l'oppositio



Il a été décidé
de d'Ottawa aura
prochain. Les dif.
sphodèles, tulipes,
de cette exposi-

Deuil pour le de Lévis



Mgr F.-X. Gosselin, curé
de Lévis, survenue ces
est un deuil profond pour
Québec auquel elle enlève
un de ses prêtres les plus
distingués. C'est une
nou seulement pour Lévis
le diocèse.

Gosselin était âgé de 82 ans.
aurent, il d'Orléans, le 16

Après avoir fait de bril-
au Séminaire de Québec.
trer dans les saints ordres.
prêtre le 17 octobre 1869.
l'exercice de son minis-
aire à St-Roch de Québec.
curé de St-Roch, de St-
uce, puis de Lévis. En
evé à la dignité de prélat

Benoit.
séminaire les nouveaux pré-
les abbés Wilfrid Bélan-
Prince-Edouard; Joseph-
Roger, de Beauport; Roger
inceville; Jos. Lafleur, de
érad Robitaille, de Char-

et à l'épreuve la prétendue
atteur on la trouve molle,
sans vigueur. La véritable
ache à nos défauts; elle a
r un remède efficace mais
est celui de l'amitié.

Plutarque.

toute action ne doit avoir
le bien de la société.

Marc-Aurèle.

lecteur

ces jours derniers la

24 janvier 1926.

annonce par celle-ci.
insertions. Je vous
re annonce; en retour
nouveaux abonnés au

cultivateur. Le culti-
revoir le Bulletin

mon entière adhésion

L. G. S. V., Proc.

HOMMES ET CHOSES

Chronique hebdomadaire

A QUEBEC

Mercredi dernier, le débat sur le dis-
cours du budget s'est terminé à l'Assem-
blée législative, alors que la Chambre,
par un vote de 56 à 18, a rejeté un amen-
dement présenté par M. le Dr Lortie,
député de Soulanges.

Il faut souligner ici les deux principa-
les idées émises par l'hon. L.-A. Tas-
chereau, premier ministre, dans le dis-
cours qui a clos ce débat. M. Tasche-
reau a parlé principalement de la politi-
que forestière du gouvernement et de
l'Instruction publique.

Au sujet de la politique forestière, le
premier ministre a annoncé que le gou-
vernement croyait le temps venu de ne
pas faire trop de concessions à des com-
pagnies nouvelles afin d'assurer le
maintien et le développement des com-
pagnies nées et développées dans cette
province. Ces compagnies ont intérêt
à protéger la forêt afin de se créer la
réserve dont elles auront besoins dans
l'avenir.

Quant à l'Instruction publique, la
nouvelle politique du gouvernement
consistera dans la création d'un fonds
éducationnel à même les nouveaux reve-
nus que donnera l'exploitation de nos
pouvoirs hydrauliques. Les Universités
emprunteront les argents dont elles ont
besoin et le gouvernement paiera le
fonds d'amortissement et les intérêts de
ces emprunts.

Une part de ce fonds éducationnel,
part égale à celle qui sera donnée aux
Universités, sera employée pour aider
l'enseignement primaire, les écoles du
rang.

Un autre débat fut provoqué par M.
Crépeau, député de Sherbrooke, au
sujet de la vente des 4,200 milles carrés
de limites à bois qui devait avoir lieu
samedi le 13 février. M. Crépeau et
l'opposition ont prétendu que les avis
de cette vente n'étaient pas réguliers
ni suffisants et ont demandé d'ajourner
cet affermage.

L'hon. M. Taschereau et l'hon. M.
Mercier ont défendu la politique du
gouvernement à ce sujet et ont déclaré
que le gouvernement, pour ne pas per-
mettre à l'opposition d'affirmer que les

ministres voulaient hâter la vente et
favoriser des amis et des compagnies,
allait ajourner la vente. M. Crépeau
avait présenté une motion demandant
l'ajournement; l'hon. M. Mercier pré-
senta un amendement qui accordait ce
délai mais contenait aussi une approba-
tion de l'attitude du gouvernement; M.
Duranleau, député de Laurier, présenta
un sous-amendement qui retranchait
cette approbation.

La Chambre par un vote de 14 à 36
rejeta le sous-amendement et vota
l'amendement.

L'Assemblée législative sera appelée,
probablement au cours de cette semaine
à étudier une question intéressante,
savoir le rachat des rentes seigneuriales
dont nous avons déjà parlé. M. D. Bou-
chard, député Saint-Hyacinthe, sug-
gérera au gouvernement d'avancer aux
municipalités les sommes nécessaires
pour racheter toutes les rentes seigneu-
riales qu'il y a dans leurs limites. Le
gouvernement prêterait cet argent au
taux de 5% et les municipalités seraient
remboursées par les censitaires qui, au
lieu de payer des rentes aux propriétaires
des seigneuries, paieraient des taxes
égales à ces rentes à leurs municipalités.
La rente est fixée à 6% et la différence
de 1% serait employé à rembourser les
emprunts du gouvernement. Un débat
aura lieu à ce sujet à la Chambre.

NOTRE ARCHEVEQUE. — Nous
demandons à nos lecteurs de ne
pas oublier dans leur prières Mgr
P. - E. Roy dont l'existence ne
tient plus qu'à un fil "Dans quelques
jours, disait hier Sa grandeur aux quel-
ques dignitaires ecclésiastiques ad-
mis auprès de son lit de souffrance
Dieu m'aura rappelé à lui. Que sa
sainte volonté soit faite. Apôtre à
l'âme de feu durant sa vie sacerdotale,
Mgr Roy meurt en saint et en martyr.

Le démon de l'alcool

Dans un livre actuellement sous pres-
se, le R. Père Arsène Roy, frère de S. G.
Mgr P. E. Roy, archevêque de Québec,
qui lançait récemment la quatrième
grande croisade de tempérance, racon-
te le trait terrifiant que voici:

JUTRAS






TOUT PRESAGE UNE SAISON DES SUCRES HATIVE

Avez-vous un bon évaporateur qui vous
sauvera du temps, du combustible et vous
assurera une production qui vous permettra
de profiter des plus hauts prix du marché?

C'est le temps de communiquer avec
nous, avoir nos circulaires, liste de prix,
et faire en sorte de vous procurer un évap-
orateur JUTRAS en temps pour la saison.

Nous avons aussi tous les accessoires pour
établière.




**MANUFACTURÉS PAR
LA COMPAGNIE JUTRAS LIMITÉE
VICTORIAVILLE, QUÉ.**

Engrais Chimiques

Phosphate Thomas, 16% Ac. Ph. Ass.	\$18.75 la tonne
Phosphate Naturel, 16 à 18% Ac. Ph. Ass. 45 à 50% Chauz	17.00 "
Sperphosphate, 16% Ac. Ph. Ass.	17.00 "
Muriate de Potasse, 48% Potasse	40.50 "
Sulphate de Potasse 48% Potasse	51.00 "
Nitrate de soude 15% Azote	62.50 "

Différents engrais peuvent être chargés sur le même char.

Livraison d'ici au commencement de mai prochain.

Ces engrais sont livrés sur les chars à Québec ou à Montréal

Profitez des conditions actuelles.

J'attire tout spécialement votre attention sur le phosphate naturel.

O. N. PICHE, St-Basile, Cté PORTNEUF.

Cinq ou six hommes étaient attablés
autour d'une bouteille. L'enfant de la mai-
son, âgé de quatre ans à peine, arrive au
milieu d'eux. "Veux-tu prendre un
coup?" Comme l'enfant était de caractè-
re un peu fanfaron: "Mais oui, dit-il,
j'en prendrai bien un comme vous autres".
On lui verse à boire. Il vide le verre d'un
trait. Ses yeux s'allument; son sang bouil-
lonne dans ses veines il jouit de l'ivresse
des sens; la passion de l'alcool se réveille
en lui—passion innée, car son père était
un ivrogne.—"Comme c'est bon, dit-il, en
faisant claquer sa langue. On lui offre un
second verre qu'il absorbe avec avidité,
jubilation. Mais vous comprenez l'effet
d'une pareille drogue sur ses jeunes orga-
nes encore si tendre. Il commence à tituber
à bredouiller à tort et à travers. Il attrape
un troisième verre à moitié rempli,
l'avale, et tombe comme une masse sur le
plancher. On va pour le relever. Il était
mort, cet enfant, foudroyé instantané-
ment par le poison de l'alcool!"

Et ceci n'est pas un roman d'imagination:
c'est un fait qui remonte à quel-
ques années à peine et qui est pour
théâtre une paroisse de la Beauce. Il
est une nouvelle preuve des dangers de
l'alcool.

Des excès que commettent ici et là
quelques personnes, il ne faut pas cepen-
dant conclure que nous sommes un peu-
ple d'ivrognes.

Nous étions en train de le devenir il
y a cinquante ans lorsque fut dressée la
Croix noire, qui enraya le fléau.

Et depuis, la Loi des Liqueurs du
gouvernement Taschereau, en prohibant
la vente au verre de l'alcool, a aidé à
tarir la source où s'abreuyaient tant de
malheureux.

Le dernier rapport de la Commission
des Liqueurs constate en outre que le
vin devient de plus en plus populaire et
tend à remplacer l'alcool.

Nous sommes donc plus tempérants,
c'est un fait. Mais il ne faudrait pas
pour cela nous endormir dans une fausse
sécurité et croire que le démon de
l'ivrognerie ne fera plus de victimes
parmi nous.

Comme toutes les vertus, la sobriété
demande un effort de la volonté, l'esprit
de sacrifice qui tend de plus en plus à dis-
paraître en notre siècle épris de
jouissances de toutes sortes. Rien de
beau, rien de grand, rien de noble ne se
peut faire sans sacrifice. C'est la loi
universelle, la loi de Dieu.

Avec le R. Père Arsène Roy nous
croyons donc que la guérison pour quel-
ques-uns, la persévérance pour le grand
nombre, se trouveront encore dans la
Croix Noire qui fit tant de bien autre-
fois dans les foyers canadiens.

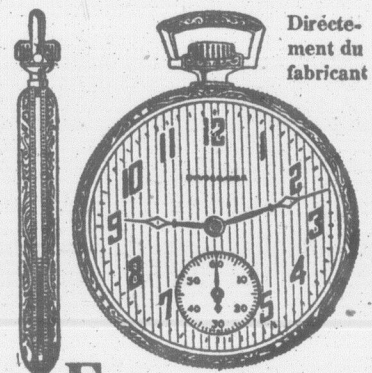
*Le livre du R. Père Roy, CROISADE
DE TEMPERANCE, un volume d'en-
viron 400 pages sera en librairie à la fin de
février.

Mgr. L.-A. Paquet en a écrit la lettre-
préface. Avec lui nous trouvons dans
la plume du R. P. Roy une digne sœur
d'autres plumes très réputées, et no-

blement fécondes qui ont tracé dans
l'histoire des lettres canadiennes et
dans les fastes de notre éloquence sa-
crée, des pages inoubliables. Ses avis
de famille, faits d'aisance de distra-
ction et de grâce lui assurent d'avance
la haute faveur du public. P.F.P.

21 Pierres-Extra mince STUDEBAKER

La Montre Assurée.



Dirécte-
ment du
fabricant

EXPEDIEE POUR



Seulement \$1.00. La balance
en paiements mensuels faciles.
Vous aurez cette fameuse montre
Studenaker assurée pour la
vie; un choix de 60 jolis boîtiers
artistiques; huit ajustements,
comprenant chaud, froid, iso-
chronisme et 5 positions—di-
rectement du manufacturier au
plus bas prix jamais marqué pour
qualité égale.
Demandez aujourd'hui même
notre livre de nouveaux modèles
montres.

Chaîne de montre GRATUITE

Pour un temps limité nous offrons une magnifique
Chaîne de Montre GRATUITE. Ecrivez tandis
que l'offre est en vigueur.

Mallez le coupon pour livre GRATUIT

Ecrivez immédiatement pour avoir une copie de ce
livre. Voyez les plus nouveaux et jolis boîtiers ar-
tistiques et cadrans Studenaker. Lisez comment
vous pouvez obtenir une montre garantie Studenaker à 21 pierres directement du fabricant—épar-
gnez beaucoup d'argent—et payez-la par versements
mensuels faciles. Bénéficiez de l'offre d'une ma-
gnifique chaîne gratuite tandis qu'elle est en vi-
gueur.

STUDEBAKER WATCH CO.
of Canada Limited,
Dept. H197, Windsor, Ont.

Studenaker Watch Co. of Canada Limited
Dept. E 97 Windsor Ont.

Veillez m'adresser votre livre gratuit de nou-
veaux modèles de montres et des renseigne-
ments sur votre offre à \$1.00 comptant.

Nom.....

Adresse.....

Cité.....Prov.....

Lisez le Bulletin de la Ferme

Le Rendez-vous des Eleveurs

Jeunes éleveurs de bétail Ayrshire

La classe agricole du comté de Bellechasse est heureuse d'apprendre au public qu'un cercle de jeunes éleveurs de génisses pur sang a été organisé à Saint-Michel. C'est une très belle initiative de la part des cultivateurs de cette paroisse. Ce cercle fut organisé par M. J.-U. Brown, agronome, et Mr. Stéphane Boily, propagandiste en élevage avec l'aide de M. Caius Lacroix, secrétaire de la Société d'Agriculture, division A. Les deux départements d'Agriculture fédéral et provincial encouragent ces cercles par de généreux octrois donnés lors de leur exposition annuelle. Ce cercle est composé de dix membres qui ont acheté chacun une génisse de race Ayrshire, âgée de deux ans et demi; ces sujets proviennent des meilleurs troupeaux de la province de Québec et d'Ontario et ont été achetés au cours du mois de décembre dernier; elles ont été expédiées aux étables de Lennoxville où elles ont fait un séjour de tout près de quinze jours; le but de ce stage était de livrer aux cultivateurs des sujets complètement sains et exempts de toutes maladies contagieuses.

La distribution se fit par le tirage au sort à la Station de LaDurantaye, jeudi le 21 janvier dernier. Antonio Ste-Marie, régisseur de la station expérimentale de Ste-Anne, Stéphane Boily, propagandiste en élevage, et J.-U. Brown, agronome du comté, profitèrent de cette occasion pour donner aux jeunes cultivateurs débutants en élevage des renseignements très précieux sur l'alimentation et le soin à donner aux vaches laitières.

Les membres du nouveau cercle sont MM. Eudore Morissette, Paul-Emile Dumas, Joseph Pouliot, Léopold Lacroix, Albert Théberge, Albert Blais, Paul Lamontagne, Aimé Breton, Maurice Martineau et Ernest Pouliot.

Les gardiens des génisses, sont MM. Fortunat Morissette, Eugène Dumas, Joseph Pouliot, Caius Lacroix, Joseph Théberge, Louis Blais, Joseph-L. Lamontagne, Clément Breton, Adjudant Martineau, et Gaudias Pouliot.

Voici les noms des génisses achetées et leurs numéros d'enregistrement, ainsi que les noms des vendeurs et les prix payés pour chaque génisse:

Breadburn Butterfly, 88249, achetée de J.-F. O'Ver, Ormstown, Qué., pour la somme de \$150.
Maple Glen Flossie, 88309, achetée de Fred. A. Sweet, Hemmi 1^{er} Q. 6., pour la somme de \$130.
Fancy of Spring Farm, 86015, achetée de E.-D. Tabon, Kingsbury, Qué., pour la somme de \$130.
Trilly of Spring Farm, 86011, achetée de E.-D. Tabon, Kingsbury, Qué., pour la somme de \$105.
Rosette, 87662, achetée de Damase Beauregard, Saint-Hyacinthe pour la somme de \$125.
Fée de l'Etoile, 90260, achetée de J.-E. Beauregard, Saint-Hyacinthe, pour la somme de \$135.
Gracieuse de la Vallée, 91055, achetée de Lavalée et Poulette, Saint-Norbert Qué., pour la somme de \$135.
Maple Crest Blanche, Maple Crest Flossie, et Maple Crest Gretta, achetées d'Alex. Watt, Lancaster, Ont., pour la somme de \$150. chacune.

Les éleveurs de bétail canadien de Kamouraska

Les membres du cercle des éleveurs de bovins Canadiens du Comté de Kamouraska se sont réunis jeudi, le 4 du courant, à St-Pascal, sous la présidence de M.-A.-N. Labrie, de St-Pascal, pour élaborer un programme d'action pour l'année courante. Tous les membres, au nombre de 21, se sont rendus à l'invitation du secrétaire, M. Jules Chénard, de St-Alexandre.

Au cours de cette assemblée, plusieurs résolutions importantes furent adoptées. Tous les membres de ce cercle se sont engagés à faire le contrôle officiel de la production laitière de leurs vaches en vue de l'enregistrement au Livre d'Or, ainsi qu'à soumettre leurs troupeaux à l'épreuve de la tuberculine sous le système d'accréditation du ministère fédéral de l'Agriculture. L'assemblée décida aussi d'exhiber un troupeau, se composant des meilleurs sujets du comté, à la prochaine exposition provinciale de Québec.

Les éleveurs de bovins canadiens de Kamouraska méritent des félicitations pour cet esprit d'initiative et de progrès dont ils font preuve; il n'y a pas de doute que leurs efforts collectifs seront justement récompensés, étant donné la grande demande et les prix avantageux qui prévalent actuellement pour les sujets de race bovine Canadienne.

Le comté de Kamouraska est justement réputé pour la qualité de ses bovins de

race Canadienne et à l'exception de Nicolet, c'est dans ce comté que l'on trouve le plus grand nombre d'éleveurs de bovins de cette race.

A cette assemblée, MM. Adrien Morin, secrétaire de la Société Générale des Eleveurs de la province, Andréa St-Pierre, inspecteur de bovins canadiens, Florian Champagne, directeur des agronomes du bas de la province, adressèrent la parole et traitèrent de la question d'élevage.

Les meilleures variétés de maïs pour la production du grain

Les variétés de maïs qui conviennent le mieux pour la production du grain dans un district quelconque, dit M. Dimmock de la ferme expérimentale d'Ottawa, sont celles qui arrivent tout juste à maturité dans une saison normale. La maturité est, en effet, la première chose à considérer lorsqu'on choisit une variété pour la production du grain, quel que soit l'emploi que l'on doit faire de ce grain comme semence pour l'alimentation du bétail. Il est évident qu'il serait tout à fait inutile d'essayer de cultiver dans l'Est de l'Ontario et dans la province de Québec les mêmes variétés de maïs à grain que l'on peut cultiver dans le sud-ouest de l'Ontario. On voit donc que le choix d'une variété, pour un district quelconque, doit être déterminé principalement par les conditions de température de ce district.

Dans le sud-ouest de l'Ontario, si les conditions le permettent, la culture des variétés dentées comme les Leaming, Wisconsin No 7, Bailey, Golden Glow et Denté Jaune à calotte blanche, se fait avec succès, car ces espèces mûris-

sent en une saison ordinaire. Les variétés dures (*flint*) comme les Zalzer, North Dakota, Hâtif de Compton, Longfellow et Golden Nugget, conviennent pour ces districts où la saison est un peu plus fraîche et un peu plus courte. Il ne suit pas cependant de considérer la variété. La plupart des variétés de maïs sont composées en effet d'un certain nombre d'espèces, qui sont le résultat de la fertilisation croisée, qui se produit normalement dans le maïs. Dans les expériences conduites sur le maïs à la station expérimentale fédérale de Harrow, Ontario, nous avons constaté que certaines espèces de Leaming et Wisconsin no. 7 mettent de sept à dix jours plus longtemps à mûrir que les autres. Nous voyons par là qu'une espèce d'une certaine variété peut être bonne dans un district tandis qu'une autre peut ne pas convenir du tout. Les cultivateurs feront donc bien de se procurer leur semence d'une source bien connue tous les ans.

En général, pour l'est de l'Ontario et la partie sud-est de Québec, les variétés précoces comme les Twilchell's Pride, Québec No 28, Jaune du Canada et les espèces hâtives du Denté du Nord-Ouest sont celles qui donnent le plus de grain.

Dans les bois francs

Il y a à peine cent ans, la partie de notre Province surnommée les Bois-Francs, c'est-à-dire les comtés d'Arthabaska et de Mégantic, n'était qu'une immense forêt de hêtres, de merisiers, d'érables, de chênes et d'ormes; elle n'était habitée que par les Indes sauvages. En 1825, un chasseur canadien, nommé Dubuc, qui un des premiers avait osé s'aventurer dans cette contrée, fut assassiné par les sauvages qui prétendaient être les seuls maîtres de cet endroit de chasse.

Aujourd'hui cette contrée est une des plus pittoresques et des plus florissantes de la province de Québec; elle possède de jolies petites villes et de coquets villages et elle est sillonnée de magnifiques routes qui en font un endroit recherché par les touristes. Cette année surtout sera une



Il y a bientôt beaucoup d'ouvrage à faire. Vos chevaux sont-ils prêts? Servez-vous du Baume Caustique Gombault pour les mettre en bonne condition. Il est d'un effet extraordinaire pour le traitement des foulures, éparvins, suros, jarrets coiffés, œdème des jointures, fistules, maux d'oreilles, boursoffures, meurtrissures frontales, écorchures sur fil de fer, inflammation musculaire, etc. Il a été connu et employé partout depuis quarante-deux ans. Faites-en vous-mêmes l'application suivant les directions qui accompagnent chaque bouteille. Il ne laisse ni cicatrices ni fistulisation. Achetez-en une bouteille aujourd'hui et gardez-la toujours sous la main pour emploi en cas d'urgence. Deux piastres chez tous les pharmaciens ou expédié directement par nous-mêmes sur réception du prix.

La Lawrence-Williams Co. Toronto, Ont. 45F

IL EST AUSSI EFFICACE POUR LE TRAITEMENT DES MAUX HUMAINS

BAUME Caustique GOMBAULT

année exceptionnelle pour les touristes dans les Bois-Francs, car il y aura au mois d'août, à Victoriaville, un convention des anciens élèves du collège du Sacré-Cœur. Des milliers d'élèves venus de tous les points du Canada et des Etats-Unis ont fréquenté cette célèbre institution depuis sa fondation en 1872 à Arthabaska, et un grand nombre d'entre eux se proposent de venir assister à cette réunion pour revoir leur Alma Mater et cette belle contrée qu'ils ont appris à aimer pendant leur séjour au collège. Ceux d'entre eux qui n'ont pas encore envoyé leur adresse actuelle au rév. Frère Directeur du collège de Victoriaville, sont priés de le faire aussitôt que possible.

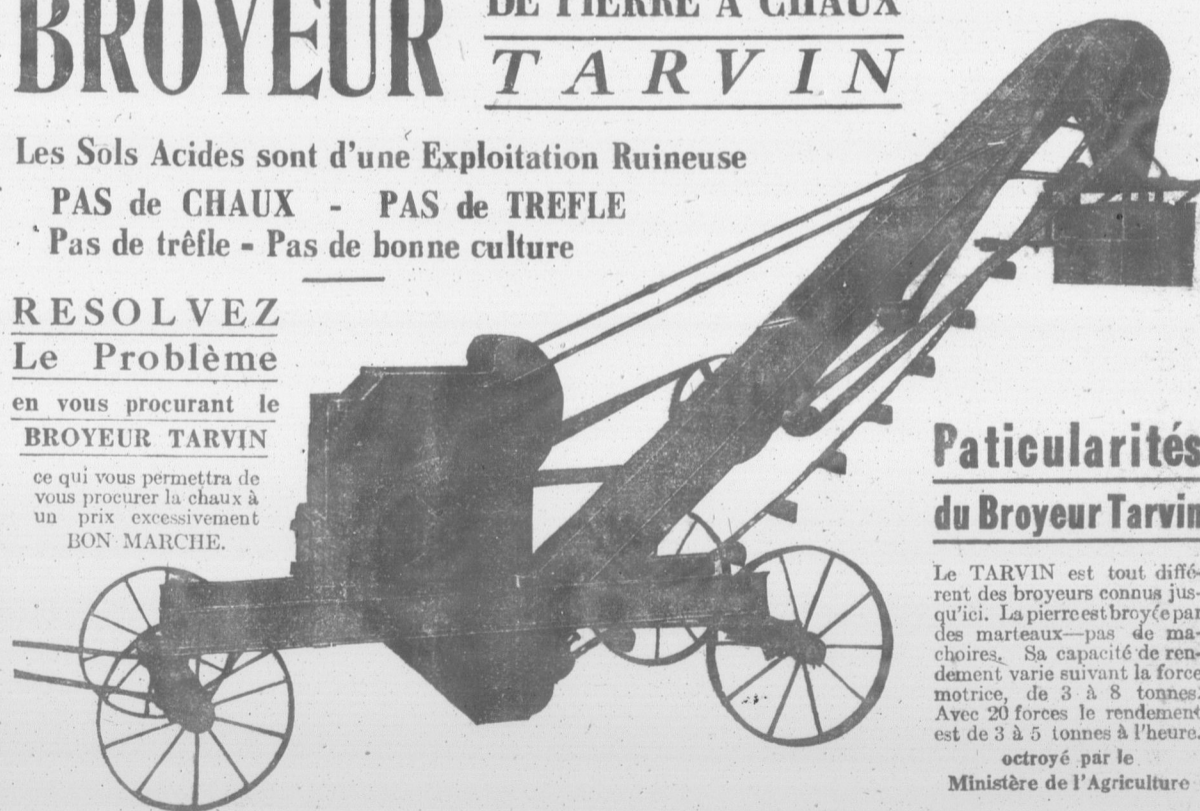
BROYEUR DE PIERRE A CHAUX TARVIN

Les Sols Acides sont d'une Exploitation Ruineuse
PAS de CHAUX - PAS de TREFLE
Pas de trèfle - Pas de bonne culture

RESOLVEZ Le Problème

en vous procurant le BROYEUR TARVIN

ce qui vous permettra de vous procurer la chaux à un prix excessivement BON MARCHÉ.



Particularités du Broyeur Tarvin

Le TARVIN est tout différent des broyeurs connus jusqu'ici. La pierre est broyée par des marteaux—pas de machoires. Sa capacité de rendement varie suivant la force motrice, de 3 à 8 tonnes. Avec 20 forces le rendement est de 3 à 5 tonnes à l'heure. octroyé par le Ministère de l'Agriculture

O. N. PICHE, St-Basile, Cté Portneuf, Qué.

(seul distributeur pour tout l'Est du Canada.)

AU Histoire du relè

Longuevue venait il répondit à brûle-pour mouton et les voici:

1. AVOIR DE BON Cédent, la sélection et l'rapidement un troupea

2. CHOISIR DE BON L'animal qui possède to la rapidité de développ ces qualités bien marqu peau. Une pratique très à la même place afin de éloignée entre les anims pide.

3. CHOISIR LE REPI attendre trop tard à l'au il faut l'introduire dans temps de prendre la ma une vigueur quelque pe

Ici, il convient de l'agnelage, ce qui est u faire au temps de la m pas d'uniformité dans le sevrage ne pouvant p leur mère devient plus e extrême importance et qu'on retirera de son tr

4. EN QUATRIÈME ble; ceci ne veut pas di FROID, SEC, avec un v une très bonne bergerie ne coûte pas cher, on t

Air, lumière, endr les exigences du mouton plus, c'est de l'humidit courants d'air, il peut e

Les brebis, en gesta leur fournir sans un log suffisant et aménager l guise durant le jour.

Des portes en deu lieu, constituent une pieds carrés par tête, c devra pas dépasser un c nière à emmagasiner de dieux parce que plus f

Les six autres com puis nous procéderons :

La Banque P

La réunion annuelle res de la Banque Pro à Montréal. L'honora lieutenant-gouverneur de Québec, occupa le tiel en l'absence du pr misdas Laporte souffran

Le rapport annuel Tancredé Bienvenu, p et gérant général. L's fin le 30 novembre fut favorable pour la Ban

Au cours du dern dépotés reçus du public d'au-delà de 10 pour e fre total du bilan acc de plus \$4,500,000 s de l'année précédente.

Un haut pourcentag guide a toujours été l téristiques des bilans Provinciale du Canad vembre 1925, les vale ment réalisables attei centage de 72 pour c et de 65 pour cent toles au public.

Les profits nets de été de \$407,258. Le lier de 9 pour cent a été naires et parmi les d tions faites à même les une somme de \$84,0

AU COIN DU FEU
Histoire du relèvement d'une ferme par le bon élevage

Longuevue venait de prendre un siège et à la question de son ami Sanssouci, il répondit à brûle-pourpoint:—Il y a 11 conditions de réussite dans l'élevage du mouton et les voici:

1. AVOIR DE BONS MOUTONS.—Tel que je l'ai démontré dans l'article précédent, la sélection et l'emploi d'un reproducteur mâle pur sang peuvent améliorer rapidement un troupeau.

2. CHOISIR DE BONS REPRODUCTEURS SUR la conformation et l'ascendance. L'animal qui possède toutes les qualités requises pour la chair, la laine, le type et la rapidité de développement et qui en même temps vient de parents qui avaient ces qualités bien marquées est le sujet tout désigné à être conservé dans le troupeau. Une pratique très recommandable est de toujours acheter ses reproducteurs à la même place afin de fixer plus fortement un certain type. La consanguinité éloignée entre les animaux d'un même troupeau assure une amélioration plus rapide.

3. CHOISIR LE REPRODUCTEUR AU BON TEMPS DE L'ANNÉE, c'est-à-dire ne pas attendre trop tard à l'automne. Comme en général on achète un agneau de l'année, il faut l'introduire dans le troupeau un mois avant l'accouplement, afin qu'il ait le temps de prendre la maîtrise du troupeau, de s'habituer au milieu et de reprendre une vigueur quelque peu atténuée par le déplacement.

Ici, il convient de rappeler qu'un agneau trop jeune fait de la suite dans l'agnelage, ce qui est un très grand inconvénient. Outre que la surveillance à faire au temps de la mise-bas sera plus longue, à l'automne suivant, il n'y aura pas d'uniformité dans les sujets devant être mis sur le marché. D'autre part, le sevrage ne pouvant pas se faire en même temps, la séparation des agneaux d'avec leur mère devient plus ennuyeuse et nécessite plus de soins; le point est donc d'une extrême importance et de son observation dépendent en grande partie les profits qu'on retirera de son troupeau.

4. EN QUATRIÈME LIEU, il faut donner aux moutons un logement convenable; ceci ne veut pas dire un logement dispendieux. Bien au contraire, un hangar FROID, SEC, avec une ventilation abondante mais sans courants d'air, constitue une très bonne bergerie. Si, en plus, on lui assure un éclairage abondant, ce qui ne coûte pas cher, on aura l'idéal.

Air, lumière, endroit sec, voilà en quoi se résument, en fait de logement, les exigences du mouton. Ce dont les avins, avec leur épaisse toison, souffrent le plus, c'est de l'humidité. Si dans cet état ils sont continuellement exposés à des courants d'air, il peut en résulter des troubles graves.

Les brebis, en gestation durant l'hiver, demandent des soins qu'on ne pourrait leur fournir sans un logement tel que je viens de le décrire. Ajoutons à cela que le mouton a besoin d'exercice et que, par conséquent, on doit lui assurer un espace suffisant et aménager les portes de telle manière qu'il puisse sortir et entrer à sa guise durant le jour.

Des portes en deux parties, c'est-à-dire coupées horizontalement par le milieu, constituent une grande facilité à ce sujet. Un mouton requiert de 18 à 22 pieds carrés par tête, c'est-à-dire un peu plus de 4 x 4. Le coût de la bergerie ne devra pas dépasser un quart de la valeur du bétail logé. Si on la construit de manière à emmagasiner des fourrages au second étage, le logement sera plus dispendieux parce que plus fort.

Les six autres conditions de réussite seront exposées dans l'article suivant, puis nous procéderons au soin du troupeau proprement dit.

Gérard Ducasse.

La Banque Provinciale

La réunion annuelle des actionnaires de la Banque Provinciale eut lieu à Montréal. L'honorable N. Péroudeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, occupa le siège présidentiel en l'absence du président sir Hormidas Laporte souffrant.

Le rapport annuel fut lu par M. Tancredi Bienvenu, président adjoint et gérant général. L'année qui a pris fin le 30 novembre fut particulièrement favorable pour la Banque Provinciale.

Au cours du dernier exercice, les dépôts reçus du public ont augmenté d'au-delà de 10 pour cent, et le chiffre total du bilan accuse un surplus de plus \$4,500,000 sur les chiffres de l'année précédente.

Un haut pourcentage de l'actif liquide a toujours été l'une des caractéristiques des bilans de la Banque Provinciale du Canada. Au 30 novembre 1925, les valeurs immédiatement réalisables atteignaient le pourcentage de 72 pour cent des dépôts, et de 65 pour cent des obligations totales au public.

Les profits nets de l'exercice ont été de \$407,258. Le dividende régulier de 9 pour cent a été payé aux actionnaires et parmi les diverses attributions faites à même les profits, on note une somme de \$84,000 appliquée à

l'amortissement entier fait chaque année des frais de premier établissement et de maintien des nouvelles succursales. Plusieurs nouveaux bureaux ont été ouverts dans le cours de l'année, dans certains des principaux centres de cette province où la banque Provinciale du Canada n'était pas encore représentée, soit Sherbrooke, Chicoutimi, Jonquière, Rimouski, etc.

Tous les anciens membres du Conseil d'administration ont été réélus à l'unanimité et les actionnaires présents se sont déclarés entièrement satisfaits de l'administration sage et prudente de leurs administrateurs.

Conservation des pommes de terre

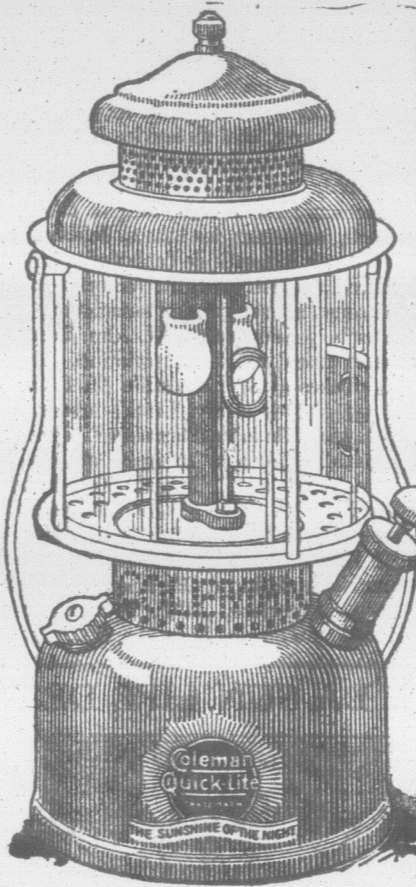
Les caves, dans lesquelles sont conservées les pommes de terres, doivent être obscures, bien aérées et sèches.

Toutes les ouvertures doivent être ouvertes par les temps doux; elles ne doivent être fermées par les plus fortes gelées, et encore est-il bon de donner de l'air de temps en temps.

Si les tas en cave sont volumineux, il est bon de disposer dans la masse, verticalement et horizontalement, des fagots, de façon à provoquer la circulation de l'air, et, si le fond de la cave est humide, de les déposer sur des planches.

Le nouveau
Fanal Coleman

avec la pompe à même



UN bon fanal rendu meilleur par cette amélioration de la pompe fixée au réservoir. Elle est toujours là sans que vous ayez à vous en occuper, rendant possible toujours et partout l'avantage d'une lumière forte et soutenue!

Même qualité Coleman—Lumière plus forte que celle de vingt fanaux ordinaires, blanche comme la clarté du jour, coûtant à peine 1/2 cent l'heure; réservoir qui n'éclate pas même si le fanal est renversé par accident.

Éclairage idéal pour la ferme—Une lumière forte, portable, défaisant les ténèbres, la pluie et la neige. Indispensable dans la laiterie, la grange, la remise, la cave, aussi bien que pour bâtir, faire les charriages, les réparations, mouloir, soigner les animaux, etc. Fonctionnement facile, cuivre épais recouvert d'un lourd nicketage, cheminée mica transparent. Satisfaction garantie. Prix pompe à même, modèle L427: \$11.00; pompe à part, modèle L327: \$10.00.

Voyez votre marchand à ce sujet—Lampes et Fanaux Coleman en vente dans plus de 30,000 magasins, plus de trois millions en usage sur ce continent. Si votre fournisseur ne les a pas, écrivez au fabricant; Adressez: Dépt. 3162.

The Coleman Lamp Company Limited

coins rue Queen E. et Ave Davies
TORONTO (5) CANADA

Fabrication entièrement canadienne

© C.L.C. 1925



Graine de lin et filasse de lin

La récolte de graine de lin du monde en 1925 est la plus considérable que l'on ait encore enregistrée, dans les limites des évaluations connues, dit le docteur A. T. Charron, sous-ministre adjoint de l'agriculture, à Ottawa.

La production totale de l'année, qui comprend celle des principaux producteurs de graine de lin, à l'exception de la Russie, et qui représente 90% de la production mondiale, se chiffre par 135,530,000 boisseaux contre 111,227,000 boisseaux en 1924, et une moyenne d'avant-guerre de 87,509,000 boisseaux. Le record précédent était de 120,000,000 en 1912.

L'Argentine, le plus grand producteur de graine de lin, a une récolte de 75,820,000 boisseaux contre 45,084,000 l'année précédente et une moyenne annuelle d'environ 50,000,000 de boisseaux. La plupart des pays Européens ont de petites augmentations et

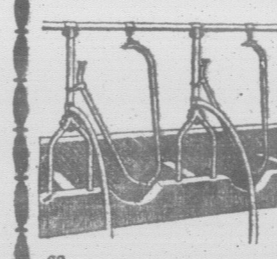
cette augmentation est de 3,000,000 de boisseaux dans l'Inde. La seule diminution considérable est aux Etats-Unis, où la récolte est de 21,640,000 boisseaux contre 31,711,000 l'année dernière. La récolte au Canada est de 9,354,000 boisseaux contre 9,694,000 en 1924.

FILASSE DE LIN

Nous n'avons pas encore de données exactes au sujet de la filasse dans l'Union des Soviets qui est le plus important producteur de cette plante textile.

Cependant, d'après l'Institut International d'Agriculture il est à peu près certain que la récolte russe sera plus que celle de l'année dernière. En outre une augmentation assez considérable a été enregistrée dans les autres pays Européens pour lesquels les évaluations ont été publiées, et ces chiffres représentent environ les trois-quarts de production mondiale en dehors de l'Union des Soviets. La production totale de ces pays est de 429,920,000 livres contre 337,150,000 en 1924; c'est là une augmentation d'environ 28 pour cent

Les vaches bien logées rapportent de plus gros profits



La stalle Y de Louden et le carcan Louden volant donnent à la vache la même liberté qu'au pâturage. Elle peut se coucher sur n'importe quel côté et se reposer tout à son aise. La stalle Y Louden combine tous les avantages et la force de la stalle à double ou triple poteaux avec l'aisance qu'assure la stalle à simple poteau. Ses poteaux de forme en Y préviennent le gaspillage de la nourriture. Procurez-vous notre catalogue illustré lequel vous donne tous les détails. Ecrivez à

Louden Machinery Co. of Canada, Ltd.
62 rue Crimes, Guelph, Ont.

STALLES ET CARCANS
LOUDEN

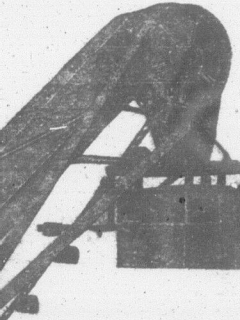
entôt beaucoup
ge à faire. Vos
sont-ils prêts?
us du Baume
Combault pour les
bonne condition.
effet extraordinaire
traitement des
vins, sucs, jarrêts coiffés,
pointures, fistules, maux
resouffures, meurtrissures
orchures sur fil de fer,
musculaire, etc. Il a
employé partout depuis
ans. Faites-en vous-
lection suivant les direc-
ompagnant chaque bou-
e laissez ni cicatrice ni
Achetez-en une bouteille
et gardez-le toujours
in pour emploi en cas
Deux piastres, chez tous
iens ou expédié direc-
us-mêmes sur réception

ence-Williams Co.
Toronto, Ont. 457

SIE EFFICACE POUR LE
T DES MAUX HUMAINS

BAUME
autistique
COMBULT

onnelle pour les touristes
rancis, car il y aura au mois
riaville, un convention des
du collège du Sacré-Cœur.
d'élèves venus de tous les
ada et des Etats-Unis ont
e célèbre institution depuis
en 1872 à Arthabaskaville,
ombre d'entre eux se propo-
assister à cette réunion pour
na Mater et cette belle con-
appris à aimer pendant leur
ège. Ceux d'entre eux qui
ore envoyé leur adresse ac-
Frère Directeur du collège
e, sont priés de la faire aussi-
le.



**Particularités
du Broyeur Tarvin**

Le TARVIN est tout diffé-
rent des broyeurs connus jus-
qu'ici. La pierre est broyée par
des marteaux—pas de ma-
choires. Sa capacité de ren-
dement varie suivant la force
motrice, de 3 à 8 tonnes.
Avec 20 forces le rendement
est de 3 à 5 tonnes à l'heure.
octroyé par le
Ministère de l'Agriculture

**Sté Portneuf,
Qué.**

18

18

18

Essai de 30 Jours Gratuit

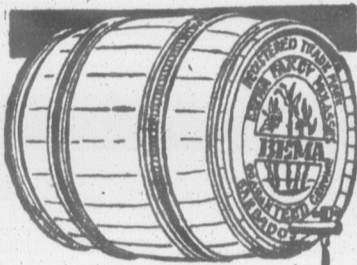
Nous expédierons

**FRAIS
PAYES**

Aucune obligation
à acheter, mais si
vous le faites, les
termes les plus
faciles seront
arrangés.
Garantie pour
dix ans.

Agents requis où nous
ne sommes pas représentés. 30F
Swedish Separator Company,
Limited
36a, rue Notre-Dame Ouest,
Montréal

**ÉCRÉMEUSE
VIKING**



Agréable au Gout

LA Véritable
Mélasse de
Barbadé *Extra Fancy*
possède un piquant
délicieux et une saveur
distincte.

Et aussi une grande
valeur nutritive!

Elle est pure, non
falsifiée—c'est du pur
jus de canne à sucre de
Barbadé préparé et mis
en tonneau selon les
exigences du gouverne-
ment et cela pour votre
propre protection.

N'oubliez pas de
toujours exiger que ce
soit de la Véritable
Mélasse de Barbadé
Extra Fancy

LES BONS EPICIERS
LA VENDENT.

57



Lisez le Bulletin de la Ferme

Exposition annuelle des planteurs de tabac du comté de l'Assomption

L'exposition annuelle a eu lieu, le 20 janvier à l'Épiphanie et a remporté un franc succès.

L'Exposition des tabacs s'est faite dans la salle municipale, joliment décorée pour la circonstance et sous la présidence de MM. A. Amireau et T. Riopel, maires des deux municipalités.

Durant l'après-midi des conférences furent données aux planteurs par MM. J.-H. Lavoie, chef du service de l'horticulture, au ministère de l'Agriculture à Québec, par M. Ant. Charbonneau, agronome, de Joliette et par M. R. Roch, inspecteur des tabacs, Joliette.

Le soir, à la salle de l'académie Saint-Alfred, eut lieu un grand banquet donné sous les auspices de l'association, et sous la présidence de M. Alm. Desroches, président de l'association. M. Desroches avait à sa droite M. C. M. Slagg, chef de la division des tabacs, à Ottawa et à la table d'honneur avait pris place MM. le maire Amireau et Mme la maïresse, M. T. Riopel maire de la paroisse, M. J.-A. Brouillette, préfet du comté de l'Assomption, MM. Slagg, H. Lavoie, J.-E. Montreuil, registraire de la station de Farham, Rosaire Roch, inspecteur, MM. V.-S. Chartrand, gérant de Forest, Ltée., Art.

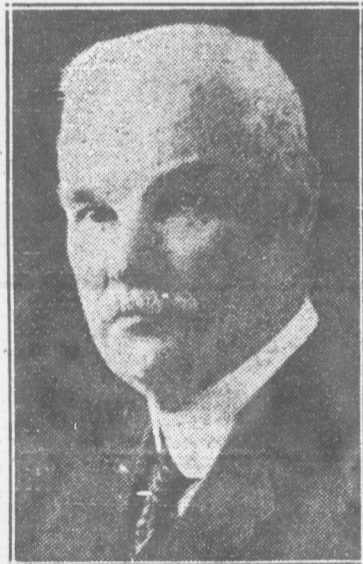
Frenette, et Georges Frenette de Frenette & Frère, ainsi que Mme. Geo. Frenette M. le notaire Ernest Forest, M. J.-H. Ponton et M. Cartier, secrétaire du comité de l'Association des planteurs et M. Raoul Lafortune et sa dame, organisateurs de cette fête.

De jolis et intéressants discours furent prononcés par MM. Slagg, J.-H. Lavoie, J.-E. Montreuil, Rosaire Roch, le notaire Forest, Jules Leblanc, Jos. Marion, J.-A. Landry et J.-N. Ponton, après le discours d'ouverture de M. le président et les souhaits de bienvenue de MM. les maires et de M. le préfet ainsi que de M. le secrétaire Cartier.

À la clôture du banquet, eut lieu la présentation des prix dont la liste suit plus bas. Enfin chacun partit emportant de cette fête, des planteurs de tabac qui est en réalité la fête de tous nos cultivateurs, un très bon souvenir. Il est à souhaiter que ces expositions revêtent toujours un caractère semblable et que nos autorités se joignent toujours à l'association pour l'encourager dans son travail et l'aider à atteindre son but qui est l'amélioration de la culture et l'aide aux planteurs.

(Suite à la page 103)

LA SUN LIFE DEPASSE LE BILLION



Mr. T. B. MACAULAY,
Président
Sun Life du Canada



M. ARTHUR B. WOOD,
Vice-président et Actuaire
Sun Life du Canada

Il est très rare en effet qu'une institution financière puisse signaler la fin d'une année d'opérations par l'annonce de deux nouvelles telles celles qui ont été annoncées au cours de la dernière réunion annuelle des actionnaires de la compagnie d'assurance SUN LIFE. A cette assemblée, le président, M. Macaulay fut en position d'annoncer que l'assurance en force à la compagnie Sun Life, excède un billion de piastres un chiffre non encore atteint par aucune compagnie canadienne.

Au cours du même discours, l'orateur déclara que vu l'expansion rapide des affaires, il avait été jugé nécessaire d'agrandir le bureau chef (l'ouverture officielle duquel suivit l'assemblée annuelle) il était évident qu'il faudrait encore agrandir l'immeuble. Et ceci en dépit du fait que l'édifice de la Sun Life est un des plus magnifiques et des plus commodes du Dominion, il est exclusivement consacré à l'usage de la Compagnie, et loge un personnel d'environ onze cents personnes.

Le 55ième rapport annuel que nous publions dans une autre page de ce numéro, montre bien l'envergure de l'entreprise qui a marqué les opérations de la compagnie et la façon compréhensive dont elles sont augmentées non seulement au Canada mais à travers le monde entier. Ce n'est pas devenu seulement une entreprise financière gigantesque ici au Canada, mais elle partage, avec une ou deux institutions bancaires et compagnies de transportation, l'honneur d'être une des entreprises canadiennes les mieux connues à l'étranger. Ses ramifications s'étendent actuellement à quarante-quatre contrées et états, ses succursales en-

servent le globe.

Au cours de l'an dernier les assurances en force ont été augmentées de \$149,460,644, portant le grand total à \$1,021,097,101. Conséquemment l'actif a été augmenté de près de \$29,000,000, établissant le montant total de l'actif à \$303,056,145. Les paiements aux bénéficiaires de polices et aux bénéficiaires de \$35,441,582, porte à \$219,239,710, le montant total payé ainsi depuis l'organisation de la compagnie. Le revenu net total de la compagnie pour l'année écoulée a été près de \$70,000,000.

Les détenteurs de polices partageront donc encore dans une nouvelle augmentation des profits la sixième augmentation consécutive de cette espèce.

Les profits de l'année basés sur l'évaluation des sécurités établies par les officiers du gouvernement a été de \$21,666,234. De ce montant nous avons cru bon de faire un déduction de \$3,000,000. Durant l'année il a été alloué ou payé en profits aux détenteurs de polices la somme de \$7,662,784. Après avoir déduit cette somme, et les accroissements au compte des actionnaires, avoir ajouté \$2,500,000 aux comptes contingents, avoir déduit \$750,000 sur la valeur des immeubles et édifices et avoir mis à part \$350,000 pour grossir la réserve spéciale destinée à pourvoir à un prolongement possible de la vie des bénéficiaires d'annuités la Compagnie a ajouté la somme de \$6,532,642 à ses profits non divisés. Son surplus total en sus de toutes dettes, comptes contingents et capital est présentement de \$28,640,000.

Le Culte du Souvenir

La Photographie joue de nos jours un rôle de merveilles.—Pour donner à nos Villages le ton d'une certaine souveraineté artistique, pour propager le Souvenir dans nos Familles il faut la Photographie. Etablir dans nos Villages un lieu de "Possibilités Photographiques" est le But de notre Organisation. Nous faisons donc un appel aux Citoyens de tous les Villages de nos Campagnes pour les engager à accepter nos Propositions et à devenir notre Représentant.

Pour informations, s'adresser à

Arto-Photo

Ancienne-Lorette,
Comté de Québec.

Bien que le taux d'intérêt tende à diminuer la compagnie a légèrement augmenté son rendement le taux ayant été de 6.41%. L'un des facteurs qui ont produit ces résultats, c'est que les compagnies dans lesquelles la Sun Life est intéressée ont augmenté leurs dividendes.

Le choix judicieux des placement, qui a marqué la politique de la compagnie est aussi démontré par le fait que la valeur des titres détenus par la compagnie a sensiblement augmenté. Durant nombre d'années la Sun Life a préféré pour ces placements les débetures à longue échéance ainsi que les actions préférentielles et communes de puissantes compagnies au Canada et Aux Etats-Unis. L'on récolte présentement la récompense qu'a valu la politique sage de l'institution. Sur la vente réelle de débetures municipales et d'autres valeurs qui s'étaient élevées à taux élevé la compagnie a réalisé un profit net de \$2,215,772, lorsque l'augmentation de la valeur des sécurités encore détenues est encore plus considérable.

La Compagnie ne jouit pas seulement d'une gérance effective et supérieure, en ayant comme président M. T. A. Macaulay, mais elle possède également un bureau de directeurs très compétents qui comprend quelques-unes des meilleures autorités dans le monde de la finance et de l'industrie au Canada. Le bureau d'administration qui comprenait jusqu'ici 12 membres a été porté à quinze membres.

Ce rapport de la compgnie Sun Life indique non seulement un haut et remarquable niveau des affaires, mais constitue également une lecture fort intéressante que les Canadiens liront avec grande satisfaction.



Produit de Chez-Nous
et de Qualité, la Poudre
à Pâte Puritas a été
placée au premier
rang par l'analyste
en chef du pays.
C'est la seule du genre
fabriquée dans la
Province de Québec
Essayez-la.

DEMANDEZ NOTRE
LIVRE DE CUISINE
À PURITAS LIMITÉE
175 RUE ST-DOMINIQUE,
QUÉBEC

SUN

U
D'

ASSU

Nouve

Rever

Verse

Total

Réser

Surph

ACTI

Nomi

Empl

Les Divi

Vos Directes
votre approbati
nécessité sa prospé
époque dans 17
marque du Bill
déduction faite c
101.94.

La dema
notre histoire, so
s'élevait au no
déduction faite c
Frais de publicité
page il y a tre
Les preuves r
rapport) sont au
dépit de la baisse
contenir des ré
record de ce che
été 6.41 pour ce
Divers facte

Exposition annuelle des planteurs de tabac de l'Assomption

(Suite de la page 101)

Liste des prix donnés à
gagnants.

Prix spéciaux:

- General Cigar Co.
- Banque Provinciale.
- Révt. D. Desroches, curé L'Ép.
- T. Riopel, maire.
- A. Amireau, maire.
- U. Desjardins, marchand, l'Ép.
- C. S. Germain, hôtelier.
- Frenette & Frère, l'Épiphanie.
- M. Saffesoucy, St-Jacques.
- M. J. J. Gagneau, St-Roch.
- Dr Christin, l'Épiphanie.
- Notaire E. Forest.
- C. Lafortune, boucher, l'Épiphanie.
- Notaire Dufort, l'Épiphanie.
- J. L. Bourdon & Cie, mûture et
- J.-O. Forest, Ltée., St-Roch.

du Souvenir

jeu de nos jours un rôle de donner à nos Villages le ton souveraineté artistique, pour tenir dans nos Familles il faut

Villages un lieu de "Possibilités" est le But de notre Organisation un appel aux Citoyens de nos Campagnes pour les nos Propositions et à devenir

o-Photo enne-Lorette, nté de Québec.

x d'intérêt tend à diminuer l'ement augmenté son rendement de 6.41%. L'un des facteurs es résultats, c'est que les comelles la Sun Life est intéressée dividendes.

ux des placement, qui a mar la compagnie est aussi démon la valeur des titres détenus par aisiblement augmenté. Durant la Sun Life a préféré pour ces tentures à longue échéance ainsi préférentielles et communes de nies au Canada et Aux États- e présentement la récompense ique sage de l'institution. Sur débentures municipales et d'au- étaient élevées à taux élevé la sé un profit net de \$2,215,772, ation de la valeur des sécurités t encore plus considérable.

ne jouit pas seulement d'une et supérieure, en ayant comme A. Macaulay, mais elle possède eau de directeurs très compétents lques-unes des meilleures auto- le de la finance et de l'industrie ureau d'administration qui com- 12 membres a été porté à quinze

la compgnie Sun Life indique haut et remarquable niveau des onstituée également une lecture que les Canadiens liront avec



de Chez Nous qualité, la Poudre Puritas a été au premier par l'analyse du pays. seule du genre riquée dans la nce de Québec Essayez-la.

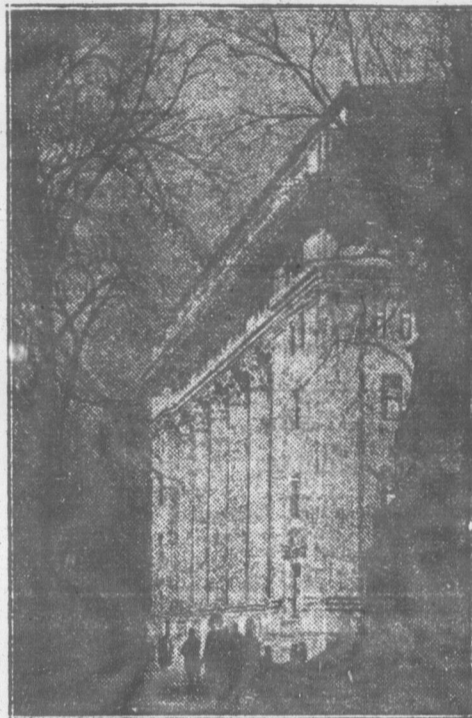
ONDEZ NOTRE DE CUISINE PURITAS LIMITÉE RUE ST-DOMINIQUE QUÉBEC

SUN · LIFE · ASSURANCE · COMPANY · OF · CANADA

UN BILLION DE DOLLARS D'ASSURANCE-VIE EN VIGUEUR

1925

Table with financial data for 1925: ASSURANCES en Vigueur (nettes) \$1,021,097,000; Nouvelles Assurances avec primes payées - 193,477,000; Revenu total - 69,147,000; Total des Versements depuis la Fondation 219,239,000; ACTIF au décembre 1925 - 303,056,000.



Nombre des polices en cours à l'Exclusion des Polices Collectives 411,492; Employés des divers Institutions protégés par Polices Collectives 42,755

Les Dividendes des Assurés sont augmentés pour la sixième année de suite

EXTRAIT DU RAPPORT DES DIRECTEURS

Vos Directeurs soumettent le cinquante-cinquième Rapport Annuel à votre approbation. Les rapports de la Compagnie ont bien longtemps reflété sa prospérité et ses développements constants, mais cette année fera époque dans l'histoire de l'organisation. Elle a maintenu franchi la marque du Billion de Dollars de capitaux assurés en cours, dont après déduction faite des affaires réassurées le montant se présente à \$1,021,097,103.34.

Un item d'importance encore supérieure au gain d'intérêt est l'augmentation du cours de nos titres. Pendant de nombreuses années nous avons fait une spécialité des obligations à long terme et des actions privilégiées et communes de corporations marquant du Canada et des États-Unis. Nous récoltons maintenant les bénéfices de cette politique. Sur ventes actuelles de débentures et autres valeurs faisant prime nous avons réalisé un bénéfice net de \$2,215,772.41, tandis que l'augmentation dans la valeur des titres gardés en portefeuille est encore plus importante.

Nous avons également, par la régie à part d'une autre somme de \$250,000, affirmé d'autant la réserve spéciale en prévision d'un accroissement de survie chez les rentiers, élevant le montant sous cette rubrique à \$1,100,000 au-dessus des exigences du gouvernement. Durant le cours de l'année nous avons versé ou réparti à titre de bénéfices \$7,662,784.35 à nos assurés. Déduction faite de cette somme et après part faite aux actionnaires, en outre des importantes allocations préférentielles nous avons encore réussi à ajouter \$5,532,642.73 au compte du fonds de bénéfices, établissant ce surplus magnifique au-dessus de toutes obligations. Les comptes de Contingences avec le Capital se présentent à \$28,640,000.00.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Exposition annuelle des planteurs de tabac du comté de l'Assomption

Table listing exhibitors and their products: General Cigar Co., Banque Provinciale, Révél. D. Desroches, T. Riopel, A. Amireau, U. Desjardins, C. S. Germain, Frenette & Frère, M. Sañsoucey, M. J.-J. Gareau, Dr. Christin, Notaire E. Forest, C. Lafortune, Notaire Dufort, J. L. Bourdon & Cie, J.-O. Forest.

Table listing winners of tobacco products: René Payette, J.-E. Majeau, MM. Forest, L'tée, M. Forest, R.-Roche, D. Dupuis, Ubaldo Hogue, Ern. Bourgouin, Jos. Guilbault, Hormidas Vézina, Prime Allard, Pascal Beauchamp, Ovide Brouillette, Achille Venne, Mstaf Lafortune.

Table listing winners of pipe tobacco: Edouard Landry, Méliérie Ricard, Ovide Brouillette, Edmond Allard, J.-J. Gareau, Hermas Ricard, Almanzar Desroches, Alexis Ricard, Hervé Cannelto, P. Alb. Thifault, Raoul Charette, Albert Lafortune, Alp. Lafortune, Variétés à cigares (enveloppes), Nap. Vézina, Amédée Courtemanche, Horm. Vézina, Alb. Lafortune, Jos. Guilbault, Emery Lamarche, Jos. Guilbault, Mstaf Lafortune.

Table listing winners of cigars: Stan. Coiteux, Alm. Desroches, Section 9, Jos. Guilbault, Romulus Vézina, P.-Alb. Thifault, Section 10, Jos. Guilbault, Stan. Coiteux, Emery Lamarche, Hermas Ricard, Ubaldo Hogue.

L'amour de la vérité, la soif insatiable de la vérité, la ferme résolution de la chercher et de la garder fidèlement, voilà ce qu'il faut considérer comme la vraie base de l'éducation et de la dignité humaine. Channing.

18

18

18



Le conseil d'une garde-malade la débarrasse de ses boutons

Brooklyn. Mme Minnie Fensterer écrit: "Mes boutons et mes têtes noires (tannes) emparaient au point que je craignais d'avoir l'excéma. Je m'en confiai à une garde-malade de mes amies. Je souffrais de constipation et d'indigestion depuis un certain temps. Cette garde-malade me conseilla d'essayer les Petites Pilules Carter pour le Foie. Vous pouvez voir par mon portrait que le traitement a fait merveille et je suis maintenant débarrassée de la constipation.

La constipation chronique est bien des fois la cause des boutons. Les Petites Pilules Carter pour le Foie encouragent l'intestin à éliminer ces poisons.

Chez les pharmaciens. Paquetage rouges, 25c et 75c.

Recettes culinaires

POUDING AUX POMMES ET AU TAPIOCA.

Prenez 3/4 de tasse de tapioca, sept pommes sures, 2 tasses de sucre, 2 1/2 d'eau bouillante et 1/2 cuillerée à thé de sel. Faites tremper le tapioca environ une heure dans l'eau froide, coulez-le, ajoutez l'eau bouillante et le sel, faites cuire au bain-marie jusqu'à ce qu'il soit transparent. Garnissez un plat à pouding de tranches de pommes, ajoutez le sucre, couvrez de tapioca et faites cuire dans un fourneau modérément chaud jusqu'à ce que les pommes soient tendres. Servez avec de la crème et du sucre.

Un Inventeur Suédois a une Nouvelle Lumière

Prétend qu'elle est plus blanche et coûte moins cher que l'électricité et le Gaz

Edison nous a permis de jouir de l'électricité, le Comte Welsbach de la lumière incandescente du gaz, il restait donc à un ingénieur suédois du nom de Johnson, demeurant à présent à Montréal, de faire une lampe, qui ne brûlerait rien autre chose que de l'huile du pétrole, l'huile de charbon ordinaire et produirait une lumière, reconnue par des hommes de la science qui l'ont vue, plus blanche que la lumière électrique. Cette lampe est aussi facile à opérer qu'une ancienne lampe à l'huile de charbon, brûle sans odeur, ni fumée ni bruit, ce qui prouve être une sensation, où il est besoin d'une lampe à l'huile de charbon.

Mr. Johnson offre d'envoyer une lampe à 10 jours d'essai gratuit et en donnera même un gratuitement au premier qui en fera usage dans chaque localité où on l'aidera à l'introduire.

Une lettre adressée à N. A. Johnson, 246 rue Craig Ouest, Montréal, vous fera avoir tous les renseignements nécessaires au sujet de cette lampe merveilleuse. Il a une excellente proposition d'agence à vous faire aussi.

MUSICIENS

Vous trouverez vos étrennes en musique et instruments chez

RAOUL VENNAT

3770 St-Denis, Montréal.

(Catalogue envoyé sur demande)

LE COIN DES JEUNES

Le rendez-vous des élèves-fermiers et jardiniers

CONCOURS LITTERAIRE

Fort bien, cette fois, mes petits amis. J'ai éprouvé un réel plaisir à la lecture de vos compositions précédentes.

Le sujet fut bien compris par la plupart, et développé avec abondance. Beaucoup ont puisé leurs idées au Journal d'Agriculture de décembre dernier, dans lequel M. Damase Belzile, du Service de la grande culture, expose fort bien pourquoi faire de la comptabilité sur la ferme et comment la faire. Je m'en réjouis. C'est prouvé que vous lisez pour vous renseigner les revues agricoles qui peuvent vous être utiles. Plusieurs nous ont prouvé qu'ils savaient lire et retenir les choses les plus importantes de leur lecture, et ce qui est encore mieux: les rendre à leur façon. Peu nous importe la source de vos renseignements. Tant mieux si vous lisez beaucoup pendant cette morte-saison, vous apprendrez davantage, et je vous conseille d'employer vos temps libres à lire des revues agricoles. Mais lisez peu plutôt si vous ne pouvez retenir beaucoup. Et pour un concours comme celui-ci, lisez beaucoup, mais surtout employez bien ce que vous lisez. Mettez de côté cette tentation qu'ont certains de copier, pour un concours, ce qu'ils lisent. Tâchez plutôt de bien comprendre votre lecture, de bien vous rappeler, et de la sorte, au besoin elle vous servira, se transformant dans votre esprit, elle augmentera la collection de vos idées.

Si vous avez bien saisi vos lectures vous saurez vous en servir. Mais réfléchissez pour bien donner une réponse qui s'applique avec précision à la question posée. Ainsi dans le présent concours: "Pourquoi faire de la comptabilité sur la ferme?" vous demandions - nous. Plusieurs nous ont répondu, plutôt, comment faire la comptabilité. Dans tout concours, les définitions sont utiles, mais si vous n'avez pas l'idée exacte des mots à définir, vos définitions sont vagues et n'expliquent rien. Ainsi plusieurs disent que la comptabilité, c'est l'ordre dans les dépenses. Ceci, n'est-ce pas plutôt le résultat de la comptabilité, et celle-ci n'est-ce pas plutôt l'inscription méthodique et régulière de ces dépenses? Pour la clarté aussi, ne faites pas de phrases trop longues, et faites de la ponctuation.

PROCHAIN CONCOURS

Comment employer utilement l'hiver sur la ferme?

Veillez envoyer votre composition de 200 à 300 mots, d'ici au 25 du mois à l'adresse suivante:

Concours des jeunes,

Service de l'Horticulture, Parlement, Québec.

Ecrivez lisiblement votre adresse, votre nom et celui de votre père.

VOICI LE RESULTAT DU DERNIER CONCOURS

1er prix: Alphonse Blier, 13 ans, (fils Adalbert) Tourville, comté de l'Islet, \$1.50; 2e prix: Emile Beauchamp, 14 ans, (fils de Pierre), L'Ascension, comté de Labelle, \$1.25; 3e prix: Yvonne Lechasseur, (fille de Jean-Baptiste), Luceville, comté de Rimouski, \$1.00; 4e prix: Rose-Aimée Lebel (fille de Ferdinand), Trenholville, P. Q., \$0.75 cts; 5e prix: Marie-Luce Plourde (fille d'Eugène), Metabetchouan, comté du Lac St-Jean, \$0.50 cts; 6e prix: 2ième mention honorable: Helena Daigle, 12 ans, (fille de Raoul) Tourville, comté de l'Islet; 2ième mention honorable: Albert Angers (fils de Joseph) S.-Césaire, Comté de Rouville; 3ième mention ho-

norable: Camille Giasson, (fils de Louis), 12 ans, L'Islet comté de l'Islet; 4ième mention honorable: Antoine Boucher (fils de Joseph), Arhabaska R. R. No 2 P. Q.; 5ième mention honorable: Hélène Côté 14 ans (fille d'Apollinaire), S.-Pierre, Isle Orléans, comté de Montmorency; 6ième mention honorable: Catherine Morin (fille d'Auguste), S.-Valier, comté de Bellechasse; 7ième mention honorable: Estelle Pelletier (fille d'Anselme), S.-Eugène Lamarline, comté de l'Islet; 8ième mention honorable: Joseph Emilien Rainville (fils d'Evangeliste), St-Félix de Valois, comté de Joliette, P. Q.

ALPHONSE BLIER

La comptabilité domestique veut qu'un cultivateur prenne note chaque jour de ce qu'il achète, de ce qu'il vend, ce qui permettra le bon fonctionnement de la ferme. Il s'assurera ainsi qu'il vaut mieux pour lui, surtout s'il est débutant de se pourvoir d'instruments aratoires indispensables, que de se payer le luxe d'un automobile ou d'un radio.

La comptabilité lui dira qu'il doit garder un troupeau en rapport avec l'étendue de sa ferme. Elle lui prouvera que l'industrie laitière, l'élevage des moutons, des oiseaux de basse-cour, augmentera considérablement le revenu de la ferme, si ces animaux sont bien nourris, bien abrités; tandis que s'ils sont négligés, ils ne couvriront que leurs dépenses.

La comptabilité lui apprendra aussi qu'il doit se nourrir de ce que la ferme produit s'il veut avoir une bonne santé, et économiser.

Le résultat de cette comptabilité bien comprise lui procurera l'aide que lui soustraira des ennuis pour l'avenir, lui permettra peut-être des installations modernes, même se payer des abonnements de journaux appropriés à son état, tel que le "Bulletin de la Ferme" rempli de renseignements utiles d'où il comprendra qu'il pratique la profession la plus noble imposée par Dieu lui-même.

Alphonse Blier, 13 ans, fils d'Adalbert, Tourville, L'Islet

EMILE BEAUCHAMP

Tout cultivateur qui aime l'ordre doit absolument faire sa comptabilité agricole. Pourquoi? Parce qu'il connaîtra à la fin de l'année ses recettes et ses dépenses, qu'il saura ainsi combien il en est sorti et alors, il ne marchera point en aveugle, mais avec discernement. Papa m'a confié cette année la comptabilité de la maison, de l'écurie, de l'étable et de la porcherie; il verra ensuite combien chaque animal lui a coûté et combien il lui a rapporté et pourra ainsi faire disparaître les mange-profits et n'élever que les bons sujets. Tout le grain dépensé ici, pour chaque animal, est pesé et marqué au grand livre, après la traite de chaque vache le lait est pesé et inscrit, de même le compte est tenu aussi exact pour les porcs. Ainsi tout animal ne rapportant pas un profit suffisant sera mis en boucherie et le jugement que l'on devra donner à chaque bête sera facile. Les chèques de fromagerie sont aussi inscrits, de même que le grain et foin vendus et aussi l'argent qu'il faut dépenser pour l'entretien de dix enfants. Cela fait beaucoup d'inscriptions, n'est-ce pas? Mais je m'encourage par la pensée que le montant reçu dépassera peut-être beaucoup le montant dépensé et alors ce sera que sais-je? Une réparation de maison ou encore mieux une année de collégé pour moi avec le surplus, afin de faire un bon laboureur qui saura établir l'état de ses comptes.

Donc, tout homme intelligent doit faire sa comptabilité afin de ne pas se laisser aller à la dérive, et contribuer au développement du pays. Soyons de véritables cultivateurs.

Emile Beauchamp, 14 ans, fils de Pierre, L'Ascension, Labelle.

YVONNE LECHASSEUR

L'agriculture étant une véritable industrie, tout cultivateur intelligent doit savoir à la fin de l'année s'il a prospéré ou s'il s'est endetté. Comment connaître-t-il sa situation? Au moyen de la comptabilité. Il tient un compte écrit de ses recettes, des produits et articles vendus; des dépenses pour l'entretien de la famille et l'exploitation de la ferme, engrais, machines etc. A la fin de l'année il fait le bilan, se rend compte s'il a augmenté son capital, ou s'il l'a diminué, il règle à l'avance les dépenses sur les recettes et ainsi il établit un petit budget auquel il est fidèle, car la comptabilité bien établie, bien conduite, l'aide à faire des économies; elle est encore un sauvegarde contre les dettes, les entreprises extravagantes. Elle le porte à s'instruire sur les moyens à prendre afin d'améliorer sa situation. A s'abonner à un journal: Bulletin de la Ferme ou autre qui lui fournira d'utiles renseignements.

La comptabilité le rend capable de donner des chiffres exacts sur le prix de revient de ses produits et ainsi faciliter les statistiques.

C'est grâce à la comptabilité que mon papa doit la réputation qui lui est faite dans notre entourage d'un cultivateur de progrès. Connaissant les avantages de la comptabilité, j'écoute attentivement les leçons de notre bon maître à ce sujet et je suis reconnaissante à l'Honorable Caron, Ministre de l'Agriculture, pour le cahier de comptabilité qu'il met à notre disposition afin de nous initier à la tenue des comptes sur la ferme, et ainsi chaque semaine, sous la dictée de maman je fais les entrées des recettes et des dépenses je me rends ainsi compte du travail de mes bons parents et plus tard lorsque je serai à la tête d'une maison, je saurai en tenir la comptabilité comme doit le faire un ménager intelligent et économique.

Yvonne LeChasseur, fille J.-Bte, Luce Ville, Rimouski.

ROSE-AIME LABEL

Noter les recettes et les dépenses d'une ferme est une opération de première nécessité. Un fermier intéressé doit inscrire dans son journal, au jour le jour, toutes les transactions qui se produisent dans l'exploitation de sa ferme: achats, ventes, échange, réparations, etc.

Est-ce là tout ce qu'il a à y inscrire? Non, il doit avoir son journal et chaque soir, si possible, y inscrire les recettes de la journée et les dépenses pour la nourriture, le chauffage, l'éclairage, le blanchissage, les vêtements, l'assurance, etc., etc.

De cette manière, il peut constater de temps à autre (tous les mois par exemple) l'état de ses finances. S'il s'est endetté, c'est que telle ou telle entre-



prise n'a pas réussi, ou que les dépenses sont superflues. En tenant ainsi un soin scrupuleux de ses comptes, il sera naturellement porté à l'économie qui ne supprime pas le nécessaire, mais qui bannit le superflu et rejette toute dépense inutile.

Etre économe et tenir soigneusement sa comptabilité, c'est là la clef du succès. Que de fermiers, en effet, ne voit-on pas faillir faute d'avoir tenu leurs livres en bon état. Ne sachant jamais où ils en sont, ils se livrent à la dépense, mais voilà que tout-à-coup les voilà qui reçoivent des lettres de tous côtés leur demandant de payer tel ou tel compte qui est échu et dont ils sont ignorants, car ne l'ayant pas marqué ils ne s'en souviennent pas, et n'ont pas économisé afin de pouvoir le payer.

Voilà où les a conduits leur négligence. Prenez donc la résolution, fermiers, qui voulez réussir, de tenir très soigneusement votre comptabilité.

Rose-Aimée Lebel, fille de Ferdinand, Trenholville, P. Q.

MARIE-LUCE PLOURDE

Eh bien! voici les premiers avantages qu'elle nous offre. D'abord elle nous fait connaître nos dépenses et nos recettes et en plus elle nous fait économiser. Cela devrait être le premier point que les cultivateurs devraient mettre en pratique. Un cultivateur intelligent et avisé, ne laisse rien au hasard; il tient à se rendre compte de tout.

La mémoire, même la plus fidèle, ne saurait retenir la multitude des détails d'une exploitation.

Maintenant, je vais vous dire quel est le but de la comptabilité. Le but de la comptabilité est de faire connaître à l'intéressé 1o Ce en quoi il a fait des profits ou subi des pertes; 2o Ce qu'il doit ou ce qui lui est dû; 3o Ce que l'expérience lui suggère pour l'avenir. Je vais d'abord commencer par développer le 1er point: Ce en quoi il a fait des profits ou subi des pertes; c'est-à-dire un cultivateur par exemple, qui ne tiendrait pas sa comptabilité ne pourrait pas dire si ses dépenses surpassent ses économies; 2o Le meilleur moyen pour les hommes d'affaires comme les cultivateurs, les marchands, etc., c'est de tenir leur comptabilité, comme cela, ils pourront se rendre compte de tout leur dû et avoir; 3o Pourquoi l'homme ne mettrait-il pas en pratique ce que l'expérience lui suggère? Par exemple s'engager dans telle ou telle exploitation lui paraît pour le présent fort avantageux; mais, il se rappelle avoir subi des pertes dans de semblables entreprises, alors, il y renonce, qui sait si cela ne le conduira pas à la ruine de sa famille, etc., etc.

Marie-Luce Plourde, (fille d'Eugène) Metabetchouan, C. Lac St-Jean.



OCCASION No 2

Articles utiles et excellents pour quelques sous

Contient une bague plâ-

qué or de fantaisie, un paquet de coupons de soie un lot de soie à broderie, dé en aluminium, épingle de collet et épinglette de cravate camée. Le tout port payé, seulement 10 cents. Adresse: Buchanan & Co. City Hall Station Box 1152 New-York, City N. Y.

LE SEL A BEURRE EXTRA SPECIAL

WINDSOR

EST LE MEILLEUR POUR LE BEURRE

ESSAYEZ-LE



LA QUALITE PLUS ELEVEE POUR AU-DELA DE 50 ANS



La cuisine

SOUPE

Quelques remarques vraiment dignes de ce de la bonne soupe. Les conseils, qui vous menent, et à présent soupes appétissantes, matériel doit être de Examinez soigneusement morceau de viande. Ne jamais faire de soupe en fer. Les viandes, mais être lavées; épaufordu dans l'eau chaude

POT-A

3 lbs de bœuf; poitrine 1 lb d'os, restes de légumes: Carottes, Clous de girofle. 4 pintes d'eau.

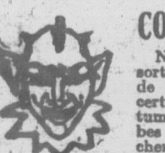
Mettez dans une (viande) avec l'eau deux heures en écumant puis les légumes, ajoutez-les, et laissez dant trois heures en vercle de façon à la salez très modérément.

Comment elle débarrass

Connaissant à la suite les souffrances que cause J. E. Hurst, domiciliée à D 61, Bloomington, de s'être guérie qu'en out de gratitude elle est à autres personnes affectées ment se débarrasser de moyen fort simple, à la Mme Hurst n'a rien à ment cette annonce, mal et votre adresse, elle vous vieux renseignements, abvez-lui immédiatement oubli.



ALLEN NOUVEAUTES



des plus récentes teintes Argent remboursé si vous faction. Prix \$1.00 francs à \$2.00, \$3.00 et \$5.00 George Gratian, Agent

LE THE
King
ole
QUALITE SUPERIEURE
en amerez le goit

les Galettes De levain Royal

LA QUALITE PLUS ELEVEE POUR AU-DELA DE 50 ANS



FAIT UN MEILLEUR PAIN DOMESTIQUE

La cuisine canadienne

SOUPE

Quelques remarques.—Une ménagère vraiment digne de ce nom, doit savoir faire de la bonne soupe. Nous donnons ici quelques conseils, qui vous aideront à varier vos menus, et à présenter à vos convives des soupes appétissantes. En premier lieu, le matériel doit être de la première fraîcheur. Examinez soigneusement et enlevez tout morceau de viande noirâtre et décolorée. Ne jamais faire de soupe dans une soupière en fer. Les viandes crues ne doivent jamais être lavées; épongez-les avec un linge tordu dans l'eau chaude.

POT-AU-FEU.

3 lbs de bœuf: poitrine, jarret, paleron, etc. 1 lb d'os, restes de volailles. Légumes: Carottes, navet, céleri. Clous de girofle. 4 pintes d'eau. Mettez dans une soupière, les os (sans la viande) avec l'eau froide, laissez cuire deux heures en écumant. Ajoutez la viande, puis les légumes, après les avoir lavés et épluchés, et laissez cuire lentement pendant trois heures encore. Placez le couvercle de façon à laisser une ouverture et salez très modérément. On enlève la viande

Chez-nous
Section féminine Le foyer, L'Ecole

Le désir d'être plainte

Il y a un vieux proverbe qui dit qu'il vaut mieux faire envie que pitié. Il aurait besoin d'être médité par bien des jeunes filles, des épouses et des mères qui étalent au grand jour les misères de leur vie, avec l'arrière-pensée qu'on les trouve bien à plaindre.

Je ne blâme pas les confidences que l'on fait à des amis de choix lorsque l'épreuve est trop lourde et que l'on manque de force pour la supporter, mais il me semble qu'il est beaucoup plus digne de cacher aux indifférents que l'on a tiré un mauvais numéro à la loterie de la destinée.

Il y a des jeunes filles qui n'aiment pas le travail manuel de la maison et que les conditions économiques forcent à gagner leur pain au dehors. Elles ont trouvé une besogne conforme à leurs aptitudes, raisonnablement rétribuée. Elles partent tous les matins pour l'atelier, pour le magasin, pour le bureau, où elles s'acquittent d'un devoir convenu... et pourtant, elles se plaignent. A les entendre, on abuse de leur bonne volonté, le local n'est pas hygiénique, les patrons sont trop exigeants, telle ou telle employée est traitée avec des égards qu'on leur refuse.

Tout cela est vrai, mais les récriminations usent inutilement leurs forces. Ce qu'il y a à faire, c'est de chercher une meilleure position, ou s'il n'y en a point d'équivalente, de tirer le meilleur parti de celle-ci.

Il est déjà assez pénible pour une femme d'avoir un mari insouciant, sans initiative, ivrogne, brutal, sans prendre le monde entier à témoin du mauvais choix qu'elle a fait, sans faire constater qu'elle est une paria qui n'a jamais un sou dans sa poche et qui reçoit plus d'avanies que de bons traitements.

Il arrive aussi que les défauts reprochés soient moins graves et que les discussions aigres-douces qui se poursuivent devant les enfants aussi bien que les amis et les domestiques, enlèvent aux parents la considération et le respect auxquels ils ont droit.

De même les mères qui se plaignent de l'ingratitude de leurs enfants, qui font remarquer aux étrangers leur manque de politesse, leur légèreté de caractère, leur paresse, entravent leur carrière et sont cause quelquefois qu'ils ne réussissent pas dans le monde.

Pourquoi ne pas garder pour nous la perte de nos illusions et nos petites et grandes déceptions. La femme qui sait garder le silence et qui aime que dans son entourage, on la croit satisfaite de son lot, acquiert une grande force de caractère et arrive souvent à se persuader elle-même qu'elle est plus heureuse que ses compagnes qui dispersent en paroles, une énergie qu'elles pourraient si bien utiliser en actes.

Cousine AVETTE.

"Dans la laiterie"



Voilà l'œuvre de Old Dutch

Assurez-vous une propreté hygiénique par toute la laiterie en vous servant de Old Dutch. Rend tout hygiéniquement propre et sanitaire. N'égratigne pas. Couvre plus de surface et dure plus longtemps.



pintes de bouillon froid et dégraissé, ajoutez une carotte et un morceau de céleri coupé en tranches. Posez la marmite sur le feu, agitez le liquide jusqu'à ébullition et laissez bouillir lentement pendant une demi-heure. Passez ensuite à travers une serviette mouillée à l'eau froide et rude. On ajoute à ce consommé soit des pâtes d'Italie blanchies et cuites ou des légumes cuits, comme on le verra dans les recettes suivantes.

CONSOMMÉ JULIENNE

Une pinte de bouillon de bœuf, une demi-tasse d'oignons cuits hachés fins, une demi-tasse de pois verts, une demi-tasse de fèves, sel et poivre.

ESCALOPES DE VEAU, PRINCESSE.

Coupez le veau en lanières minces et faites brunir. Servez sur du pain rôti et arrosez de sauce brune claire. Garnissez de carottes tranchées minces, de pois verts et de petits champignons.

Pilules GALEGINES

Reconnu par le monde entier comme le remède le plus puissant pour le développement du buste. Le flacon \$1.00 par la poste. Brochure explicative.

Agence Mondiale d'Importation 46 St. Alexandre Ch. 811 Montréal

Comment elle s'est débarrassée de son Rhumatisme.

Connaissant, à la suite d'expériences très pénibles les souffrances que cause le rhumatisme, Mme J. E. Hurst, domiciliée au No 204 Avenue Davis, D 61, Bloomington, Ill., est tellement heureuse de s'être guérie qu'en outre d'une simple expression de gratitude elle est anxieuse de conseiller aux autres personnes affectées de cette maladie, comment se débarrasser de cette torpide, par un moyen fort simple, à la maison.

Mme Hurst n'a rien à vendre. Découpez simplement cette annonce, maillez-lui-la avec votre nom et votre adresse, elle vous fera parvenir ces précieux renseignements, absolument gratuits. Ecrivez-lui immédiatement avant de mettre cela en oubli.

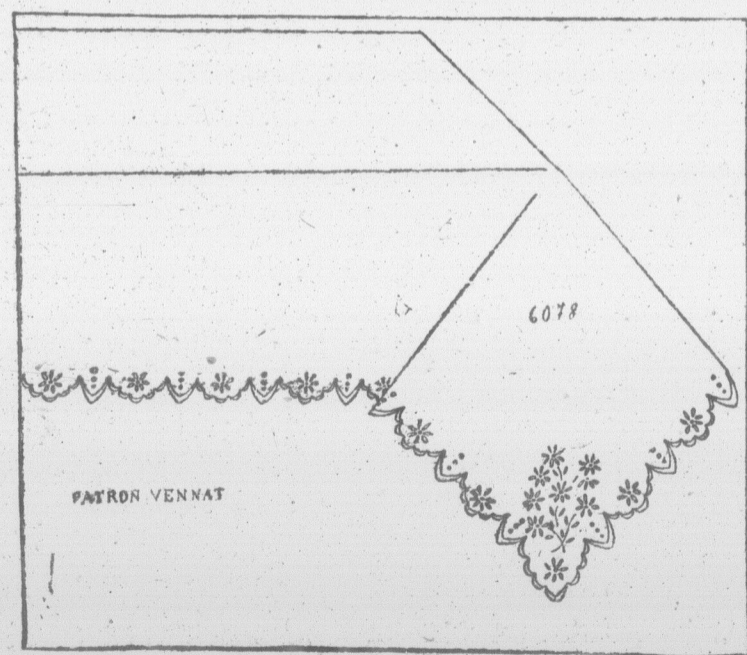
ALLEN NOUVEAUTES, ST-ZACHARIE, QUE.

COUPONS D'ETOFFE

Nous vous offrons un bel assortiment très varié de coupons de longueur convenable pour certains vêtements tels que costumes, matinées, jupons, et robes pour dames et jeunes filles; chemises d'hommes; aussi d'autres coupons et pièces de tissus des plus récentes teintes et de la dernière mode. Argent remboursé si vous n'avez pas entière satisfaction. Prix \$1.00 franco. Gros lots bonne valeur à \$2.00, \$3.00 et \$5.00 franco.

George Gratias, Agent Mig., New Glasgow, Qué

La broderie est un agréable passe-temps



Nappe 6078, jolie et facile d'exécution. 2 x 2 1/4 verges. Patron carbone 25c, perforé 50c. Papier carbone 15c. ou 25c. suivant grandeur. Tout étampé sur coton fini toile \$5.25, sur pure toile \$9.00. La broderie se fait pleine et à jour ou toute pleine comme on veut. Coton M. F. A. nécessaire à la broderie 3 dos. à 45c. la douz. Coton 6 brins 35c. le gros écheveau. Demandez notre catalogue de broderie envoyé franco dans tout le Canada sur réception de 35c.

LE BULLETIN DE LA FERME, CASE 129, QUEBEC.

aussi, ou que les dépenses sont superflues, on ne doit pas être ainsi un soin scrupuleux de ses dépenses, mais le nécessaire, mais qui bannit toute dépense inutile. Ne sachant jamais où ils en sont, ils ne font que dépenser, mais voilà que tout à coup ils reçoivent des lettres de tous côtés leur payant tel ou tel compte qui est échu, et ils se trouvent ignorants, car ne l'ayant pas marqué sur leur livre, ils ne savent pas, et n'ont pas économisé, et ils ont dû payer.

MARIE-LUCE PLOURDE

Les premiers avantages qu'elle nous fait connaître nos dépenses et en plus elle nous fait économiser. Le premier point que les cultivateurs doivent mettre en pratique. Un cultivateur avisé, ne laisse rien au hasard; il ne compte de tout. même la plus fidèle, ne saurait retenir les détails d'une exploitation. je vais vous dire quel est le but de la comptabilité. Ce en quoi il a fait des profits ou des pertes. Ce qu'il doit ou ce qui lui est dû. Ce que l'expérience lui suggère pour d'abord commencer par développer son exploitation. Ce en quoi il a fait des profits ou subi des pertes. Ce en quoi il a fait des profits ou subi des pertes. Ce en quoi il a fait des profits ou subi des pertes.

Marie-Luce Plourde, (fille d'Eugène) Metabetchouan, C. Lac St-Jean.

OCCASION No 2

Articles utiles et excellents pour quelques sous. Contient une bague plate, un paquet de coupons de soie à broderie, dé en aluminium, épingle pinglette de cravate camée. Le tout seulement 10 cents. Adresse: Buchanan Hall Station Box 1152 New-York.

LE MEL A BEURRE EXTRA SPECIAL

WINDSOR

LE MEILLEUR DU BEURRE. ESSAYEZ-LE.

18

18

18

RAPPORT ANNUEL 1924 - 1925

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Actif total au 30 novembre 1925--Au delà de quarante-cinq millions de dollars, -- étant une augmentation de près de cinq millions sur les chiffres de l'an dernier.

CAPITAL AUTORISE: \$5,000,000.00

CAPITAL PAYE ET SURPLUS: \$4,500,000.00 (au 30 novembre 1925)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'honorable sir Hormidas LAPORTE, C. P., président "Laporte-Martin Limitée"; président "Société d'Administration Générale"; vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Vice-président: M. W.-F. CARSLEY, Montréal.

Vice-Président: M. Tancrede BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien"; administrateur local "Guardian Assurance Co., Ltd".

L'honorable Némèse GARNEAU, C.L., Québec, président "Les Prévoyants du Canada".

Monsieur Emilien DAOUST, président "Librairie Beauchemin Limitée"; président "Ecoles des Hautes Etudes Commerciales de Montréal"; commissaire du Port de Montréal.

Monsieur S.-J.-B. ROLLAND, président "Compagnie de Papier Rolland Limitée".
Monsieur Alphonse RACINE, président "Alphonse Racine Limitée".

BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'EPARGNES

(Commissaires-Censeurs)

Président: L'honorable N. PÉRODEAU, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Vice-Président: L'hon. E.-L. PATENAUE, C.P., administrateur de l'Alliance Nationale; administrateur de l'Université de Montréal.

L'hon. PAUL TOURIGNY, C.L., membre du Conseil d'Agriculture de la province de Québec; président "Victoria Clothing Limited", Victoriaville, P. Q.

DIRECTION

TANCREDE BIENVENU, Directeur général

C.-A. ROY, Assist.-directeur gén. L.-F. PHILIE, Assist.-directeur gén.
J.-A. TURCOT, Secrétaire, J.-E. ST-ANDRE, Inspecteur-en-chef pro-temp.

CENT TRENTE-TROIS SUCCURSALES

Dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du-Prince-Edouard

1924-1925

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Rapport présenté par le Conseil d'Administration à l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, tenue le 3ième jour de février de l'an mil neuf cent vingt-six.

Messieurs,

Conformément à la loi des Banques, nous venons aujourd'hui vous soumettre nos comptes pour l'exercice 1924-25, terminé le 30 novembre dernier. C'est le 25ième Bilan depuis l'organisation de votre Institution.

Dans les derniers rapports annuels, nous faisons ressortir l'influence défavorable de la crise mondiale sur les affaires en général, due aux événements qui se déroulent en Europe depuis la guerre, mais nous avons le plaisir de vous dire aujourd'hui que la situation agricole, qui est la base économique de notre pays, a été généralement satisfaisante pour l'année écoulée, et nos affaires commerciales et industrielles par ce fait en ont ressenti les effets bienfaisants.

Pourvu que les impôts n'augmentent plus, qu'au contraire nous travaillions à les réduire, et que désormais le maintien de l'équilibre des budgets soit assuré en diminuant les dépenses dans le but de rencontrer l'abaissement du taux d'intérêt des capitaux investis, lequel se fait sentir de plus en plus depuis quelques années, l'avenir peut être envisagé avec confiance.

Pour tout le Canada, le Bureau fédéral de la statistique nous donne une estimation préliminaire de la valeur totale des principales récoltes de 1925, et suivant cette estimation elle a été de \$1,112,691,000, comparativement à \$995,235,900, pour 1924, et \$899,226,200 en 1923. Tout comme vous le savez, votre Institution opère dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Edouard, — or les valeurs totales des principales récoltes pour chacune de ces provinces sont somme suit: Québec \$148,348,000, — Ontario \$236,991,000, — Nouveau-Brunswick \$25,586,000, — l'Île-du-Prince-Edouard \$15,874,000, et si l'on ajoute pour cette dernière province l'industrie du renard s'élevant à \$2,500,000, et celle de l'industrie laitière et des œufs à \$2,362,000, le total est donc de \$21,360,000.

En ce qui concerne notre commerce générale, la Statistique fédérale nous informe que le total du commerce canadien pendant les neuf mois écoulés fin décembre a été de \$1,726,000,000, soit \$296,000,000, de plus que pendant les neuf mois correspondants du précédent exercice fiscal. Nos exportations accuseraient l'augmentation la plus élevée, savoir: nos produits nationaux exportés se totalisent par la somme de \$1,030,000,000, donnant une augmentation de près de \$202,000,000; nos importations ont été de \$685,000,000, elles accusent une augmentation de \$93,000,000. Enfin nos exportations de marchandises étrangères se totalisent par la somme de \$9,349,000, ce dernier montant étant à peu près le même que pour l'année précédente.

Comme nous vous le disions dans notre dernier rapport, nous regrettons d'avoir à constater que toutes les classes de notre population se sont créés des obligations sociales, coûteuses depuis quelques années, et malheureusement le retour général aux habitudes d'économie d'autrefois ne s'est pas encore manifesté; ce changement est pourtant absolument nécessaire pour ramener nos affaires à l'état normal.

Nous avons à remplir un douloureux devoir en rendant hommage à la mémoire de Monsieur G.-M. BOSWORTH, décédé, le 26 juillet dernier. M. Bosworth fut frappé d'une grave maladie qui l'emporta lors d'un voyage à Londres, Angleterre, et sa mort prématurée a privé la Banque d'un concours dévoué, — il était administrateur de cette Banque depuis 1907. Vous vous associez sans doute, Messieurs, au profond regret que nous fait éprouver cette perte.

Pour combler cette vacance, nous avons nommé Monsieur ALPHONSE RACINE, président de l'importante Compagnie Alphonse Racine Limitée, de cette ville, et l'un des principaux actionnaires de cette Banque. Vous approuverez sans doute cet heureux choix.

Après ces considérations d'ordre général, vos Administrateurs sont heureux de pouvoir vous dire que, en ce qui concerne votre Banque, l'exercice clôturé au 30 novembre dernier a donné des résultats tout à fait favorables comme vous le montrera la suite du présent rapport.

Les résultats de l'exercice font apparaître au compte "Profits et Pertes", après déduction de tous frais et provisions pour risques en cours, un bénéfice net de \$407,256. Parmi les diverses attributions faites à même les profits, nous croyons devoir attirer votre attention sur la somme de \$84,534 appliquée à l'amortissement total des frais de premier établissement et de maintien des nombreuses nouvelles succursales, — et aussi en réduction sur le mobilier et les immeubles. Une semblable réduction de la somme de \$75,302 a été faite l'an dernier à cette même fin, et comme vous le savez, cette bonne habitude d'enlever telitem de l'actif chaque année, est de règle pour cette banque depuis sa fondation. Nous ne doutons pas que vous approuvez cette manière d'agir quoique rigoureuse. Le dividende régulier de 9% l'an a été payé aux actionnaires.

Nous croyons utile et même nécessaire de vous faire part que le montant global des taxes payées aux diverses administrations fédérales, provinciales ou municipales au cours de l'exercice écoulé s'élève à la somme relativement importante de \$96,986.72, soit au delà de \$8,000 par mois.

Notre département des prêts commerciaux est toujours minutieusement examiné par l'Exécutif et le Conseil d'administration, et comme vous le savez, le directorat de votre Institution a toujours été composé d'hommes dont le caractère et la haute compétence en affaires sont une garantie certaine de la valeur de l'actif.

Les créances douteuses ont été amorties par des réserves considérées suffisantes par les auditeurs des actionnaires et leur certificat en fait foi.

Suivant la nouvelle Loi des Banques, l'inspecteur général, nommé par le gouvernement, a fait sa visite annuelle tout comme chez les autres banques, et il a examiné en détail l'actif de votre Institution.

L'actif global de la Banque s'élevait au 30 novembre dernier, au chiffre d'au delà de QUARANTE-CINQ MILLIONS DE DOLLARS (\$45,219,594) et de ce montant une somme de \$26,398,685 représente l'actif liquide, dont \$7,872,690 en caisse et en banque, et \$8,554,124 en obligations des gouvernements, corporations municipales, scolaires et autres, et \$9,971,870 de prêts remboursables A DEMANDE et garantis par nantissement de titres; soit en tout au delà de 65% de la somme due au public dépôts et circulation, s'élevant à \$40,566,124.

De fait, la politique de la Direction de cette Banque a été de maintenir l'actif liquide à un pourcentage très élevé par rapport aux obligations ou dépôts dus au public; cette mesure de prudence constitue à notre point de vue le premier devoir des banques de dépôts, car elles doivent être constamment prêtes à toutes éventualités.

L'actif total de votre Institution a donc augmenté de la somme importante de \$4,573,032 durant le dernier exercice et ses dépôts en général dus au public, etc., se chiffrent aujourd'hui, tel que montré au Bilan général, à plus de \$36,564,000, ce qui constitue une augmentation d'au delà de 10% sur les chiffres de l'an dernier, et vous vous souvenez que nous accusions une semblable augmentation pour l'exercice précédent.

Nous avons encore à nous féliciter du fidèle attachement de nos actionnaires; la division du capital de l'Institution entre un nombre de plus en plus grand d'actionnaires, (2,304) et l'excellent classement qui en résulte, attendu qu'ils sont groupés dans toutes les localités où une succursale de cette Banque est établie, sont, vous n'en doutez pas un grand élément de force en faveur de l'Institution.

Depuis votre dernière assemblée, HUIT (8) succursales régulières ont été ouvertes: à CHICOUTIMI, JONQUIERES, SHERBROOKE, RIMOUSKI, SAINT-POLY-CARPE, CITE D'OUTREMONT, et à Montréal, 3538 avenue DELORIMIER et 740 avenue MONT-ROYAL est.

Nous avons fermé les succursales suivantes: à DALHOUSIE, N.-B., SAINTE-URSULE, P. Q., et SAINT-CHRYSOSTOME, P. Q.

Ces nouvelles ouvertures portent le nombre de nos succursales à CENT TRENTE-TROIS (133), toutes établies dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Edouard.

Le Bureau-Chef et par des inspecteurs et officiellement à la loi des banques un examen minuté et raissant au bilan attesté

Notre personnel, tant son concours dévoué et assemblée à passer une rérale, appelée plus particulièrement fondation d'une pension et permanents, s'en ser par maladie ou autrement

A messieurs les com port à cette assemblée, n années; les résultats heu de leur dévouement et d dans le public. Nous so remercements qu'ils ont

Le rapport de ces l'honorable Paul TOUR regrets à cette occasion, à sa famille.

POUR LE CONSEIL D'

LA BANQUE

Rapport de Messieurs l'annuelle de

Messieurs les actionnaires

C'est avec un grand résultats de nos travaux et ce, en exécution du n dernière assemblée géne

Nous avons tenu no tous les documents et pi ont été fournis; après v obligations des gouvern aux argents en caisse e prescrite par vos règlem

Le progrès rapide e proportion très élevée d qu'elle est administrée a en sommes convaincus.

Nous ne pouvons, e regrets causés par la mor de Navigation du Chem que depuis près de ving

Nous avons, de plu notre collègue, l'honora du Canada depuis son o M. Tourigny avait touj de votre banque, nous en lui offrant nos très si

LA BANQUE

Balance au crédit du co bre 1924. Profits de l'exercice fini faite des frais d'adm ve pour intérêts per et provision pour p

Répartis comme suit:

Dividende trimestriel a

Payé le 2 mars 192

Payé le 1 juin 1925

Payé le 1 septembr

Payé le 1 décembre

Taxe fédérale sur le papi

(que) et provision p

Amortissement complet

tien des nouvelles s

tes "Immeubles d

aussi "Autres Im

Balance au crédit du co

FONDS DE RESERV

Balance au crédit le 30

Le Bureau-Chef et toutes nos succursales ont été visitées pour l'exercice écoulé par des inspecteurs et officiers compétents; aussi MM. les auditeurs, nommés conformément à la loi des banques lors de votre dernière assemblée, ont fait comme à l'ordinaire un examen minutieux de l'actif et du passif de la Banque, et leur certificat apparaissant au bilan atteste leur satisfaction.

Notre personnel, tant au bureau central que dans les succursales, nous a continué son concours dévoué et nous l'en remercions. Aussi vous serez appelés durant cette assemblée à passer une résolution permettant l'achat d'une police d'assurance-vie générale, appelée plus particulièrement "Assurance groupe", et ce dans le but d'aider à la fondation d'une pension de retraite à tout officier ou employé qui, par ses services loyaux et permanents, s'en serait rendu digne, à l'âge où il ne pourrait continuer son travail, par maladie ou autrement.

A messieurs les commissaires-censeurs, qui vous présenteront également leur rapport à cette assemblée, nous rendons le même témoignage de satisfaction que les autres années; les résultats heureux de l'exercice écoulé, dépendent, pour une large part, de leur dévouement et de la grande confiance qu'ils inspirent et dont ils jouissent dans le public. Nous sommes heureux d'être vos interprètes en leur adressant les remerciements qu'ils ont mérités.

Le rapport de ces messieurs mentionne la mort toute récente de leur collègue, l'honorable Paul TOURIGNY. Vous partagez certainement avec nous leurs vifs regrets à cette occasion, et participez, sans aucun doute, aux sympathies qu'ils offrent à sa famille.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION:

(Signé) H. LAPORTE,

Président.

(Signé) TANCREDE BIENVENU,

Vice-président et directeur-général

1924 — 1925

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Rapport de Messieurs les Commissaires-Censeurs, présenté à l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, le mercredi 3 février 1926.

Messieurs les actionnaires,

C'est avec une grande satisfaction que nous avons l'honneur de vous donner les résultats de nos travaux mensuels durant l'exercice fiscal écoulé de votre Institution, et ce, en exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière assemblée générale.

Nous avons tenu nos assemblées mensuelles très régulièrement, et à chacune d'elles, tous les documents et pièces justificatives nécessaires à l'exercice de notre mandat nous ont été fournis; après vérifications, nous avons pu constater que les valeurs, telles que obligations des gouvernements, corporations municipales, scolaires et autres, ajoutées aux argents en caisse et en banque, s'élevaient en tout temps au-dessus de la somme prescrite par vos règlements, pour répondre aux exigences possibles des déposants.

Le progrès rapide et constant qu'a fait votre Institution depuis sa fondation, et la proportion très élevée de son actif liquide, considéré d'une réalisation facile, démontre qu'elle est administrée avec zèle et prudence. Cette brillante situation compense, nous en sommes convaincus, les grands sacrifices que se sont imposés ses fondateurs.

Nous ne pouvons, en terminant, que nous associer à l'expression générale des vifs regrets causés par la mort de Monsieur G.-M. BOSWORTH, président de la Compagnie de Navigation du Chemin de Fer Pacifique Canadien, et administrateur de cette Banque depuis près de vingt ans.

Nous avons, de plus, à enregistrer, comme vous le savez le décès tout récent de notre collègue, l'honorable Paul TOURIGNY, actionnaire de la Banque Provinciale du Canada depuis son organisation, et, à ce titre, l'un de ses fondateurs. L'honorable M. Tourigny avait toujours porté un très vif intérêt aux développements et aux progrès de votre banque, nous sommes certains d'être vos interprètes auprès de sa famille en lui offrant nos très sincères et très vives sympathies.

POUR LES COMMISSAIRES-CENSEURS,

(Signé) N. PERODEAU,

Président.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

30 novembre 1925

CREDIT

Balance au crédit du compte "Profits et Pertes" le 30 novembre 1924.....	\$ 22,738.28
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1925, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus (\$79,591.35) et provision pour pertes et dettes douteuses.....	407,258.97
	\$429,997.25

DEBIT

Répartis comme suit:	
Dividende trimestriel au taux de 9% l'an sur le capital versé, comme suit:	
Payé le 2 mars 1925.....	\$67,500.00
Payé le 1 juin 1925.....	67,500.00
Payé le 1 septembre 1925.....	67,500.00
Payé le 1 décembre 1925.....	67,500.00
	270,000.00
Taxe fédérale sur le papier-monnaie (circulation de cette Banque) et provision pour impôt sur le revenu.....	50,000.00
Amortissement complet des faits d'installation et de maintien des nouvelles succursales et réduction sur les comptes "Immeubles de la Banque", "Ameublement" et aussi "Autres Immeubles".....	84,534.02
	\$404,534.02
Balance au crédit du compte "Profits et Pertes".....	25,463.23
	\$429,997.25

FONDS DE RESERVE:

Balance au crédit le 30 novembre 1925.....	\$1,500,000.00
--	----------------

Rapport Général de la Banque au 30 novembre 1925

PASSIF

Dépôts ne portant pas intérêt.....	\$ 6,352,998.32
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date.....	29,659,389.29
Balance due au gouvernement fédéral.....	330,735.67
Balances dues aux gouvernements provinciaux.....	212,737.94
Balances dues aux banques et correspondants de banques du Royaume-Uni et des pays étrangers.....	8,978.98
	\$36,564,840.20
Billets de la Banque en circulation.....	3,930,348.00
Dividendes déclarés et non encore réclamés.....	3,436.19
Dividende déclaré et payable le premier décembre 1925.....	67,500.00
	\$40,566,124.39
Capital versé.....	3,000,000.00
Fonds de Réserve.....	1,500,000.00
Balance au compte de "Profits et Pertes".....	25,463.23
	\$45,091,587.62
Passif non compris dans les item précédents.....	128,006.56
	\$45,219,594.18

ACTIF

Espèces monnayées.....	\$ 154,282.99
Billets du Dominion.....	1,797,278.50
Dépôt aux Réserves Centrales d'Or.....	700,000.00
Billets d'autres Banques.....	625,986.00
Numéraires des Etats-Unis et autre numéraire étranger.....	78,600.91
Chèques sur d'autres Banques.....	2,115,591.13
Balances dues par d'autres Banques au Canada.....	2,158,640.89
Balances dues par des Banques et des Correspondants de Banques d'ailleurs qu'au Canada.....	242,310.13
	\$ 7,872,690.55
Valeurs du Gouvernement de la Puissance du Canada et des Provinces, ne dépassant pas la valeur marchande.....	4,880,785.72
Valeurs Municipales canadiennes et valeurs publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que les valeurs publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande.....	1,345,992.79
Valeurs de chemins de fer, débetures et actions, n'excédant pas le prix du marché.....	2,327,345.89
Prêts à demande et à courte échéance (ne dépassant pas trente jours) au Canada, sur actions, débetures, obligations et autres titres d'une valeur marchande qui suffit à les courir.....	9,971,870.37
	\$26,398,685.32

Grand total

Prêts à terme aux Corporations Municipales et scolaires \$ 1,167,083.98	
Prêts courants et escompte au Canada, après avoir pourvu pleinement pour créances mauvaises ou douteuses.....	15,041,045.04
	16,208,129.02
Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur lesdits effets.....	79,591.35
	\$16,128,537.67
Dépôt fait au Gouvernement fédéral en garantie des billets de la Banque en circulation.....	155,800.00
Prêts non en cours, déduction faite des pertes prévues.....	202,204.78
Immeubles autres que les bureaux de la Banque.....	199,415.00
Immeubles et meubles appartenant à la Banque, au prix coûtant, déduction faite des amortissements.....	1,731,919.86
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque.....	100,940.45
Autre actif non compris dans les item précédents.....	302,091.10
	\$45,219,594.18

Vérifié et trouvé exact: (Signé) J.-R. CHOQUET, Comptable en chef.

Pour le Conseil d'Administration: (Signé) H. LAPORTE, Président. (Signé) TANCREDE BIENVENU, Vice-président et Directeur-Général.

CERTIFICAT DES AUDITEURS NOMMES PAR LES ACTIONNAIRES

Aux Actionnaires de

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

Nous avons comparé le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés reçus des différentes succursales. Nous avons vérifié les valeurs détenues au Bureau-Chef, représentant les placements de la Banque et garantissant les prêts. Tous les renseignements et explications que nous avons requis nous ont été donnés.

Nous sommes d'opinion que les opérations de la Banque qui sont venues à notre connaissance relèvent des pouvoirs de la Banque et que l'état ci-haut est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact de la situation de la Banque à l'heure actuelle, après provision pour pertes et créances douteuses, ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

(Signé) J.-A. LaRUE, C.A., de LaRue & Trudel, Québec.

(Signé) L.-E. POTVIN, C.A., de Turcotte, Merrill & Potvin, Montréal.

Montréal, le 19 décembre 1925.

Les membres du Conseil d'administration et du Bureau des Commissaires-censeurs ont tous été réélus à l'unanimité.

A une assemblée du Conseil d'administration de la Banque tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, l'honorable sir Hormidas Laporte fut élu président, et M.M. W. F. Carsley et Tancrede Bienvenu, tous deux vice-présidents.

A une assemblée du Bureau des Commissaires-Censeurs, laquelle a eu lieu immédiatement après l'assemblée des actionnaires, Son Honneur l'honorable N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a été élu président, et l'honorable E.-L. Patenaude, vice-président de ce bureau de contrôle pour le département d'épargne.

Compte rendu officiel de l'exposition avicole de Montréal

RAPPORT OFFICIEL

PLYMOUTH ROCK BARRES

Cochs (11 exhibits): 1er J. H. Larochelle, 2ème, 2ème, Byards, B. R. Yars; 3ème, Prospère Rock...

RHODE ISLAND ROUGE C. S.

Cochs (12 exhibits): 1er, J.-E. Benoit; 2ème, J. E. Benoit; 3ème, Dr W. Watson V.S. Poullettes (11 exhibits): 1er, J. E. Benoit; 2ème, J. E. Dupaul; 3ème, J. E. Benoit; 4ème, J. E. Dupaul...

WYANDOTTES BLANCHES

Cochs (14 exhibits): 1er, J. T. Rothwell; 2ème, Jos. White; 3ème, Jos. White. Poullettes (17 exhibits): 1er, J. T. Rothwell; 2ème, Jos. White; 3ème, Jos. White.

CHANTECLERS

Cochs (8 exhibits): 1er, J. A. Lagassé, N.P.; 2ème, J. A. Lagassé, N.P.; 3ème, Adoma Paquette. Poullettes (12 exhibits): 1er, J. A. Lagassé, N.P.; 2ème, Adoma Paquette; 3ème, J. Charbonneau...

LEGHORNS BLANCHES

Cochs (9 exhibits): 1er, E. Bertie; 2ème, E. Bertie; 3ème, J. D. Lachapelle. Poullettes (14 exhibits): 1er, E. Bertie; 2ème, E. Bertie; 3ème, E. Bertie.

PLYMOUTH ROCK BARRÉES

Troupeau: 1er, J.-E. Fontaine; 2ème, A. Desmarais; 3ème, Dr. W. Watson.

RHODE ISLAND ROUGES

Troupeau: 1er, J. E. Dupaul; 2ème, J. E. Benoit; 3ème, J. E. Benoit.

WYANDOTTES BLANCHES

Troupeau (4 exhibits): 1er, Jos. White; 2ème, Laurentian Wyandotte Farm; 3ème, Laurentian Wyandotte Farm.

CHANTECLERS

Troupeau, (4 exhibits): 1er, J. A. Lagassé; 2ème, Ovide Lachapelle; 3ème, Adoma Paquette.

LEGHORNS BLANCHES C. D.

Troupeau (5 exhibits): 1er, E. Bertie; 2ème, Tom J. Adamson; 3ème, O. Moring.

PLYMOUTH ROCK BARRÉES

Trio (7 exhibits): 1er, Clovis Ouimet; 2ème, Perkins & Harvey; 3ème, J.-E. Fontaine.

RHODE ISLAND ROUGES

Trio (6 exhibits): 1er, J.-E. Fontaine; 2ème, Lafleur & Lafleur; 3ème, Collège de l'Assomption.

WYANDOTTES BLANCHES

Trio (6 exhibits): 1er, Jos. White; 2ème, Lafleur & Lafleur; 3ème, Parkins & Harvey.

LEGHORNS BLANCHES C. S.

Trio (9 exhibits): 1er, J. D. Lachapelle; 2ème, Moring; 3ème, K. N. Gareau.

DINDONS BRONZES

V. Mâle (3 exhibits): 1er, J. E. Fontaine; 2ème, J. E. Fontaine.

V. Femelle (5 exhibits): 1er, J. E. Fontaine; 2ème, L. A. Béjise.

J. Mâle (5 exhibits): 1er, Mme Eugène Joly; 2ème, L. A. Béjise.

J. Femelle (11 exhibits): 1er, Mme Eugène Joly; 2ème, Mme Eugène Joly.

OIE TOULOUSE

V. Mâle (6 exhibits): 1er, J. E. Fontaine; 2ème, J. E. Fontaine.

V. Femelle (5 exhibits): 1er, J. E. Fontaine; 2ème, J. E. Fontaine.

J. Mâle (7 exhibits): 1er, J. E. Fontaine; 2ème, Perkins & Harvey.

J. Femelle (5 exhibits): 1er, J. E. Fontaine; 2ème, J. E. Fontaine.

OIE AFRICAINE

V. Mâle (8 exhibits): 1er, Dr W. Watson, V.S.; 2ème, Dr W. Watson, V.S.

V. Femelle (8 exhibits): 1er, Jos. Laramée; 2ème, Wilbrod Laramée.

J. Mâle (8 exhibits): 1er, Dr W. Watson; 2ème, Dr W. Watson.

J. Femelle (8 exhibits): 1er, Dr W. Watson; 2ème, Jos. Laramée.

OIE EMBDEN

V. Mâle (6 exhibits): 1er, Dr W. Watson V.S.; 2ème, Dr W. Watson.

V. Femelle (4 exhibits): 1er, Dr W. Watson, V.S.; 2ème, Dr W. Watson, V.S.

J. Mâle (9 exhibits): 1er, Evariste Ouimet; 2ème, Evariste Ouimet.

J. Femelle (9 exhibits): 1er, Dr W. Watson, V.S.; 2ème, Dr W. Watson.

PEKINS CANARDS

V. Mâle (2 exhibits): 1er, Eugène Joly; 2ème, L. A. Béjise.

V. Femelle (4 exhibits): 1er, Eugène Joly; 2ème, Anatole Fontaine.

J. Mâle (9 exhibits): 1er, Mme Eugène Joly; 2ème, Mme Eugène Joly.

J. Femelle (12 exhibits): 1er, Eugène Joly; 2ème, Eugène Joly.

ROUEN CANARDS

V. Mâle (6 exhibits): 1er, Eugène Joly; 2ème, Dr W. Watson, V.S.

V. Femelle (1 exhibit): 1er, Anatole Fontaine.

J. Mâle (6 exhibits): 1er, Eugène Joly; 2ème, Dr W. Watson, V.S.

J. Femelle (12 exhibits): 1er, 2ème et 3ème, Dr W. Watson, V.S.

T. A. V. CANARD

J. Mâle, (4 exhibits): 1er et 2ème, Montreal Poultry Farm.

J. Femelle (4 exhibits): 1er et 2ème, Montreal Poultry Farm.

GEANT DES FLANDRES

J. Mâle (2 exhibits): 1er, Armand Raymond.

V. Femelle (4 exhibits): 1er, 2ème, 3ème et 4ème, Clapier St-Laurent.

GEANT DES FLANDRES T. A. V.

V. Mâle: 1er, A. A. Finel; 2ème, Clapier St-Laurent; 3ème, Clapier St-Laurent.

V. Femelle (7 exhibits): 1er et 3ème, A. A. Finel.

V. Femelle (8 exhibits): 1er, 2ème et 3ème, A. A. Finel.

J. Mâle (8 exhibits): 1er, 3ème et 4ème, A. A. Finel.

J. Femelle (11 exhibits): 1er Clapier St-Laurent.

OEUF BRUNS

(4 exhibits): 1er, Prospère Rock; 2ème, Clovis Ouimet.

Classe 30 (4 exhibits): 1er, J. E. Benoit.

OEUF BLANCS

(3 exhibits): 1er, A. Moring; 2ème, Ovide Lafleur.

Classe 32 (3 exhibits): 1er, Chas. C. Décarry; 2ème, O. Moring.

VOILAILLES ABATTUES

(4 exhibits): 1er, 3ème et 4ème, André Cusson.

CHAPONS

(4 exhibits): 1er, 2ème, 3ème, et 4ème, André Cusson.

(Suite à la page 109)

AVIS PUBLIC

Cité de Québec, - Bureau d'Hygiène.

Le Bureau d'Hygiène de la Cité de Québec donne avis à tous les cultivateurs et à tous les fournisseurs de lait et de crème, que le règlement concernant la consommation et la vente du lait et de la crème dans la cité de Québec n'a pas été amendé ni abrogé.

Le BUREAU D'HYGIENE de la Cité est décidé de faire observer le règlement dans toute son intégralité et les délinquants seront punis suivant la loi par la confiscation de leur marchandise ou l'amende.

Le Bureau d'Hygiène de la Cité de Québec,

par Jos. GOSSELIN, M.D., D.H.P.

Directeur du Service.

A la recherche du Pacifique

Celui qui se dirige vers l'ouest à la recherche du Pacifique traverse un pays de romance et d'aventures.

Tout d'abord, c'est Ottawa, la capitale de notre Dominion, puis les régions minières de Cobalt et de Porcupine, Winnipeg et les prairies fertiles, le parc national de Jasper, le Mont Robson, Vancouver et Victoria. Si les beautés estivales des montagnes vous enchantent, leurs pics enneigés vous fascineront.

Le "Continental, Limitée" part de la Gare Bonaventure à Montréal à 10.15 p. m., tous les jours pour Winnipeg, Edmonton et Vancouver, vous apprécierez aussi l'agrément du "Radio à bord."

Les touristes en destination de la Californie voyagent via Vancouver Victoria dans l'autre direction.

N'importe lequel agent du Canadien National se fera un plaisir de vous donner tous renseignements utiles ou bien adressez-vous aux bureaux, 10 rue Sainte-Anne et 231 rue Saint-Joseph (immeuble Québec Power) Québec tél. 2-2200.



Les Enfants Heureux et Sains

ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le

NOVORO

Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons-ici et à l'étranger.

Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

(Déposé libre de tous droits au Canada)

CONCOURS DE PONTE A L'EST ET A L'OUEST DU QUEBEC.

4ème année. Rapport hebdomadaire. Semaine No 13, finissant le 6 f. v. r 1926

Les concours se sont ouverts le 1er novembre 1925 et se continueront pendant 52 semaines. Chaque parquet contient 10 oiseaux numérotés de 1 à 10. Les tableaux ci-dessous donnent, dans la colonnes de 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet.

Table with columns: Parquet, Propriétaire et adresse, Race, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, H, T. Rows include Calder, C. D., Dalcourt, E., Henry, H., Lachapelle, J. D., Carr, W. A., Fournier, Hilaire, Laflamme, E. K., Proulx, J. A., Station Exp., La Ferme, Station Exp., Ste-Anne, Collège l'Assomption, Cormier, Ovide, DeRoy, Adélar, DeRoy, Antoine, Galarneau, Eugène, Godbout, J. A., Hébert, Jos. V., Paquet, Chs E., Tremblay, J. H., Vallée, J. A.

Table with columns: Parquet, Propriétaire et adresse, Race, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, H, T. Rows include Circle Bar P. Farm, Calumet, Qué., Laurel P. Far. Rougemont, Qué., Montreal W.P. Farm, Mont.-West., W. H. Parsons, Barnston, Qué., C. D. Calder, Cowansville, Qué., H. J. Hussey, Masawippi, Qué., J. C. Mercer, Markdale, Ont., Apple Grove P. Yds, Brigham, Qué., Miss R. G. Knight, Beebe, Qué., Bond Little, R.R. 1, North Hatley, Exp. Station, Lennoxville, Que., Exp. Station, Lennoxville, Que., Exp. Station, Lennoxville, Qué., H. R. Drew, R.R. 3, North Hatley, Mrs. Alex. MacKay, Tomifobia, Q., Wm. C. Strong, West Brome, Qué., John E. Burnet, Cowansville, Que., E. K. Laflamme, Ste-Germaine, Q., Fred Bell, Ayers' Cliff, Qué., Oka Agr. Institute, La Trappe, Q.

LE BULLETIN DE RAPPORT

(Suite de la page) PLYMOUTH R. BL. Cochs (4 entrées): 1er, et 2ème, Poules (4 exhibits): 1er et 2ème, Cochets (4 exhibits): 1er et 2ème, Poullettes (2 exhibits): 1er et 2ème. PLYMOUTH W. BL. Cochs (4 exhibits) et 1er 2ème, Poules (4 exhibits) 1er et 2ème, Cochets (5 exhibits): 1er, R. J. C., Poullettes (5 exhibits): 1er, E. A. WYANDOTTE ARG. Cochs (3 entrées): 1er et 2ème, Poules (3 exhibits): 1er et 2ème, Poullettes (5 exhibits): 1er, Perle. RHODE ISLAND T. Cochs (1 exhibit): 1er, John Smith, Poules (1 exhibit): 1er, John Smith. ORPINGTON F. Poules (2 exhibits): 1er, John Smith, Watson. Poullettes (2 exhibits): 1er et 2ème. ORPINGTON BL. Cochs (1 exhibit): 1er, Montreal Farm, Poules (3 exhibits): 1er et 2ème, Farm. Poullettes (1 exhibit): 1er, Montreal Farm. ANCONA T. Cochs (1 exhibit): 1er, M. Marion, Poules (5 exhibits): 1er et 2ème, Cochets (3 exhibits): 1er et 2ème, Poullettes (8 exhibits): 1er, Chas. Marion. DORKING T. Poule (1-exhibit): G. E. Brown. LEGHORN B. Cochs (1 exhibit): 1er, David P. Cochets (5 exhibits): 1er et 2ème, Poullettes (4 exhibits): 1er, Job Marion. LEGHORN T. Cochets (3 exhibits): 1er, M. Marion, Poules (5 exhibits): 1er et 2ème, Poullettes (6 exhibits): 1er et 2ème. MINORQUE Cochs (3 exhibits): 1er, J. A. Houle, Poules (9 exhibits): 1er, G. Honore Houle, Cochets (5 exhibits): 1er, J. B. Houle, Poullettes (1 exhibit): 1er et 2ème. CORNISH T. Cochs (1 exhibit): 1er, G. E. Cochets (1 exhibit): 1er, G. Poules (2 exhibits): 1er et 2ème, Poullettes (2 exhibits): 1er et 2ème. BRAHMA C. Cochs (4 exhibits): 1er, Dr W. Brown, Poules (4 exhibits): 1er et 2ème, Cochets (3 exhibits): 1er et 2ème, Poullettes (2 exhibits): 1er, D. H. Lacoste. BRAHMA F. Cochs (2 exhibits): 1er et 2ème, Poules (2 exhibits): 1er et 2ème. COCHIN F. Poules (2 exhibits): 1er, Dr W. G. E. Brown. COCHIN PE. Cochs (2 exhibits): 1er et 2ème, Poules (2 exhibits): 1er et 2ème, Cochets (1 exhibit): 1er, G. Poullettes (2 exhibits): 1er et 2ème. LAUGHAN T. Cochets (1 exhibit): 1er, G. Poules (1 exhibit): 1er, G. Poullettes (1 exhibit): 1er, G.

SOUFFREZ D'UNE H

M. Stuart, l'inventeur de Pads adhésifs de tout hernieux... sa, ainsi qu'un traitement de l'absolument grat

LES PLAPAO-PADS D'adésifs différents—cons adhésif ayant pour fins de tenir en place. Pas de courroies, pas d'attaches. Pas d'irritation—et pas de dépenses. Par des milliers de personnes les plus douteux sans en venir à son travail. Ont été à Rome, le Grand Prix à l'honneur à l'exposition de 1925. Le procédé de fabrication est tel que le besoin de bricoles par la suite du temps et de dépenser vieux appareils; apprenez avant que la rupture coûte rien d'essayer PLAPAO d'argent, seulement ce coût.

COUPON POUR E Plapao Laboratories Inc. St-Louis, Mo. Messieurs, S'il vous plaît m'envoyer un essai, aussi votre brochure l'hermie et ce gratuitement. Nom, Adresse, Cité.

RAPPORT OFFICIEL

(Suite de la page 108)

PLYMOUTH R. BLANCHE
Coqs (4 entrées): 1er et 2ème, Dr W. Watson V.S.
Poules (4 exéhibits): 1er et 2ème, Dr W. Watson.

PLYMOUTH FAUVES
Coqs (4 exéhibits) et 1er 2ème, Harry J. Cross.
Poules (4 exéhibits) 1er et 2ème Harry L. Cross.

WYANDOTTE ARGENTÉE
Coqs (3 entrées): 1er et 2ème, Perkins & Harvey.
Poules (3 exéhibits): 1er et 2ème, Perkins & Harvey.

RHODE ISLAND T. A. V.
Coqs (1 exéhibits): 1er, John Smith.
Poules (1 exéhibits): 1er, John Smith.

ORPINGTON FAUVE
Poules (2 exéhibits): 1er, John Smith; 2ème Dr W. Watson.
Poulettes (2 exéhibits): 1er et 2ème, Dr W. Watson.

ORPINGTON BLANCHE
Coqs (1 exéhibits): 1er, Montreal Poultry Farm.
Poules (3 exéhibits): 1er et 2ème, Montreal Poultry Farm.

ANCONA T. V.
Coqs (1 exéhibits): 1er, M. Mandeville.
Poules (5 exéhibits): 1er et 2ème, M. Mandeville.

DORKING T. V.
Poule (1 exéhibits): G. E. Brown.

LEGHORN BRUNE
Coqs (1 exéhibits): 1er, David Partridge.
Poules (5 exéhibits): 1er et 2ème David Partridge.

LEGHORN T. A. V.
Coquets (3 exéhibits): 1er M. Mandeville.
Poules (7 exéhibits): 1er et 2ème, E. R. Jeffrey.

MINORQUE NOIR
Coqs (3 exéhibits): 1er, J. A. Rock; 2ème, Honoré Houle.
Poules (9 exéhibits): 1er, G. E. Brown; 3ème, Honoré Houle.

CORNISH T. V.
Coqs (1 exéhibits): 1er, G. E. Brown.
Coquets (1 exéhibits): 1er, G. E. Brown.

BRAHMA CLAIRE
Coqs (4 exéhibits): 1er, Dr W. Watson; 2ème, G. E. Brown.
Poules (4 exéhibits): 1er et 2ème, Dr W. Watson.

BRAHMA FONCÉ
Coqs (2 exéhibits): 1er et 2ème, G. E. Brown.
Poules (2 exéhibits): 1er et 2ème, G. E. Brown.

COCHIN FAUVE
Poules (2 exéhibits): 1er, Dr W. Watson V.S.; 2ème G. E. Brown.

COCHIN PERDRIX
Coqs (2 exéhibits): 1er et 2ème, G. E. Brown.
Poules (2 exéhibits): 1er et 2ème, G. E. Brown.

LAUGHAN T. V.
Coquets (1 exéhibits): 1er, G. E. Brown.
Poules (1 exéhibits): 1er, G. E. Brown.

ANDALOUSE ESPAGNOLE
Coquets (1 exéhibits): 1er, Chas. C. Décaray.
Poulettes (2 exéhibits): 1er et 2ème, Chas. C. Décaray.

HAMBURG DORÉ OU ARGENTÉ
Coquets (1 exéhibits): 1er, G. E. Brown.

HAMBURG T. A. V.
Coqs (2 exéhibits): 1er et 2ème, G. E. Brown.
Coquets: 1er et 2ème, G. E. Brown.

POLONAISE NOIRE A HUPPE BLANCHE
Coqs (1 exéhibits): 1er, G. E. Brown.
Poules: 1er, G. E. Brown.

POLONAISE T. A. V.
Coqs (2 exéhibits): 1er et 2ème, G. E. Brown.
Coquets (2 exéhibits): 1er et 2ème, G. E. Brown.

HONDAN T. V.
Coqs (2 exéhibits): 1er et 2ème, G. E. Brown.
Coquets (1 exéhibits): 1er, Léon Marion.

COMBATTANT ROUGE A PLASTRON NOIR
Poulette (1 exéhibits): Chas. G. Décaray.

GAMES T. A. V.
Coqs (2 exéhibits): 1er, G. E. Brown; 2ème, Ant. Blain.
Poules (4 exéhibits): 1er et 2ème, G. E. Brown.

T. A. V. NON MENTIONNÉE
Coqs (1 exéhibits): 1er, Dr W. Watson.
Coquets (1 exéhibits): 1er, J. Alex. St-Pierre.

PLYMOUTH ROCK T. V.
Troupeau: 1er, Dr W. Watson.

LEGHORN T. V.
2er, David Partridge; 2ème, E. R. Jeffrey.
Classe 78 T. A. V. Troupeau: 1er et 2ème Albert Sévigny.

MINORQUES T. V.
Troupeau: 1er, L. J. Bélanger.
T. A. V. Troupeau: 1er et 2ème, G. D. Brown.

COMBATTANT T. V.
Coquets (2 exéhibits): 1er, A. Ross; 2ème, D. Huot.
Poulettes (4 exéhibits): 1er et 2ème, A. Ross.

BANTAM COCHIN FAUVE
Coqs (4 exéhibits): 1er, A. E. Gregson; 2ème, M. Mandeville.
Classe 83, Poules: 1er et 2ème, M. Mandeville.

COCHIN T. A. V.
Coquets (1 exéhibits): Byards B. R. Yards.
Poulettes: 1er et 2ème, Byards B. R. Yards.

La Banque d'Epargne
Montréal, 8 février 1926.

Messieurs: Le bilan qui vous est présenté vous indique la très grande simplicité de nos opérations. Elles sont tellement claires et limpides que toute notre situation s'y reflète comme dans un miroir.

Table with 2 columns: Description of financial items and Amount. Includes 'Espèces en caisse et dans les banques', 'Obligations des Gouvernements Fédéral et Provinciaux', etc.

Au-delà de \$50,000,000.00 complètement liquides garantissent les \$54,000,000.00 de nos dépôts, sans mentionner ni inclure nos immeubles évalués par la cité à plus de deux millions.

Avant la guerre nous avions \$2,500,000.00 d'obligations du Gouvernement fédéral. Nous en avons aujourd'hui pour plus de \$10,000,000.00. La Banque paie un intérêt de 3% sur tous ses dépôts et ne reçoit d'autres revenus que celui qu'elle perçoit de leurs placements sur des titres très sûrs.

Le confort bienfaisant



est rendu doublement agréable par l'arome exquis du produit.
Étiquette brune, 75c. Mélange Orange Pekoe, 85c.

mission d'un demi de un pour cent sur ses dépôts. Depuis quatre-vingts ans que la banque est fondée le principal souci de ses administrateurs a toujours été de donner à ses déposants l'assurance d'une absolue sécurité.

Rapport de la Société d'Agriculture du comté d'Yamaska, pour l'année se terminant le 31 décembre 1925

- 143—Flanelle simple: 1er La Joyal, Yamaska, 2e W. Proulx, St-Pie, 3e Jos Crevier, St-François-du-Lac.
144—Flanelle croisée: 1er Omer Crevier, St-Elphège, 2e Georges Parenteau, St-Pie, 3e Octave Lalancette, St-Gérard.
145—Toile simple: 1er Alphonse Laramée, St-François-du-Lac, 2e Georges Parenteau, St-Pie, 3e Octave Lalancette, St-Gérard.
146—Toile croisée: 1er La Lachapelle, St-Bonaventure, 2e Ernest Lemaire, St-Bonaventure, 3e Adolphe Beaulac, St-François-du-Lac.
147—Châle en laine: 1er Ernest Lemaire, St-Bonaventure, 2e Adolphe Beaulac, St-François-du-Lac, 3e Omer Crevier, St-Elphège.
148—Couverture de lit en laine: 1er Ernest Lemaire, St-Bonaventure, 2e Deus Allard, La Baie, 3e Omer Crevier, St-Elphège.
149—Couvre-pieds tissés: 1er La Lachapelle, St-Bonaventure, 2e Octave Lalancette, 3e Ernest Lemaire, St-Bonaventure, 4e Hercule Joyal, St-François-du-Lac, 5e Omer Crevier, St-Elphège.
150—Couvre-pieds à l'aiguille: 1er Ernest Lemaire, St-Bonaventure, 2e Hercule Joyal, St-François-du-Lac, 3e Omer Crevier, St-Elphège.
151—Catalogue de plancher: 1er Jos. Foreier, St-François-du-Lac, 2e Adolphe Cartier, St-Guillaume, 3e Georges Parenteau, St-Pie, 4e Ernest Lemaire, St-Bonaventure, 5e Adolphe Beaulac, St-François-du-Lac, 6e Wilfrid Tessier, St-Bonaventure, 7e Rosaire Cartier, St-Guillaume, 8e Ernest Lemaire, St-Bonaventure, 9e Adolphe Boucher, St-François-du-Lac, 10e La Béthlé, St-Guillaume.
152—Bris tricotés et laines: 1er Wilfrid Tessier, St-Bonaventure, 2e Adolphe Cartier, St-Guillaume, 3e Ernest Lemaire, St-Bonaventure, 4e Donat Gagnon, St-Elphège.
153—Broderie à la main: 1er Ernest Lemaire, St-Bonaventure, 2e Adolphe Boucher, St-François-du-Lac, 3e La Béthlé, St-Guillaume.
154—Cousins: 1er Donat Gagnon, St-Elphège, 2e Ernest Lemaire, St-Bonaventure, 3e Deus Allard, La Baie.
155—Bris tricotés et laines: 1er Wilfrid Tessier, St-Bonaventure, 2e Adolphe Cartier, St-Guillaume, 3e Ernest Lemaire, St-Bonaventure, 4e Donat Gagnon, St-Elphège.
156—Mittaines tricotées en laine: 1er Jos. Foreier, St-François-du-Lac, 2e Jos. A. Boisvert, La Baie, 3e Donat Gagnon, St-Elphège, 4e Jos. Crevier, St-François-du-Lac.
157—Autres ouvrages en tricot de laine: 1er Herman Martel, La Baie, 2e Frs Lachapelle, St-François-du-Lac, 3e Adolphe Cartier, St-Guillaume, 4e Ernest Lemaire, St-Bonaventure.
158—Autres ouvrages de tricot de toute autre matière: 1er Ernest Lemaire, 2e Jos. Courchesne, St-Zéphirin, St-Bonaventure.

Sur quoi placer, et comment

Les valeurs que nous plaçons émanent presque toutes de sociétés industrielles ou de corps publics de la province de Québec. Dans leurs catégories respectives, elles combinent le maximum de sécurité avec le maximum de rendement. Elles sont émises en titres de \$100, de \$500., et de \$1,000, pour vous permettre de réduire vos risques au minimum en divisant votre placement. Mettre de l'argent dans ces valeurs, c'est aider au développement économique du Canada français, qui profitera à chacun de nous. Versailles-Vidrières-Boullais, (limitée), Montréal, rue St-Jacques, Immeuble Versailles.

- 3e Adolphe Boucher, St-François-du-Lac, 4e Deus Allard, La Baie; 159—Savon: 1er Anatole Fontaine, St-Guillaume, 2e La Béthlé, St-Guillaume, 3e William Proulx, St-Pie, 4e Herman Martel, La Baie; 160—Ouvrage de fantaisie en foie d'oeur: 1er Adolphe Beaulac, St-François-du-Lac, 2e Ernest Lemaire, St-Bonaventure, 3e Conrad Duran, St-François-du-Lac; 161—Souliers faits à domicile: 1er La Béthlé, St-Guillaume, 2e Deus Allard, La Baie; 162—Comptabilité agricole: 1er Aristide Précourt, Pierreville, 2e Roméo Boisvert, Pierreville, 3e Philippe Boisvert, La Baie, 4e La Béthlé, St-Guillaume, 5e Deus Allard, La Baie, 6e Alphonse Laramée, St-François-du-Lac.

CONCOURS D'APPRECIATION DU BÉTAIL pour les jeunes cultivateurs:

- 1er Rosaire Cartier, St-Guillaume, 2e Victor Plamondon, St-François-du-Lac, 3e Adolphe Vanasse, St-Guillaume, 4e Mozart Turcotte, St-Bonaventure, 5e Gérard Gagnon, St-Elphège, 6e Elphège Vanasse, St-Guillaume, 7e Clovis Martin, St-Bonaventure, 8e Robert Tessier, St-Bonaventure.

SURDITE



L'ouïe parfaite est maintenant rendue dans tous cas de surdité ou déficience de l'ouïe amenée par le catarrhe, relâchement, enfoncement, 6-paiement des tambours bourdonnements et sifflements, perforation, destruction complète ou partielle des tambours, écoulement des oreilles, etc.

TAMBOURS D'OREILLE COMMON-SENSE WILSON

"Ces petits appareils téléphoniques sans fil pour les oreilles" ne demandent pas de remèdes, mais remplacent effectivement ce qui manque ou ce qui fait défaut dans les tambours de l'oreille. Ce sont de simples appareils qui s'adaptent facilement à l'oreille, tout en étant invisibles. Doux sûrs et confortables.

Ecrivez aujourd'hui pour demander notre brochure GRATUITE de 168 pages sur la SURDITE qui vous donne amples détails et témoignages.

WILSON EAR DRUM Co., Incorporated
601, LODD BLDG. LOUISVILLE, K. Y.

Pour la Protection des Brevets

Venez à moi avec confiance. Envoyez votre invention ou demandez un registre d'INVENTION GRATUIT. Z. H. POLACHEK PATENT ATTORNEY CONSULTING ENGINEER 70 WALL ST. NEW YORK

INVENTIONS
En tout pays, demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement.
MARION & MARION
364, rue Université, - Montréal
72 1/2 rue St-Pierre, - Québec, et Washington, D. C.

LIC

au d'Hygiène.

avis à tous les cultivateurs le règlement concernant la ville de Québec n'a pas certaines laiteries de Québec, et crème qui entrent dans la ville qui ont subi ANNUELLE-ment et par le Vétérinaire de la

de faire observer le règlement punis suivant la loi par

de Québec. ELIN, M.D., D.H.P. Directeur du Service.

Continental, Limitée" part de la aventure à Montréal à 10.15 us les jours pour Winnipeg, et Vancouver, vous apprécierez l'agrément du Radio à bord. Tristes en destination de la voyageant via Vancouver dans l'autre direction. Lequel agent du Canadien fera un plaisir de vous donner renseignements utiles ou bien vous aux bureaux, 10 rue Sainte-231 rue Saint-Joseph (immeuble Power) Québec tél. 2-2200.

reux et Sains

personnes se trouvent ns, où le

DRO

de d'une mère, quand et digne de confiance. millions de raisons-ici et

tenant pas de drogues qu'aux jeunes et vieux

enseignements écrire à SONS CO. CHICAGO, ILL. Canada)

Rapport hebdomadaire, 3, finissant le 6 f. v. r 1926

des de 1 à 10.

ne "H" se trouve le total nombre total d'œufs est plus ns le relevé total du parquet W. B.—Wyandottes blanchennoxville.

Table with 11 columns labeled 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, H, T. and rows of numbers representing data points.

SOUFFREZ-VOUS D'UNE HERNIE ?

M. Stuart, l'inventeur des Plapao-Pads adhésifs offre d'envoyer à tout hernieux Plapao pour essai, ainsi qu'une brochure sur le traitement de l'hernie, le tout absolument gratis.

LES PLAPAO-PADS DE STUART sont complètement différents-constituant un emplâtre adhésif ayant pour fins de tenir les parties disjointes en place. Pas de courroie, ni boucles, ni ressorts attachés. Pas d'irritation. Ne peuvent pas glisser de sorte qu'ils ne froissent ni ne pressent l'os. Doux comme du velours faciles d'application-et pas dispendieux. En usage depuis 20 ans par des milliers de personnes.—Ont guéri les cas les plus douteux sans empêcher le patient de vaquer à son travail. Ont gagné la Médaille d'Or à Rome, le Grand Prix à Paris, et une mention honorable à l'exposition de Panama à San Francisco. Le procédé de cure étant naturel, pas besoin de bricoles par la suite. Arrêtez de perdre du temps et de dépenser votre argent pour de vieux appareils; apprenez à fermer l'ouverture avant que la rupture complète arrive. Cela ne coûte rien d'essayer PLAPAO. N'envoyez pas d'argent, seulement ce coupon avec votre adresse.

COUPON POUR ESSAI GRATUIT. Plapao Laboratories Inc, 2677 Stuart Bldg. St-Louis, Mo. U. S. A. Messieurs, S'il vous plaît m'envoyer vos PLAPAO pour essai, aussi votre brochure sur le traitement de l'hernie et ce gratuitement. Nom, Adresse, Cité, Prov.

Rapport de la Société d'Agriculture du comté d'Yamaska, pour l'année se terminant le 31 décembre 1925

(Suite de la page 96)

- RACES PORCINES (Chester White, Berkshire, Poland China) 86-verrats de l'année: 1er Arthur Fagnan, Yamaska; 88-truie d'un an: 1er Arthur Fagnan, Yamaska; 90-verrats de 1 an et plus: 1er Adélaïde Cartier, St-Guillaume; 91-verrats de l'année: 1er Joseph Labonté, St-Pie; 92-truies de 2 ans et plus: 1er H. Morvan, St-François; 93-truies de l'année: 1er Simon Traversy, Pierreville; 94-truies de l'année: 1er Rosaire Cartier, St-Guillaume; 2e Adélaïde Cartier, St-Guillaume; 3e W. Laramée, St-François-du-Lac; 4e Simon Traversy, Pierreville

RACE CROISEE:

- 95-truies de 2 ans et plus: 1er Norbert Proulx, La Baie; 2e W. Couturier, St-François-du-Lac; 3e Donat Gagnon, St-Elphège; 4e A. Beaulac, St-François-du-Lac; 96-truies d'un an: 1er Wilbrod Laramée, St-François-du-Lac; 2e Alphé Laramée, St-François-du-Lac; 3e Norbert Proulx, La Baie; 4e H. Morvan, St-François-du-Lac; 97-truies de l'année: 1er Norbert Proulx, La Baie; 2e Adélaïde Cartier, St-Guillaume; 3e Wilbrod Laramée, St-François-du-Lac; 98-1 coq, 3 poules, Plymouth Rock Barrés: 1er Ls Bélie, St-Guillaume; 2e Ernest Lemaire, St-Bonaventure; 3e Arsène Parenteau, Yamaska; 4e Frs Lachapelle, St-François-du-Lac; 99-1 cochet, 3 poulettes: 1er Ernest Lemaire, St-Bonaventure; 2e Ls Bélie, St-Guillaume; 3e Hervé Morvan, St-François-du-Lac; 4e Arsène Parenteau, Yamaska; 100-un coq, 3 poules, Wyandottes: 1er Anatole Fontaine, St-Guillaume; 2e Frs Lachapelle, St-François-du-Lac; 3e Ls Bélie, St-Guillaume; 4e Rodolphe Laramée, St-François-du-Lac; 101-un cochet, 3 poulettes: 1er Ls Bélie, St-Guillaume; 2e Anatole Fontaine, St-Guillaume; 3e Rodolphe Laramée, St-François-du-Lac; 102-un coq, 3 poules, Rhode Island rouge: 1er Arthur Fagnan, Yamaska; 2e Delphis Chapdelaine, St-François du Lac; 103-un cochet, 3 poulettes: 1er Arthur Fagnan, Yamaska; 105-un cochet, 3 poulettes, Chanteclerc: 1er Anatole Fontaine, St-Guillaume; 2e Ls Bélie, St-Guillaume; 106-un coq, 3 poules, Livourne Blanche, B.C.S.: 1er Anatole Fontaine, St-Guillaume; 2e Ls Bélie, St-Guillaume; 107-un cochet, 3 poulettes: 1er Ls Bélie, St-Guillaume; 2e Anatole Fontaine, St-Guillaume

Toutes autres variétés de volailles de races pures.

- 108-Un coq, 3 poules: 1er Oscar Boisvert, St-Elphège; 2e Ariste Précourt, Pierreville; 109-Un cochet, 3 poulettes: 1er Oscar Boisvert, St-Elphège; 2e Ariste Précourt, Pierreville; 111-Dindes jeunes, 1 mâle, 1 femelle: 1er Noël Mondou, Yamaska; 112-Oies, 1 mâle, 1 femelle: 1er Wilbrod Laramée, St-François-du-Lac; 2e Anatole Fontaine, St-Guillaume; 3e Jos. Laramée, St-François-du-Lac; 4e Rodolphe Laramée, St-François-du-Lac; 113-Oies jeunes, 1 mâle, 1 femelle: 1er Jos Laramée; 2e Anatole Fontaine, St-Guillaume; 3e Wilbrod Laramée, St-François-du-Lac; 4e Ls Bélie; 114-Outardes, 1 mâle, 1 femelle: 1er Ls St-Germain, Yamaska; 115-Canards, 1 mâle, 1 femelle: 1er Anatole Fontaine, St-Guillaume; 2e Ls Bélie, St-Guillaume; 3e Dr. U. Gagnon, Yamaska; 4e Ls St-Germain, Yamaska; 116-Canards jeunes: 1er Anatole Fontaine, St-Guillaume; 2e Ls Bélie, St-Guillaume; 3e Dr. U. Gagnon, Yamaska; 4e Zéphirin Roy, St-Zépairin; 117-Lapins, 1 mâle, 1 femelle: 1er Hylas Lachapelle, St-François-du-Lac; 2e Albert Lachapelle;

L'état d'une jeune fille. "Notre fille de 15 ans souffrait de quelque trouble nerveux," écrit M. Michel Belzil de St. Clément, Que., "elle ne pouvait plus dormir et était si faible qu'elle ne pouvait plus marcher. Les soins de deux docteurs n'apportèrent aucun résultat. Nous entendîmes parler du Novoro du Dr. Pierre et décidâmes de l'essayer. La première bouteille lui fit un grand bien et après quelques bouteilles de plus elle pouvait jour d'un bon sommeil et marcher à nouveau. Elle peut maintenant s'occuper des travaux du ménage." Cette célèbre préparation végétale fortifie le système nerveux, active la digestion et donne une vigueur nouvelle au corps. Ce n'est pas un remède de droguiste, des agents spéciaux le fournissent. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

FROMAGE, SUCRE, SIROP, MIEL, SAVON, Etc.

- 118-Fromage, une meule: 1er Emile Cartier, Yamaska; 2e Narcisse Parenteau, Yamaska; 3e Emmanuel Côté, La Baie; 4e Séraphin Morvan, St-François-du-Lac; 5e Albert Parenteau, St-Pie; 6e Jos. Forcier, St-François-du-Lac; 7e Elphège Desrosiers, Pierreville; 8e Ernest Frappier, St-Bonaventure; 119-Beurre: 1er Ernest Frappier, St-Bonaventure; 2e Delvina Duhaine, St-Gérard; 120-Pain: 1er La Lachapelle, St-Bonaventure; 2e Octave Lalancette, St-Gérard; 3e Jos. A. Boisvert, La Baie; 121-Sucre d'érable: 1er Joseph A. Boisvert, La Baie; 2e Joseph Gauthier, St-Elphège; 3e Abondius Desmarais, St-François-du-Lac; 122-Sirop d'érable: 1er Abondius Desmarais, St-François-du-Lac; 2e Ernest Lemaire, St-Bonaventure; 3e Arsène Parenteau, Yamaska; 4e Donat Gagnon, St-Elphège; 123-Miel en gâteau: 1er Amable Vanasse, St-Guillaume; 2e Gonzalve Biron, St-Elphège; 3e Dr A. O. Comiré, St-François-du-Lac; 4e Victor Plamondon, St-François-du-Lac; 124-Miel extrait: 1er Dr A. O. Comiré, St-François-du-Lac; 2e Amable Vanasse, St-Guillaume; 3e Joseph Gauthier, St-Elphège; 4e Joseph Durocher, St-Gérard; 125-Assortiment d'apiculture: 1er Dr A. O. Comiré, St-François-du-Lac; 2e Victor Plamondon, St-François-du-Lac;

LEGUMES

- 126-Patates, 1/2 minot: 1er Ls Bélie, St-Guillaume; 2e Abondius Desmarais, St-François-du-Lac; 3e Donat Gagnon, St-Elphège; 4e Georges Proulx, La Baie; 127-Citrouille: 1er Deas Allard, La Baie; 2e Alphonse Proulx, La Baie; 3e Alphé Laramée, St-François-du-Lac; 128-Carottes potagères: 1er Abondius Desmarais, St-François-du-Lac; 2e Ernest Lemaire, St-Bonaventure; 3e Daniel Tessier, St-Joachim; 129-Carottes fourragères: 1er Georges Proulx, La Baie; 2e Ls Bélie, St-Guillaume;

Engrais Chimiques

Table listing chemical fertilizers and their prices: Phosphate Thomas, 16% A. P. soluble garanti... \$18.75; Superphosphate, 16/18% A. P. soluble (garantie minimum 16%)... 17.00; Phosphate Agricole Naturel, 18/20% A. P. assimilable lentement... 17.00; Muriate de Potasse... 40.50; Sulfate de Potasse... 51.00; Nitrate de Soude... 62.50

Prix à la tonne de 2000 lbs sur char Quebec ou Montréal et pour 20 tonnes au minimum. Différents engrais chargés sur un même char. Livraison fin d'avril à l'arrivée du premier Steamer. Commandes acceptées jusqu'au 15 mars 1926. La quantité de Phosphate Thomas 16% étant très restreinte nous prions les acheteurs de se presser.

OD. PRUDHOMMEUX, ENRG. 37, De la Couronne, Édifice Guilmette 303, Québec.

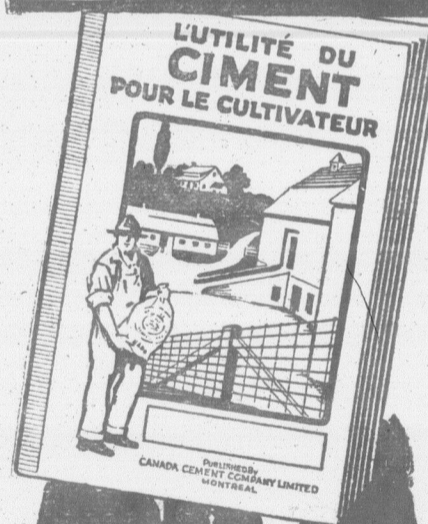
- 130-Betteraves potagères: 1er Ernest Lemaire, St-Bonaventure; 2e Georges Proulx, La Baie; 3e Welly Proulx, St-Pie; 131-Betteraves fourragères: 1er Anatole Fontaine, St-Guillaume; 2e Georges Proulx, La Baie; 3e Ls Bélie, St-Guillaume; 4e Frs Lachapelle, St-François-du-Lac; 132-Navets: 1er Anatole Fontaine, St-Guillaume; 2e Ls Bélie, St-Guillaume; 3e Joseph Courchesne, St-Zéphirin; 4e Alfred Allard, St-François-du-Lac; 133-Oignons: 1er Alfred Allard, St-François-du-Lac; 2e Oscar Boisvert, St-Elphège; 3e Ls Bélie, St-Guillaume; 134-Choux: 1er Alfred Caya, La Baie; 2e Ls Bélie, St-Guillaume; 3e Deas Allard, La Baie; 135-Tabac: 1er Ernest Chapdelaine, St-François-du-Lac; 2e Oscar Boisvert, St-Elphège; 3e Daniel Tessier, St-Joachim; 136-Pommes d'été: 1er Daniel Tessier, St-Joachim; 2e Rod. Turcotte, St-Bonaventure; 3e Gonzalve Biron, St-Elphège; 4e Alfred Caya, La Baie; 137-Pommes d'hiver: 1er Alph. Proulx, La Baie; 2e Eugène Turcotte, St-Bonaventure; 3e Deas Allard, La Baie; 4e Rodrigue Turcotte; 138-Tomates: 1er Eugène Boivin, Pierreville; 2e Gonzalve Biron, St-Elphège; 3e Frs Lachapelle, St-François-du-Lac; 4e J. A. Boisvert, La Baie; 139-Raisin: 1er Gonzalve Biron, St-Elphège; 2e Ernest Lemaire, St-Bonaventure; 3e Deas Allard, La Baie; 4e Joseph Durocher, St-Gérard;

MANUFACTURES DOMESTIQUES

- 140-Etoffe Fonlée: 1er Ls Joyal, Yamaska; 2e Georges Parenteau, St-Pie; 141-Etoffe légère pour hommes: 1er Octave Lalancette, St-Gérard; 2e Jos Crevier, St-François-du-Lac; 142-Etoffe légère pour femme: 1er Jos Crevier, St-François-du-Lac;

(Suite à la page 109)

GRATIS



Ce livre a une grande valeur il donne la manière d'épargner de l'argent en construisant en Béton

"L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur" vous enseigne comment faire toutes sortes de constructions en béton. Ecrivez aujourd'hui afin de vous procurer ce livret et voyez comme il est facile de construire des planchers d'étable, murs de fondation, ponts d'approche aux bâtiments, remise à fumier, couvertures de puits, etc. Ce ne sont que quelques unes du grand nombre des améliorations que ce livret décrit.

Le béton est un matériel à l'épreuve du feu et de la vermine et ne pourrit jamais. Il fait épargner de l'argent car une construction faite en béton ne coûte rien d'entretien et dure toujours et par ce fait est économique.

Canada Cement Company Limited No. 809 Edifice Canada Cement Company Carré Phillips Montréal Bureaux des ventes: Montréal Toronto Winnipeg Calgary

"Vous pouvez vous procurer le ciment CANADA chez plus de 2,000 vendeurs situés dans presque toutes les villes et villages du Canada. Veuillez écrire à notre bureau si vous ne pouvez vous en procurer."



Canada Cement Company Limited No. 809 Edifice Canada Cement Company, Montréal Envoyez-moi votre livre Gratia (Nom) (Adresse)

Mallez ce Coupon

Règlement du

VOICI QUEL SERA POUR DE QUEBEC LE REGLEMENT PROCHAIN CAREME.

- 1. Tous les jours du carême les dimanches, sont des jours d'obligation; 2.- Tous les mercredis de même que le samedi Temps, sont des jours d'obligation; 3.- Les lundis, mardis, jeudis, sauf le samedi des Quatre-temps, sont des jours d'obligation; 4.- Les jours de jeûne ou de carême, les personnes soumises à la loi du jeûne ne sont pas obligées de jeûner; 5.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 6.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 7.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 8.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 9.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 10.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 11.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 12.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 13.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 14.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 15.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 16.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 17.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 18.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 19.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 20.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 21.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 22.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 23.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 24.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 25.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 26.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 27.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 28.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 29.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 30.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 31.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 32.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 33.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 34.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 35.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 36.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 37.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 38.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 39.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 40.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 41.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 42.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 43.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 44.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 45.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 46.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 47.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 48.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 49.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 50.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 51.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 52.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 53.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 54.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 55.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 56.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 57.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 58.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 59.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 60.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 61.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 62.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 63.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 64.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 65.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 66.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 67.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 68.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 69.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 70.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 71.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 72.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 73.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 74.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 75.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 76.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 77.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 78.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 79.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 80.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 81.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 82.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 83.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 84.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 85.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 86.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 87.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 88.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 89.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 90.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 91.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 92.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 93.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 94.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 95.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 96.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 97.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 98.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 99.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 100.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 101.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 102.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 103.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 104.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 105.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 106.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 107.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 108.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 109.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 110.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 111.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 112.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 113.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 114.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 115.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 116.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 117.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 118.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 119.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 120.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 121.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 122.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 123.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 124.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 125.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 126.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 127.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 128.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 129.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 130.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 131.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 132.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 133.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 134.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 135.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 136.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 137.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 138.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 139.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 140.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 141.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 142.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 143.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 144.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 145.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 146.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 147.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 148.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 149.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 150.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 151.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 152.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 153.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 154.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 155.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 156.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 157.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 158.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 159.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 160.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 161.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 162.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 163.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 164.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 165.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 166.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 167.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 168.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 169.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 170.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 171.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 172.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 173.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 174.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 175.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 176.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 177.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 178.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 179.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 180.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 181.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 182.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 183.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 184.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 185.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 186.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 187.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 188.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 189.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 190.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 191.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 192.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 193.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 194.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 195.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 196.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 197.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 198.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 199.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 200.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 201.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 202.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 203.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 204.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 205.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 206.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 207.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 208.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 209.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 210.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 211.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 212.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 213.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 214.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 215.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 216.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 217.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 218.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 219.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 220.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 221.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 222.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 223.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 224.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 225.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 226.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 227.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 228.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 229.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 230.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 231.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 232.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 233.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 234.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 235.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 236.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 237.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 238.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 239.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 240.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 241.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 242.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 243.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 244.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 245.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 246.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 247.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 248.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 249.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 250.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 251.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 252.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 253.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 254.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 255.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 256.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 257.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 258.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 259.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 260.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 261.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 262.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 263.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 264.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 265.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 266.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 267.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 268.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 269.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 270.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 271.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 272.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 273.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 274.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 275.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 276.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 277.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 278.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 279.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 280.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 281.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 282.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 283.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 284.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 285.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 286.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 287.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 288.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 289.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 290.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 291.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 292.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 293.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 294.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 295.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 296.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est pas permis de manger de la viande et de la même repas; 297.- L'ordre des repas pendant le carême est le suivant: Le midi et le soir, le principal; 298.- Le carême finit le samedi de la semaine de Pâques; 299.- Par conséquent, on peut faire gras au dîner et au souper; 300.- Le jour de jeûne ou de carême, il n'est

Pratiques

.....	\$18.75
..... (un 16%)	17.00
..... (entement)	17.00
..... (aux)	40.50
.....	51.00
.....	62.50

Montréal et pour 20 tonnes

mer.

restreinte nous prions

ENRG.

303, Québec.

Biron, St-Elphège,
Baie, La Baie;
Berthelot,
Baie, La Baie,
Berthelot, St-Bonaventure,
Baie, La Baie,
Berthelot;

Biron, St-Elphège,
Baie, La Baie,
Berthelot, St-François-du-Lac,
Baie, La Baie;

Biron, St-Elphège,
Baie, La Baie,
Berthelot, St-Gérard;

MAISONS DOMESTIQUES

Yamaska,
Berthelot, St-Pie;
pour homme:
Berthelot, St-Gérard,
Berthelot, St-François-du-Lac;
pour femme:
Berthelot, St-François-du-Lac;
voir à la page 109)

Règlement du carême

VOICI QUEL SERA POUR LE DIOCESE DE QUEBEC LE RÈGLEMENT DU PROCHAIN CAREME.

1. Tous les jours du carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne d'obligation;

2.—Tous les mercredis et vendredis, de même que le samedi des Quatre-Temps, sont des jours d'abstinence, où l'on est tenu de faire maigre aux trois repas, même si l'on est dispensé de jeûner;

3.—Les lundis, mardis, jeudis et samedis, sauf le samedi des Quatre-Temps, il est permis de faire gras au repas principal. Ces jours-là, les personnes soumises à la loi du jeûne, ou légitimement empêchées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas;

4.—Les jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée et où, par conséquent, on peut faire gras, il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas;

5.—L'ordre des repas peut être interverti. Il est donc permis de collationner le midi et de dîner, le soir, le repas principal;

6.—Le carême finit le Samedi-Saint à midi. Par conséquent, on peut, ce jour-là, faire gras au dîner et au souper qui peut être un repas complet;

7.—Le matin, ceux qui jeûnent peuvent prendre environ deux onces de la nourriture que l'usage de notre pays permet de prendre les jours maigres;

8.—La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont sept ans révolus, et la loi du jeûne oblige ceux qui ont vingt et un ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année.

Après avoir porté ce règlement à la connaissance de vos ouailles, ne manquez pas de leur rappeler la nécessité de la pénitence.

La pénitence est le grand moyen mis à notre disposition pour payer la dette contractée par le péché. Cette dette doit être inévitablement payée; si elle ne l'est pas en ce monde, elle le sera d'une manière plus terrible dans l'autre.

Dans notre siècle de jouissance, on trouve trop facilement des excuses pour ne pas jeûner. Rappelons-nous l'exemple de nos pères, qui entraient allègrement dans la sainte quarantaine et se soumettaient avec générosité à ses salutaires rigueurs. Ne pouvons-nous pas les imiter, surtout étant donné les adoucissements notables apportés par l'Eglise, en ces dernières années, à la loi du Carême? Que chacun examine donc, devant Dieu, les raisons d'exemption qu'il croit avoir, et, si



La Banque d'Épargne

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Fondée en 1846

79^{ÈME} RAPPORT ANNUEL 79^{ÈME}

MONTRÉAL, LE 8 FÉVRIER 1926.

AUX ACTIONNAIRES,

Messieurs: Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le Soixante-dix-neuvième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1925.

Les profits nets de l'année ont été de \$276,554.55 auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits de l'année dernière, soit \$280,567.98, ce qui forme un ensemble de \$557,122.53. Sur cette somme il a été payé quatre dividendes trimestriels à nos actionnaires; \$7,700.00 à diverses œuvres charitables et philanthropiques—indépendamment de la somme de \$10,200, intérêt sur le fonds des pauvres, distribuée comme d'habitude—et la somme de \$200,000 a été portée au fonds de réserve, ce qui laisse au crédit du compte des Profits un solde de \$149,613.21.

Suivant la coutume, une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année.

Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous.

BILAN GÉNÉRAL

AU 31 DÉCEMBRE 1925

PASSIF

Au Public:	
Montant dû aux déposants.....	\$53,695,127.47
" " au Receveur-Général.....	93,341.86
" " au Fonds de Charité.....	180,000.00
" " à comptes divers.....	364,011.93
	<u>\$54,332,481.26</u>
Aux Actionnaires:	
Capital (souscrit, \$2,000,000), versé.....	1,498,570.00
Fonds de Réserve.....	1,800,000.00
Solde des Profits, reporté.....	149,613.21
	<u>3,448,183.21</u>
	<u>\$57,780,664.47</u>

ACTIF

Espèces en caisse et dans les Banques.....	\$ 7,864,474.59
Obligations des Gouvernements Fédéral et Provinciaux.....	19,089,776.92
Obligations de la Banque et ayant examiné le bilan ci-haut et l'ayant comparé avec les livres du Bureau Principal et avec les rapports certifiés des succursales, nous sommes d'opinion que toutes les opérations de la Banque ont été faites dans la limite de ses pouvoirs et que le bilan est rédigé de façon à donner une idée vraie et juste des affaires de la Banque, ainsi que démontré par les livres de la Banque.	22,576,730.17
Obligations de municipalités scolaires.....	81,897.79
Autres obligations et effets.....	1,167,600.00
Valeurs diverses.....	220,000.00
Prêts à demande et à courte échéance garantis par des valeurs en nantissement.....	5,216,276.66
Fonds des pauvres, placé sur obligations municipales, approuvées par le Gouvernement Fédéral.....	180,000.00
	<u>\$56,396,756.13</u>
Immeubles de la Banque (bureau principal et seize succursales).....	1,170,000.00
Autres titres.....	213,908.34
	<u>1,383,908.34</u>
	<u>\$57,780,664.47</u>

Pour le Conseil d'Administration,

R. Wanderman *M. Lesperance*
Président. Gérant Général.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Ayant obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées, et ayant constaté l'exactitude des valeurs en caisse et examiné les valeurs détenues en nantissement pour emprunts à demande et à terme et celles représentant les placements de la Banque et ayant examiné le bilan ci-haut et l'ayant comparé avec les livres du Bureau Principal et avec les rapports certifiés des succursales, nous sommes d'opinion que toutes les opérations de la Banque ont été faites dans la limite de ses pouvoirs et que le bilan est rédigé de façon à donner une idée vraie et juste des affaires de la Banque, ainsi que démontré par les livres de la Banque.

A. CINQ-MARS, C.A.
C. A. SHANNON, L.I.A. } Vérificateurs.

Montréal, 30 janvier, 1926.



MALADES DESESPERÉS

REPRENEZ COURAGE!

La Merveilleuse Méthode entièrement végétale qu'un prêtre a découverte, vous GUÉRIRA SUREMENT.

Les 20 cures de l'abbé Hamon

le Diabète, l'Albumine, les Bronches, (Toux, Bronchites, Asthmes, etc.) les Rhumatismes, les Maux d'Estomac, (Crampes, aigreurs, mauvaises digestions, lourdeurs, etc.), les Maladies des Nerfs, du Cœur, (Palpitations, etc.) des Reins, du Foie, des Voies urinaires, de la Peau, du Sang, les Ulcères variqueux, les Ulcères de l'Estomac, la Constipation, etc. etc.

Rien que des plantes. C'est la grande médication que le Créateur a mise à notre portée, ne cherchons pas ailleurs. Dieu a placé dans la nature tout ce qu'il faut pour nous nourrir, nous vêtir, nous GUÉRIR. Monseigneur KNEIP.

Ecrivez Laboratoires Botaniques, et Marins, 430 RUE ST-PIERRE, Montréal. Il vous sera envoyé GRATIS et FRANCO par retour, la Méthode convaincante, explicative et complète.

elles ne sont pas vraiment sérieuses, qu'il accepte avec courage et même avec empressement l'occasion que l'Eglise lui fournit de satisfaire dès ici-bas pour les manquements de sa vie.

Les personnes qui ne peuvent pas jeûner devront suppléer par l'aumône. Quant aux autres, nous les invitons à joindre l'aumône à la pénitence. L'aumône n'est-elle pas comme la pénitence, un excellent moyen d'expiation et une féconde source de bénédictions? (Circulaire du 9 février 1925).

En vertu d'un indult apostolique en date du 18 mai 1920, nous réglons que le temps pascal commencera, dans notre diocèse, le Mercredi des Cendres; il comprendra donc tout le carême et l'octave de Pâques, et finira le dimanche "in Albis".

Choisis le plan de conduite le meilleur et l'habitude te le rendra bientôt agréable. Pythagore.

La civilisation moderne a de merveilleux moyens de supprimer l'espace entre les pays; elle n'en a point pour réduire la distance qui sépare les races. G. M. Vaitou.

Un gouvernement, en appelant à soi toutes les intelligences, agit dans son propre intérêt et travaille à l'affermissement de l'édifice social. Napoléon.

Les femmes ont la spécialité des inquiétudes anticipées et des tempêtes dans un verre d'eau. Aigueperse.

Le valeur épargner de béton

Vous pouvez vous procurer le ciment "CANADA" chez plus de 2,000 vendeurs situés dans presque toutes les villes et villages du Canada. Veuillez écrire à notre bureau si vous ne pouvez vous en procurer.



Canada Cement Company Limited
Canada Cement Company,
Montréal

coupon

18

18

18

LE MARCHÉ | Prix Payés | THE MARKET

SEMAINE FINISSANT LE 13 FEVRIER 1926

WEEK ENDING FEBRUARY 13th 1926

PRODUITS DIVERS

Table listing various products like Eggs, Maple Syrup, Beans, and Laine with their respective prices and quantities.

VOLAILLES ABATTUES

Table listing prices for various types of poultry including Poulets, Chicken, and Lièvres.

VOLAILLES VIVANTES

Table listing prices for live poultry such as Poules, Fowls, and Pigeons.

MARCHE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC - A QUEBEC

Table listing prices for Eggs, Lards frais abattus, and other products from the Cooperative.

VOLAILLES ABATTUES

Table listing prices for various types of poultry from the Cooperative market.

ANIMAUX VIVANTS

Table listing prices for various live animals including Steers, Moutons, Sheep, and Pores.

ANIMAUX ABATTUS

Table listing prices for various types of dressed meat and animal products.

Tôle galvanisée.

Unie et ondulée

Comme les années passées, nous vendons une tôle galvanisée importée, de première qualité.

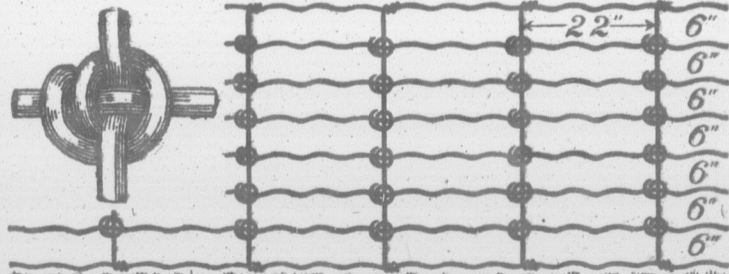
Soumettez-nous vos plans ou les dimensions des bâtiments à couvrir, et nous vous donnerons un estimé, sans que cela ne vous engage à rien.

En nous confiant vos commandes, vous économiserez un montant d'argent appréciable et vous serez satisfaits.

Coopérative Fédérée de Québec, 114 Rue St-Paul-Est, Montréal. C. P. 326

CLOTURE "FEDEREE"

8 Broches, 42 pneus de hauteur.



Qualité garantie Galvanisage parfait Longue durée. Demandez nos listes de prix pour broche à cloture de tous genres, ainsi que broche barbelée et accessoires.

BEURRE

Aucun changement important sur le marché au beurre; la demande a été active et les prix sont restés fermes.

Les beurres frais sont toujours recherchés et se trouvent facilement par les fermes d'herbe de première qualité.

Le marché américain est resté faible. Le marché anglais a été actif. Avec la demande actuelle, les prix sont prévus pour rester fermes pendant quelques jours.

FROMAGE

Le marché au fromage est resté ferme; les prix se sont maintenus.

La demande du marché est pratiquement nulle actuellement, quelques ventes enregistrent la consommation locale.

Les prix actuels devraient rester fermes pendant quelques jours.

CEUFS (MONTREAL)

Une forte quantité d'œufs d'Etats-Unis est arrivée à Québec au cours de la semaine dernière. Les offres étaient plus nombreuses, le marché a été calme, les prix actuels devraient rester fermes pendant quelques jours.

CEUFS (MONTREAL)

Le marché des œufs de la semaine dernière a été calme. La Coopérative demande qu'elle a eue, les prix actuels devraient rester fermes pendant quelques jours.

Les arrivages ont été plus nombreux que la semaine dernière. Les prix actuels devraient rester fermes pendant quelques jours.

FEVES ET

Le marché des fèves est resté ferme dans le cours de la semaine dernière, les prix actuels devraient rester fermes pendant quelques jours.

Nous payons les prix du marché

PELLET VERT

Envoyez-nous par la malle ou par la poste, nous vous enverrons le contenu.

Ne pas oublier de nous adresser une carte d'expédition et le contenu.

Ecrivez pour connaître les prix.

Holt, Reny Limited 35 rue St-Paul-Est, QUEBEC

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANT SUR LES MARCHÉS

SECTION DES CONSIGNATION. — SEMAINE DU 6 AU 13 FEVRIER 1926

MARKET

Y 13th 1926

FEREE DE QUEBEC

ais abattus de Québec

140 lbs	\$0.18 1/2 la lb.
175 lbs	\$0.17 1/4 "
225 lbs	\$0.16 1/4 "

Poules

	\$0.22
	18
	15
	14

succursale de Québec.

Sheep

7c	la lb.
6c	"
5c	"

Live hogs

on (choix)	170 à 200 lbs	15c
n Hogs		
oth Hogs	179 à 200 lbs	14 1/2 c
gs.	120 à 170 lbs	14 1/2 c
is	220 à 270 lbs	14c
is plus de	270 lbs	13 1/2 c
es over		
z...	moins de	120 lbs
eeders	less than	14c
L	moins de	350 lbs
L	under	12 1/2 c
2	plus de	350 lbs
1	more than	12 1/2 c

z vos animaux vivants à Coopérative de Québec, Montréal, 1, Pte St-Charles, Montréal et ondance à boîte postale 326, Montréal.

Dressed Calves

é au lait	Milk feed
	17c la lb.
	15c "
	14c "
	11c "

ditions d'animaux abattus dé-laités à 114, rue St-Paul-Est Boite postale 326.

FEREE"

anteur.

22"	6"
6"	6"
6"	6"
6"	6"
6"	6"
6"	6"
6"	6"

Longue durée
roche à cloture de tous
cessoires.

tréal. C. P. 326

BEURRE

Aucun changement important à raporter sur le marché au beurre. La demande a été active et les prix se sont maintenus fermes.

Les beurres frais sont plutôt rares et trouvent facilement preneurs. Les beurres d'herbe de première qualité sont recherchés.

Le marché américain a quelque peu faibli. Le marché anglais est ferme.

Avec la demande actuelle, un marché ferme est à prévoir pour d'ici quelques jours.

FROMAGE

Le marché au fromage s'est maintenu ferme; les prix se sont maintenus stationnaires.

La demande du marché anglais est pratiquement nulle actuellement. Les quelques ventes enregistrées sont pour consommation locale.

Les prix actuels devraient se maintenir pour d'ici quelque temps.

ŒUFS (Québec)

Une forte quantité d'œufs provenant des Etats-Unis est arrivée sur le marché de Québec au cours de la semaine, et comme les offres étaient plus nombreuses que les demandes, le marché a un peu faibli. Les consignations de la campagne ont été aussi plus nombreuses que celles de la semaine dernière. La demande des épiciers et des autres acheteurs, a été plutôt restreinte. Nous prévoyons un marché plus actif au cours de la semaine, à cause de l'ouverture du carême, mais les prix sont plutôt à la baisse.

ŒUFS (Montréal)

Le marché des œufs frais a subi une légère diminution de prix dans le cours de la semaine. La Coopérative, par les fortes demandes qu'elle a eues, a pu encore obtenir à ses expéditeurs les mêmes prix que ceux payés la semaine dernière.

Les arrivages ont été à peu près les mêmes que la semaine dernière pour les œufs reçus de notre province et d'Ontario, mais de sept à huit chars d'œufs frais nous sont arrivés du marché américain et ces œufs coûtaient de .30 1/2 à .32 la douzaine rendus à Montréal.

Les stocks d'œufs d'entrepôt diminuent continuellement, il s'est vendu de ces œufs à des prix très bas dans le cours de la semaine.

FEVES ET POIS

Le marché des fèves s'est maintenu ferme dans le cours de la semaine, sans changement de prix avec la dernière augmentation qui s'est produite ces jours derniers.

Colorez votre beurre

La "Couleur Dandelion pour beurre" lui donne cette nuance que l'on remarque dans le beurre de juin, et qui rapporte toujours les gros prix.



Avant de battrer ajoutez à chaque gallon de crème une cuillerée à thé de "Couleur Dandelion pour beurre", et vous verrez sortir de votre baratte un produit si bien coloré que vous le prendrez toujours pour du beurre de juin. La Couleur

"Dandelion" pour le beurre est un composé absolument végétal inoffensif, et conforme aux dispositions de la loi des produits alimentaires. Elle est en usage depuis cinquante ans dans les grandes beurrieres. Elle ne colore pas le lait de beurre et ne communique aucun goût. Les grandes bouteilles ne coûtent que trente-cinq cents à la pharmacie. Si vous nous écrivez nous vous enverrons une bouteille échantillon." La Compagnie Wells & Richardson, Montréal, P. Q.

Le marché aux pois n'a subi aucun changement de prix; les demandes sont bonnes de ce temps-ci, les acheteurs paraissent s'approvisionner pour le commencement du carême.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE

Aucun changement de prix ne s'est produit dans le cours de la semaine. Ce marché pour sucre et sirop est plutôt tranquille, ayant peu de demandes et les arrivages sont presque nuls.

PATATES

Les prix pour la patate ont subi une légère diminution dû, aux arrivages un peu plus forts depuis quelques jours. Nous prévoyons une nouvelle baisse de prix dans quelques jours.



Au loin, dans l'île Ellesmere, à douze degrés du Pôle Nord, trois officiers de la police montée canadienne se tiendront aux écoutes le 20 février prochain, essayant de capter par leurs appareils de téléphonie sans fil les messages que leur enverront du sud leurs parents et leurs amis, par l'entremise des divers postes de la compagnie américaine Westinghouse.

CONCERT FRANCAIS
POSTE CNRO OTTAWA ONT.
(435 mètres)

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA
Concert de samedi, le 20 février à 7.30 p.m.

Demi-heure des enfants par l'oncle Dick.
L'orchestre de concert du Château-Laurier, directement de la salle à manger de l'hôtel.
Programme musical par Mlle Alice Valiquet, soprano et Monsieur Nico Poppeldoff, violoniste.
Violon: "Concerto en mi-mineur" (Andante et finale), (Mendelssohn), par M. Nico Poppeldoff.
Chant: "La belle au Bois Dormant" (Touffrain et "Notre doux nid" (La Tosca), (Puccini), par Mlle Alice Valiquet, soprano.
Violon: "Romance" (Nico Poppeldoff) et "Maiden's Wish" (Chopin-MacMillan), par M. Nico Poppeldoff.
Chant: "Depuis le jour", (Louise), (Charpentier) et "Les filles de Cadix", (Leo Delibes), par Mlle Alice Valiquet, soprano.
Violon: "Menuet" (Mozart-Burmeister) et "Airs Hongrois", (Pablo Sarasate), par M. Nico Poppeldoff.
Chant: "Le plus grand dans son obscurité", (Lareine de Saba), (Gounod), par Mlle Alice Valiquet, soprano.
Orchestre de danse du Château-Laurier, directement de la salle de bal de l'hôtel.

Nous payons les plus hauts prix du marché pour
PELLETIERES VERTES

Envoyez-nous les peaux par la malle ou par express et nous vous en donnerons les prix.

Ne pas oublier d'attacher une carte d'expédition contenant le contenu du colis.

Ecrivez pour notre liste de prix.

Holt, Renfrew & Co.
Limited
35 rue Buade
QUEBEC

AUX CULTIVATEURS
du district de Québec
EXPEDIEZ VOTRE CREME
- A QUEBEC -

et sauvez sur les frais de transport. CALCULEZ quel montant vous économiserez pendant une année, nous sommes certains que vous expédirez votre crème à

CIE LAITERIE LAVAL Enrg.
237, 4ième Avenue, - Limoilou, QUEBEC.
Capital, \$500,000.00

Références: Banque Canadienne Nationale et Banque de Montréal.

La supériorité du fromage canadien

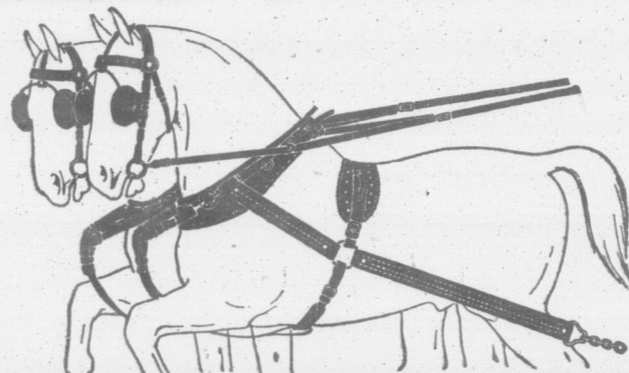
Le fromage canadien, qui se vend en France et en Belgique sous le nom de Chester—un grand nombre de Français et de Belges croient encore que c'est un produit anglais—est très prisé aux Etats-Unis, si bien qu'il s'y vend plus cher que le produit de même nature fabriqué dans la république américaine.

Un journaliste de New-York, qui signale ce fait, conclut que la supériorité du fromage canadien a été établie, grâce à un mode de contrôle et de classification que les Américains ont négligé d'instituer.

La haute qualité des produits alimentaires du Canada est aujourd'hui reconnue dans le monde entier.

La Coopérative Fédérée de Québec vend une quantité considérable de fromage canadien sur les marchés étrangers.

NOTRE SPENDIDE CATALOGUE GRATIS



CHOIX --- COMMODITE --- ECONOMIE

Par le moyen de notre nouveau catalogue vous pouvez vous procurer au moment où vous en avez besoin, tous genres de harnais, colliers ou parties de harnais pour la ferme ou pour la promenade.
Nos prix, DE LA MANUFACTURE, vous feront réaliser des économies qui vous surprendront.
Notre maison est en relation avec la classe agricole depuis 50 ans.

HENEY HARNESS CO. LIMITEE
292 rue Garnier --- Montréal

Mettez ce coupon à la poste aujourd'hui en y inscrivant votre nom et votre adresse.

HENEY HARNESS CO. LIMITEE
292 Rue Garnier - Montréal

Veillez m'adresser votre catalogue immédiatement.
Nom.....
B. P..... Prov.....

Le marché de la Coopérative Fédérée de Québec

114, rue St-Paul Est, Montréal, Boîte postale 326

Dépt. des achats

Les prix ci-dessous sont ceux en vigueur aujourd'hui. Ils sont sujets à changement sans avis.
Mode de paiement : traite, ou mieux, argent comptant avec la commande.

Nos Grains de Semence Augmenteront votre Revenu.

Obtenez un rendement maximum de votre semence.
Améliorez le revenu de votre terre et de votre travail.
Ne semez que des grains de première qualité.
Empressez-vous de donner vos commandes immédiatement afin de profiter d'un meilleur choix.
Aucune autre maison, au Canada, n'est aussi bien outillée que nous pour vous offrir des grains de semence de qualité supérieure.
Nos prix sont généralement les mêmes que ceux de nos concurrents et nos grains sont incontestablement supérieurs.
Il arrive parfois que nous sommes forcés de vendre certains grains de semence de tout premier choix, à un prix un peu plus élevé, mais ces grains sont de beaucoup supérieurs à tout autre sur le marché.

Produisez la variété d'avoine Bannière 44 MC, recommandée pour la province de Québec par les plus grandes autorités agricoles. Son rendement est sensiblement supérieur aux autres variétés.
Afin de protéger les acheteurs de mil et de trèfle, les marques "Rosalie" et "La Reine" ont été enregistrées. Exigez-les, car elles représentent la plus haute qualité possible.
Les variétés de semences imprimées en caractères gras, sur la liste, sont particulièrement recommandées par le "Conseil Provincial des Semences". Profitez de ces suggestions.

LISTE DES PRIX DE GRAINS ET GRAINES DE SEMENCES

Avoine Bannière 44 M.C. enregistrée	Par 34 lbs.	\$1.55 sacs inclus
Avoine Bannière 44 MC No 1	" " "	1.20 " "
Avoine Bannière enregistrée	" " "	1.35 " "
Avoine Bannière No 1	" " "	1.10 " "
Avoine de semence No 1	" " "	1.00 " "
Avoine Alaska enregistrée	" " "	Prix sur demande
Avoine Alaska No 1	" " "	Prix sur demande
Blé Marquis enregistré (Kjellander)	Par 60 lbs.	\$3.25
Blé Marquis No 1	" " "	2.75
Blé Fife Rouge No 1	" " "	2.50
Blé Huron No 1	" " "	3.75
Sarrazin argenté No 1	Par 48 lbs.	1.60
Sarrazin japonais No 1	" " "	1.75
Orge Mandehourie No 1	" " "	1.70
Orge O. A. C. No. 21, No 1	" " "	1.90
Orge Duckbill No 1, deux rangs	" " "	2.10
Pois vigne dorée No 1	Par 60 lbs.	2.75
Fèves blanches No 1	" " "	3.65
Lentille Noire No 1 importée	" " "	3.40
Lentille Noire No 1 Québec	" " "	2.50
Seigle de printemps No 1	Par 56 lbs.	2.75
Seigle d'automne No 1	" " "	2.35
Mil No 1 Rosalie	Par 100 lbs.	15.50
Mil No 1 La Reine	" " "	13.50
Mil No 1 Québec	" " "	15.50
Mil No 2 Québec	" " "	11.50
Trèfle Mammoth No 1 Rosalie	" " "	38.00
Trèfle Rouge No 1 Rosalie	" " "	33.00
Trèfle rouge No 1 La Reine	" " "	32.00
Trèfle Rouge No 1 Québec	" " "	35.00
Trèfle Rouge No 2 Québec	" " "	30.00
Trèfle Alsike No 1 Rosalie	" " "	28.00
Trèfle Alsike No 1 La Reine	" " "	26.00
Trèfle blanc No 1 Rosalie	" " "	75.00
Trèfle d'odeur White Blossom No 1	" " "	10.00
Luzerne Grimm No 1 (Véritable)	" " "	32.00
Luzerne Varigated No 1. (Peel County)	" " "	22.00
Luzerne Production du Nord No 2	" " "	17.50
Millet Japonais No 1	" " "	10.00
Graine de Lin No 1	" " "	6.00
Soleil Géant de Russie No 1	" " "	10.00
Dactyle Peletonné No 1	" " "	40.00
Fétuque des prés No 1	" " "	60.00
Pâturin des prés No 1	" " "	65.00
Navette Naine d'Essex No 1	" " "	10.00
Blé d'Inde :		
Longfellow No 1	Par 56 lbs.	\$2.85
Compton No 1	" " "	2.85
Sanford No 1	" " "	2.85

Wisconsin No 7 No 1	par 56 lbs.	2.35
Leaming amélioré No 1	" " "	2.20
Leaming foddef No 1	" " "	2.05
Red Cob No 1	" " "	2.25
Golden Glow No 1	" " "	2.40
White Cap yellow Dent No 1	" " "	2.40
North Western Dent No 1	" " "	2.50
Jaune de Québec No 28, No 1	" " "	5.00

Les sacs en jute sont chargés 0.20 chacun.
Les sacs en coton sont chargés 0.50 chacun.
Nous reprendrons les sacs ayant servi à l'expédition de 1926 à 50% du prix chargé, mais ils devront être retournés en bon ordre et frais de transport payés.

GRAINS DE RACINES

	1 à 5 lbs.	5 lbs et plus.
Betteraves:—Jaune Stryno	\$0.70 la lb.	\$0.60 la lb.
Géante Rose	0.70 "	0.60 "
Mammoth Rouge Colossale	0.70 "	0.60 "
Géante Jaune Intermédiaire	0.70 "	0.60 "
Choux de Siam:—Magnum Bounm	0.70 "	0.60 "
Westbury de hall	0.85 "	0.75 "
Good luck	0.70 "	0.60 "
Carottes: Blanches des Vosges	0.90 "	0.80 "

Afin d'éviter tout retard, veuillez adresser vos commandes directement à Sainte-Rosalie Jct., comté Bagot, Qué.

Conditions de paiement générales:—Net comptant, F.A.B., Sainte-Rosalie Jct.

Prix sur demande pour quantités de chars complets ou assortis. Pour les cercles agricoles, sociétés coopératives, sociétés d'agriculture et les syndicats d'élevage de la province de Québec, nous paierons le fret sur les mils et trèfles.

Un escompte de 3% sera alloué aux sociétés plus haut mentionnées pourvu que leur compte soit acquitté au plus tard le 1er juin 1926. Tous ces prix sont sujets aux changements du marché et à notre confirmation finale.

ENGRAIS CHIMIQUES

Nous offrons les engrais chimiques simples, pour livraison d'ici au 1er mai 1926, par char complet contenant au moins vingt tonnes, aux prix suivants:

	Titrage.	Pesanteur des sacs	Prix la tonne.
Superphosphate	16% Ac. ph. Ass	125 lbs.	\$20.00
Muriate de potasse	48% potasse	200 lbs.	45.00
Sulfate de potasse	48% potasse	200 lbs.	55.00
Nitrate de soude	15% d'azote	167 lbs.	68.00
Sulfate d'ammoniaque	20% d'azote	200 lbs.	70.00

Dans un même char, vous pouvez recevoir de tous les engrais mentionnés plus haut, mais la quantité totale de nitrate de soude et de sulfate d'ammoniaque ne doit pas excéder vingt pour cent du contenu du char.

Ces prix valent pour livraison à toutes les stations de la province de Québec, au Sud du fleuve Saint-Laurent et à l'Ouest de St-Charles Jet., comté de Bellechasse, ainsi qu'à celles situées au Nord du St-Laurent, entre Sainte-Anne-de-Beaupré et St-Jérôme, comté de Terrebonne, mais ne s'étendant pas plus au Nord que Rivière-à-Pierre et Hervey sur le C. N. R.

PHOSPHATE THOMAS. Il nous reste une quantité limitée de ce phosphate, titrant 16% d'acide phosphorique assimilable, que nous offrons par char complet, à raison de \$21.00 la tonne, f.a.b. Sainte-Rosalie Jct.

CONDITIONS DE PAIEMENT: Traite à vue attachée au connaissance. Pour toute commande moindre qu'un char, les prix sont de \$2.00 par tonne plus élevés que ceux spécifiés plus haut et l'acheteur doit payer le transport de Sainte-Rosalie à destination. Dans ce dernier cas, l'argent doit accompagner l'ordre.

CRIBLES "SUPRÊME"

Les cribles "Suprême" rendent d'inestimables services en permettant au producteur de grains de mettre sur le marché un produit de meilleure qualité. Hâtez-vous de placer votre commande pour bénéficier des prix réduits que nous maintiendrons encore pendant quelque temps.

Crible "Suprême", No. 1, avec 15 passes	\$45.00
Crible "Suprême" No 2, avec 15 passes	55.00

F. A. B. Sainte-Rosalie Jct. L'argent doit accompagner la commande.
BOITES SANITAIRES EMAILLÉES NO 2 1/2 POUR CONSERVES.
En caisse de 250.....\$12.50 la caisse
Couvercles supplémentaires.....\$1.50 par 100
Les frais de transport sont à la charge de l'acheteur.

La Coopérative Fédérée de Québec, Sainte-Rosalie Jct., comté de Bagot, P. Q.

LA CO

SECTION DES ACH

ANIMAUX VIV

Les arrivages sur les deux la semaine finissant le 13 les suivants: bêtes à corne 861, porcs 2,968, moutons et en plus, il est passé environ bétail pour l'exportation.

Le marché aux bêtes à corne amélioré considérablement, ceci arrivages qui furent moins no augmentation d'environ .25c a été enregistrée dans les prix tion a même été un peu pl quelques classes; il n'y avait pas de bouvillons, qualité che leurs ont obtenu \$7.50 pour venant d'Ontario. Un char pesants venant du Nord-O \$7.25; les bouvillons de pesar de qualité moyenne ont été prix variant entre \$6.50 à \$7. lité commune furent dispo \$6.50. Les meilleures taire été vendues de \$6.50 à \$7.2 qualité moyenne \$5.75 à \$6.60. Les bonnes vaches furent dispos variant de \$5.25 à \$5.75, ce moyenne \$3.50 à \$4. et cel commune \$3. à \$3.50; quelq qualité très commune ont é \$2.25 à \$2.75. Quelques furent vendus jusqu'à \$5. et lité moyenne et commune

VEAUX VIVAN

Le marché aux veaux de actif malgré que la qualité bonne; les meilleurs lots ob à \$12 selon la pesanture et l de qualité moyenne de \$9. à ques lots de qualité commu cilement vendus de \$7.50 à seillons aux expéditeurs de de veaux trop jeunes car l ces veaux est très sévère.
La demande pour les veau très forte et les prix ont va et \$5.50.

AGNEAUX ET MO

Le marché aux agneaux et les prix obtenus ont été tageux, il faut aussi dire était, en général, très mauv obtenus pour les quelques l offerts ont varié entre \$10. moutons ont été en dema avantageux de \$6. à \$7. pou qualité et \$4. à \$5. pour ce qualité.

CHASSE

La Maison Des

est intéressée dans t de fourrures brutes ou dans le temps permis paye les plus hauts prix

Nous n'achetons qu de rat musqué strictem temps.

Nous sommes surto dans les peaux de

**RENARD RO
CASTOR et VI**

Faites nous un e essai.

**Chas. DESJARDI
limitée**

LA PLUS IMPORTANT
DE FOURRURES
1170 rue St-Denis,
Dépt. P.

Québec

es achats
sans avis.

Revenu.

.....	par 56 lbs.	2.35
.....	" " "	2.20
.....	" " "	2.05
.....	" " "	2.25
.....	" " "	2.40
.....	" " "	2.40
.....	" " "	2.50
.....	" " "	5.00

à l'expédition de 1926 à
etournés en bon ordre et

ES

1 à 5 lbs.	5 lbs et plus.
\$0.70 la lb.	\$0.60 la lb.
0.70 "	0.60 "
0.70 "	0.60 "
0.70 "	0.60 "
0.70 "	0.60 "
0.85 "	0.75 "
0.70 "	0.60 "
0.90 "	0.80 "

vos commandes directe-
-Net comptant, F.A.B.,

ars complets ou assortis.
pératives, sociétés d'agri-
de Québec, nous paie-

étés plus haut mention-
plus tard le 1er juin 1926.
nts du marché et à notre

ES
ples, pour livraison d'ici
it au moins vingt tonnes,

Pesanteur des sacs	Prix la tonne.
125 lbs.	\$20.00
200 lbs.	45.00
200 lbs.	55.00
167 lbs.	68.00
200 lbs.	70.00

ir de tous les engrais men-
nitrate, de soude et de sul-
pour cent du contenu du

les stations de la province
et à l'Ouest de St-Charles
es situées au Nord du St-
-Jérôme, comté de Terre-
d que Rivière-à-Pierre et

ntité limitée de ce phosphate,
us offrons par char complet, à

tachée au connaissance. Pour
\$2.00 par tonne plus élevés que
sport de Sainte-Rosalie à desti-
l'ordre.

vices en permettant au produ-
meilleure qualité. Hâtez-vous de
is que nous maintiendrons enco-

.....	\$45.00
.....	55.00
.....	\$12.50 la caisse
.....	\$1.50 par 100

nté de Bagot, P. Q.

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Fournit les commentaires suivants sur le marché
SECTION DES ACHATS. — SEMAINE DU 30 JANVIER AU 6 FEVRIER 1926

ANIMAUX VIVANTS

Les arrivages sur les deux marchés, pour la semaine finissant le 13 février, ont été les suivants: bêtes à cornes 659, veaux 861, porcs 2,968, moutons et agneaux 201, en plus, il est passé environ 2,000 têtes de bétail pour l'exportation.

Le marché aux bêtes à cornes s'est amélioré considérablement, ceci est dû aux arrivages qui furent moins nombreux et une augmentation d'environ 25cts les 100 lbs a été enregistrée dans les prix; l'augmentation a même été un peu plus élevée sur quelques classes; il n'y avait pratiquement pas de bouvillons, qualité choix, et les meilleurs ont obtenu \$7.50 pour quelques lots venant d'Ontario. Un char de bouvillons pesants venant du Nord-Ouest a obtenu \$7.25; les bouvillons de pesanteur légère et de qualité moyenne ont été achetés à des prix variant entre \$6.50 à \$7.; ceux de qualité commune furent disposés de \$5. à \$6.50. Les meilleures vaches offertes ont été vendues de \$6.50 à \$7.25 et celles de qualité moyenne \$5.75 à \$6.25. Quelques bonnes vaches furent disposées à des prix variant de \$5.25 à \$5.75, celles de qualité moyenne \$3.50 à \$4., et celles de qualité commune \$3. à \$3.50; quelques vaches de qualité très commune ont été vendues de \$2.25 à \$2.75. Quelques bons taureaux furent vendus jusqu'à \$5. et ceux de qualité moyenne et commune \$3.50 à \$4.50.

VEAUX VIVANTS

Le marché aux veaux de lait a été très actif malgré que la qualité ne fut pas très bonne; les meilleurs lots obtinrent de \$11. à \$12 selon la pesanteur et la qualité, ceux de qualité moyenne de \$9. à \$10.50 et quelques lots de qualité commune furent difficilement vendus de \$7.50 à \$8. Nous conseillons aux expéditeurs de ne pas envoyer de veaux trop jeunes car l'inspection sur ces veaux est très sévère.

La demande pour les veaux d'herbe a été très forte et les prix ont varié entre \$4.50 et \$5.50.

AGNEAUX ET MOUTONS

Le marché aux agneaux a été très lent et les prix obtenus ont été loin d'être avantageux, il faut aussi dire que la qualité était, en général, très mauvaise et les prix obtenus pour les quelques lots qui ont été offerts ont varié entre \$10. et \$10.50. Les moutons ont été en demande à des prix avantageux de \$6. à \$7. pour ceux de bonne qualité et \$4. à \$5. pour ceux de mauvaise qualité.

CHASSEURS!

La Maison Desjardins

est intéressée dans toutes sortes de fourrures brutes ou vertes prises dans le temps permis par la loi et paye les plus hauts prix du marché.

Nous n'achetons que les peaux de rat musqué strictement du printemps.

Nous sommes surtout intéressés dans les peaux de

**RENARD ROUGE,
CASTOR et VISON.**

Faites nous un envoi comme essai.

**Chas. DESJARDINS & Cie
limitée**

LA PLUS IMPORTANTE MAISON
DE FOURRURES AU PAYS
1170 rue St-Denis, Montréal
Dépt. P.

PORCS VIVANTS

Le marché au lard a été très actif et les prix se sont maintenus fermes avec une tendance à la hausse pour cette semaine. Les prix obtenus pour ceux classés (lard à bacon) ont été de \$15. Des lots de bonne qualité, mélangés, furent vendus \$14.75 avec quelques lots à \$14.50. Nous prévoyons un marché ferme et une hausse pour la semaine prochaine.

PORCS ABATTUS

Arrivages un peu plus nombreux, demande très bonne. Prix fermes, ce marché a une tendance à la hausse pour la semaine prochaine.

VEAUX ABATTUS

Arrivages un peu plus nombreux. Demande très bonne à des prix fermes et avantageux. Nous prévoyons une hausse sur ceux de bonne qualité.

VOLAILLES ABATTUES

Les arrivages ont été un peu plus nombreux, la demande est très bonne pour ceux de bonne qualité. Les prix sont à peu près les mêmes et le marché s'annonce ferme.

VOLAILLES VIVANTES

Il y a une bonne demande pour les volailles vivantes, surtout pour les poules grasses, pesantes et de bonne qualité.

PEAUX

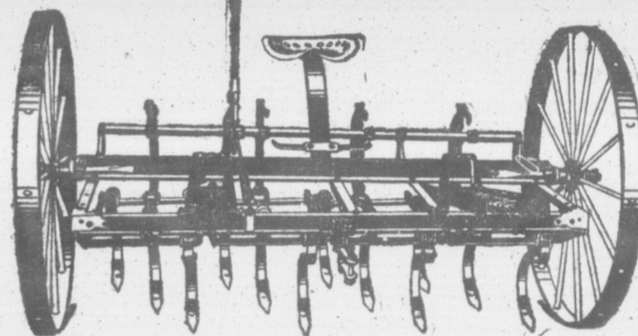
Le marché pour les peaux de bœufs et de veaux a subi une baisse assez considérable depuis quelque temps et les apparences sont qu'elles ne s'amélioreront pas, car nous prévoyons une nouvelle baisse. Les peaux d'agneaux sont en demande et les prix sont fermes.



La paresse consume insensiblement toutes les vertus. **La Rochefoucauld.**
L'huile est douce, le vinaigre acide; avec les deux on fait une salade... et la vie. **Mme Marion Crawford.**

Ensemencez et Cultivez

avec le pouvoir et
les machines
**Mc CORMICK
DEERING**



**Les Sarcloirs
Mc Cormick - Deering**

ENCORE une nouvelle année de culture. Comment pouvez-vous la rendre profitable. La question repose largement sur le pouvoir et la machinerie. Les méthodes de 1860 auraient tôt fait de conduire une famille à la plus grande pauvreté aujourd'hui. Même les méthodes de 1913, sont bien près de ne pas répondre aux besoins présents.

Le coût d'exploitation doit être réduit, et il n'y a que la force motrice moderne et l'outillage de ferme à ce but. Avant qu'arrive la saison active du printemps alors que les travaux pressent, prenez le temps de vous rendre compte de ce dont vous avez besoin en fait d'outillage de ferme. Si vous êtes aux prises avec une pauvre

paire de chevaux, petits, inefficaces, décidez-vous à les remplacer par un robuste tracteur McCormick-Deering. Et faites en sorte d'acheter les machines pour aller avec ce tracteur.

A cette époque il convient d'attirer votre attention tout particulièrement sur les semoirs McCormick-Deering, les cultivateurs et les sarcloirs. Ces outils sont fabriquées, pour l'est du Canada, dans les grosseurs pour convenir aux champs et à votre pouvoir. Songez à combien bon marché reviendra la préparation et l'ensemencement du terrain avec ces machines attachées à votre tracteur. Voilà votre chance unique de faire de la culture à profit.

**Les Semoirs
Mc Cormick - Deering**



L'agent local de McCormick-Deering vous aidera à choisir votre outillage. Toutefois soyez sûr de le consulter assez à bonne heure pour vous assurer la possession de votre équipement avant qu'arrive le temps de l'ouvrage.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY
of Canada Ltd
HAMILTON CANADA
Succursales de l'Est: Hamilton, London, Ottawa,
Ont., Montréal, Québec, Qué., St-Jean, N.-B.

McCormick - Deering

(Suite Hommes et Choses)

Contrairement au Maire Samson, défait à Québec, par 265 voix, l'honorable M. King, l'a remporté à Prince-Albert, par environ huit mille voix. C'est une victoire éclatante, qui démontre bien la futilité de l'opposition qu'on lui avait suscitée.

Les conservateurs à Ottawa, vont-ils persister dans leur politique d'obstruction ou accorder l'ajournement de la Chambre, afin de permettre la réélection des nouveaux ministres et la reconstitution du cabinet? C'est ce que nous saurons dans quelques jours.

Une chose est bien certaine, c'est que chaque jour de session coûte cher au pays.

En attendant, l'enquête sur la douane se continue.

Produits laitiers

Quelques renseignements et statistiques

Durant l'année 1925, la production du lait a accusé encore une augmentation assez appréciable. En effet, si nous comparons la quantité de lait reçue dans les fabriques, du 1er mai au 1er novembre 1924, soit 1,430,796,283 livres, avec la quantité reçue pendant la même période de 1923, 1,379,974,690 livres, nous obtenons une augmentation de 50,821,593 livres de lait (3.68%).

Cette augmentation est d'autant plus appréciable que le nombre des fabriques a diminué dans Québec et que l'expédition du lait et de la crème dans les villes s'est considérablement accrue, tant pour les besoins locaux que pour l'exportation aux Etats-Unis.

L'année dernière, la province de Québec a fabriqué 59,700,420 livres de beurre d'une valeur de \$20,201,055, et Ontario 60,081,141, livres d'une valeur de \$20,788,273; Québec a aussi fabriqué 39,695,463 livres de fromage d'une valeur de \$6,326,515 et Ontario 104,219,238 livres d'une valeur de \$16,907,561.

La valeur totale de tous les produits de l'industrie laitière au Canada, en 1924, s'est élevée à \$122,027,181 comparativement à \$120,120,390 en 1923, et \$104,972,046 en 1922. Dans ce total le beurre figure pour \$60,494,826, le fromage pour \$64,201,923, les produits condensés pour \$9,710,017, le lait frais et la crème, pour \$21,506,259, et divers autres produits pour \$6,011,156.

Les capitaux absorbés par l'industrie s'élevaient à \$41,585,586, comparativement à \$39,120,207 en 1923 et \$36,824,319 en 1922. Chaque établissement représentait en moyenne une valeur de \$14,170 en 1924; \$13,010 en 1923, et \$11,898 en 1922.

L'industrie laitière donne de l'emploi au Canada à 10,818 personnes. Il y a 2,909 établissements dont 1,284 beurrieres, 1,351 fromageries, 274 fabriques de beurre et de fromage, 24 fabriques de lait condensé.

Le nombre des fournisseurs, c'est-à-dire des fermiers qui alimentent de lait et de crème tous ces établissements, en 1924 s'élève à 319,489, répartis comme suit: beurrieres 244,811; fromageries, 45,144; fabriques combinées 21,491; et fabriques de lait condensé, 8,043.

Le nombre des vaches dont le lait a été livré aux diverses fabriques en 1924, était de 2,282,841.

Il y a des chaînes qui sont d'or quand on les voit de loin, de plomb quand on les porte, de fer quand on veut les rompre. Eugène Scribe.

Achetez et vendez par le moyen des petites annonces

DIVERS

VOULEZ-VOUS RIRE.—Demandes Oracle du mariage, 10 cents, avec catalogue français; farces monologues, chansons, livres rares, curieux, magie. Edg. Hartman, 4836 Saint-Denis, Montréal. j.n.o.

A VENDRE 10 doz. Pilules de Force Lion d'Or à \$2.50 la douzaine. Pour maladies provenant de la faiblesse du sang, anémie, mélancolie, maladie des femmes. F. J. Sylvestre, St-Barthélemy, Cité Berthier, P. Q.

A VENDRE.—Laine Old Time, chaussettes pour hommes bas pour femmes, fillettes et enfants. Si vous avez du tricoteur à faire faire tel que ci-haut mentionné, ou bien du tricot à la verge ou à la livre, adressez-vous à Urbain Déziel, St-Séver-Nord, Cité St-Maurice, P. Q. B-7

A VENDRE.—Collection de 15 paquets de graine de jardin, des meilleures variétés, qui fera un jardin complet. Valeur \$1.50 pour \$1.00, poste payé. S'adresser à l'Union des Jardiniers, Casier postal, 48, Bureau Guay, Lévis, P. Q. 10-12—R 55

ATTENTION.—Nous achetons lingerie, meubles, etc., de seconde main que nous revendons au plus bas prix. Si vous avez quelque chose à vendre, venez nous voir sans crainte toute transaction est personnelle. M. Gilbert, marchand d'occasion, 88 rue St-Vallier, Québec. B-7

BOIS DE CORDE, de 2 1/2 pieds, moitié érablé et hêtre. Prix: \$5.50 la corde f.a.b. Notre-Dame-des-anges. S'adresser à Georges Bertrand, Montauban, Cité Portneuf, P. Q. B-10

CHASSEURS.—Écrivez-moi pour connaître ma méthode de prendre les renards. O. Savaré, chasseur Bte 3, Hemmingford, Cité Huntingdon, P. Qué. 7-9 P 05

CHASSEURS.—Je prends de 45 à 60 renards par 4 à 5 semaines. Je puis enseigner à tout lecteur de ce journal comment le faire. Écrivez pour avoir renseignements. W.-A. Hadley, Stanstead, Qué. 17-25—P06

CHARRUES A NEIGE.—Nous manufacturons la meilleure et la plus forte charrie pour les bons chemins de neige. Elle peut résister à deux paires de chevaux dans les chemins glacés du printemps. Adressez-vous à J.-E. Michel, Wottonville, P. Q. B-7

DAMES demandées pour couture légère, chez elle, travail de loisir ou permanent. Bon salaire, travail envoyé à n'importe quel endroit. frais payés, timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal. 8-10—P-05

DEMANDE A ACHETER outillage de seconde main pour travailler la ferblanterie. S'adresser immédiatement à Emile Audet, Saint-Ephrem, comté Beauve, P. Q. B-8

ÉVAPORATEURS "Le Record" défiant toute concurrence sur le marché. Chaudières à triple. 1 gallon galv., \$15.00 le cent; 1 1/2 gallon galv., \$23.00 le cent; 1 1/4 gallon fer blanc terne, \$17.00 le cent; 1 1/2 gallon fer blanc terne, \$18.00 le cent; 2 gallon fer blanc xx, \$26.00 le cent. H. Duquette, St-Scholastique, P. Q. 1-12—P06

HOMME DEMANDE.—Pour nous représenter dans leur paroisse et conduire notre agent général pour la vente de notre paratonnerre "Security". Un cultivateur ou un agent de machines aratoires de préférence. Security Lightning Rod, Co., Reg., 100 3ième Avenue, Québec. 5-8 P05

MESDAMES—Poils et duvets superflus sont enlevés pour toujours par Gypsea, produit importé de Paris. Employé par toutes les actrices. Écrivez pour notre gratuité avec attestation. French Beauty Products Dept. R, boîte postale Times Square 184 New York, U. S. A. 8-17—P06

ON DEMANDE bon agent dans chaque localité pour vendre notre fameux paratonnerre "Prudentiel" approuvé et garanti, facile à vendre. A salaire ou à commission. Prudentiel Lightning Rod Co. Reg. Lac Frontière, Cité Montagny, P. Q. 8-9 P 05

ONGUENT pour faire pousser et renforcer les cheveux, nettoie la calvitie, empêche toutes dermatoses. Toutes personnes chauves devraient faire l'essai de ce merveilleux remède nouveau et patenté. Prix: \$1.25 la boîte. S'adresser à J. D. Fournier La Patrie, Cité Compton, P. Q. B-7

PLANTEZ DES ARBRES FRUITIERS, d'ornement, petits fruits, rosiers, etc., autour de vos habitations. Plantes rustiques et recommandées pour le nord. Demandez notre liste de prix. Eastern Township Nursery Reg'd., Sherbrooke, P. Qué. 9 x 05

POUR AVOIR DU PLAISIR, devenir farceur, magicien, connaître les secrets d'amour et d'argent. Catalogue 10c. Curiosités Hill-La Reguy, 2150 Lartigue, Montréal. 7—P 25

POUR RIRE.—Douze nouveaux tours de magie, avec gros catalogue de farces, attractions, illusions, comédies, récitations, 10 cents. J.-A. Hamon 259 Marie-Anne, Montréal. 9-11 P05

TABAC CANADIEN en feuilles et cigares au plus bas prix possible. Demandez ma liste de prix. Échantillon envoyé sur réception de 10 cents. J.-A. Pilon, St-Roch-l'Archevêque, Cité l'Assomption, Qué. 6-7 P05

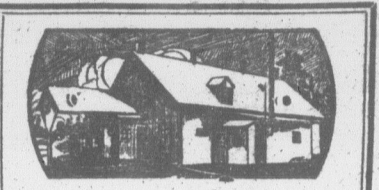
POSITIONS DEMANDÉES

FABRICANT DE BEURRE.—Expert essayeur de lait désire position. Océbataire, 34 ans, sobre, toujours à son ouvrage, 10 ans d'expérience. Charles Drouin, St-Jérôme, Terrebonne, P. Q. B7

FABRICANT DE BEURRE ayant six ans d'expérience possédant diplôme et certificat d'Expert Essayeur du lait demande position dans une fabrique. Pourra fournir de bonnes références. S'adresser au "Bulletin de la Ferme, Casier Postal 129, Québec, P. Q. B-10

DEMANDE POSITION.—Bon fabricant ayant 28 années d'expérience, diplômé pour fabrication du beurre et du fromage, possédant certificat d'expert essayeur de lait, demandé position dans une fabrique. Pour informations, s'adresser à "Le Bulletin de la Ferme", Casse 129, Québec. B-8

FABRICANT DEMANDE POSITION dans une fabrique de beurre, possède diplôme et certificat d'expert-essayeur de lait aussi huit années d'expérience. Peut fournir les meilleures références. S'adresser à Daniel Brunelle, Batiscan, Cité Champlain, P. Q. B-7



Fermes, Fromageries, Beurrieres

MAISON DE BRIQUE de douze appartements, un arpent et demi de terre située à Masson, Qué. et une terre de quatre-vingt-dix acres toute en culture bien bâtie près de Sudbury. S'adresser à Raoul Benin, Bonaventure, Ont. 6-8 P05

BEURRIERIE COMBINÉE à vendre recevant 10,000 livres de lait et crème par jour. Bon outillage pour fromage; chambre de maturation, chambre froide et glacière sur plan du gouvernement. Pour renseignements s'adresser à A. Dupré St-Ours, Cité Richelieu. 6-8 P05

FABRIQUE DE BEURRE ET DE FROMAGE.—Située en la paroisse de St-Aimé, à deux milles des chars. Prix modéré et mode de paiement facile. Doris Thérèse, St-Aimé, Comté de Richelieu, P. Q. B-10

TERRE A VENDRE.—La 2ième, près de l'église et d'un couvent, à 20 arpents d'un lac, terre plane, 100 acres en prairie, balance en bois avec scierie. Pas de rochers, ponts, fossés, chemin, maison moderne, eau courante dans les bâtisses et lumière électrique. Prix \$12,000. Acheteurs sérieux. Ls Lessard, Lambton, Beauce. B-7

TERRES A BOIS A VENDRE.—A un mille de la station de Sainte-Marie Salomé, 3 par 7 comprenant bois construction, bois farms. Bonnes conditions. William Jolicœur, Vaucluse comté l'Assomption, P. Q. B-9

TERRE A VENDRE.—Bonne terre en bon ordre bonnes bâtisses, 120 arpents, bois scierie. Située à 8 arpents de l'église, école, beurrerie et station Bon roulant. Vendra \$12,000. William Jolicœur, Vaucluse comté l'Assomption, B-9



OEUFS ET VOLAILLES A VENDRE

A VENDRE.—Beaux coquets Rhode Island, R. C.S., record de ponte de la grande mère et mère 265, 256 sélectionnés au nid à trappe et concours de ponte, \$12., \$10. pour \$3.00 et \$5.00. (Œufs pour incubation et poussins d'un jour. Chs. E. Paquet Ferme Avicole, Pont Rouge, P. Q. 7-9 X 56

OEUFS A COUVER.—Rhode Island pur, crête simple, sujets vigoureux \$12. le cent \$2.50 pour 15 œufs. Œufs de canards: coureurs indiens, gris et blancs \$2.50 pour 13 œufs. Le procureur, Juvénat des S.S. Anges, Berthierville, P. Q. 8-10 x50

A VENDRE 3 coquets P. R. B. pures races sélectionnés au nid-à-trappe, record 160 à 260 œufs. Adresse Philéas Lafamme, Grand Rang, Dorchester, P. Qué. B-9

A VENDRE.—Coquets Chantecler, provenant de bonnes pondeuses. Prix modérés. S'adresser à J. W. Desloges, Ham-Nord, Cité Wolfe, P. Q. B-10

A VENDRE plusieurs coquets Plymouth Rock Barrés et Rhode Island Rouges, \$3.50 à \$5.00 chacun. S'adresser au Dr Stockwell, Stanstead, P. Q. 8-9—P05

A VENDRE.—Coquets Leishorns Blancs avec pédégée ayant remporté plusieurs prix aux expositions et niver, \$3.00 chacun, aussi un coquet Plymouth Rock Blanc, \$3.00. S'adresser à Jean-D. Lachapelle, St-Paul l'Ermite. 7-8—P05

A VENDRE.—Deux coquets Plymouth Rock Barrés et 3 coquets Rhode Island Rouge, à \$2.50 chacun, 15 poulettes Plymouth Rock Barré et 50 poulettes rhode Island Rouge à \$2.00 chacune, nés en avril et provenant de bonnes pondeuses sélectionnées. S'adresser à Félix Champagne, St-Félix de Vavilois, Cité Joliette, P. Q. B-7

COCHETS CHANTECLIER, CANARDS PEKIN, mâles et femelles. Œufs pour incubation, Rhode Island, Chantecler, dindes bronées, canards Pékin et Rouen. Frères du Sacré-Coeur, Arthabaska, P. Q. 8-9—P05

RHODE ISLAND ROUGE C. S. "Angona" fameux oq qui s'est encore classé 1er à la grande et récente exposition de Montréal, de même qu'aux Trois-Rivières, Valleyfield, etc., le plus beau jamais eu pour \$15. Son frère (sans sa condition) \$10. Encore quelques coquets avec généalogie \$5. J.-E. Benoit, Sainte-Scholastique, Qué. 6-7 x 57

ENCORE 8 COCHETS P.R.B. A VENDRE.—Œufs pour incubation, lignée d'exposition, \$5.00 la couvée, lignée de ponte \$2.00 ou 3 couvées pour \$5.00. Commandez à bonne heure. J.-E. Coulombe, Ste-Angèle, Cité Nicolet. 8-11—X05

ŒUFS POUR INCUBATION, POUSSINS.—Wyandotte Blanc, Rhode Island Blanc sélectionnés au nid trappe, liste de prix envoyée gratuitement sur demande. La Ferme Avicole, Loretteville, P. Q. 10-12—X 05

POUSSINS Rhode-Island provenant de reproducteurs choisis avec soin et de pondeuses contrôlées au nid-à-trappe. Ferme du Séminaire St-Victor de Tring, P. Q.

POUSSINS D'UN JOUR des races Plymouth Rock barré, Rhode Island Rouges, Wyandottes blanches, Leghorns blanc, Minorque noir de bonnes lignées, provenant de poules sélectionnées pour la ponte. Donnez vos commandes sans retard. Avec \$1.00 vous donnez votre commande, la balance quelques jours avant l'expédition. Demandez liste de prix à Ferme Avicole de Lavaltrie, Émile Robillard, prop., Lavaltrie, Cité Berthier. 22-30 X 05

POUSS Leghorn Blanc et Plymouth Rock Barrés provenant de reproducteurs choisis avec soin et de pondeuses strictement sélectionnées. Aussi œufs pour incubation. Places vos commandes immédiatement. Basse-Cour St-François, J.-T. Charland, prop., Bromptonville, R. R. No 2. B-10

QUELQUES BEAUX COQS de race pure Plymouth Rock barrés à \$2.00 chacun, nés à la fin d'avril 1925 et œufs pour incubation de Plymouth Rock barrés à vendre à \$0.75 la douzaine ou \$7.00 du cent. Édmond Proteau, St-Sébastien, Comté Frontenac, P. Q. B-10



ANIMAUX A VENDRE

15 PAGES IMPRIMÉES.—L'élevage du renard. Méthodes garanties pour rendre les piéges préparés les appâts pour le castor, renard, martre, loutre, vison, etc. 50c chez Jos. Bélanger, 120 Richelieu, Québec. 8X05

A VENDRE un superbe cheval reproducteur "percaeron" enregistré, couleur noir. Âgé de neuf ans, pesant 1,800 livres. Cheval parfait vendra à un Syndicat ou particulier. S'adresser à T. Grégoire, boulanger, East Broughton Station, P. Q. 6-7 P 65

A VENDRE.—Étalon Percheron, étalon Canadien, Cochons Yorkshire, nés le 22 janvier et d'autres qui naîtront les premiers jours de mars provenant d'un mâle importé d'Ecosse en 1923. S'adresser à Damase Piché, Saint-Janvier, comté Terrebonne, P. Q. B-7

A VENDRE.—Femelles Ayrshire de race pure de tous âges. Troupeau accredité. Écrivez en français ou en anglais. Wilkins Bros. Farham, Cité Missisquoi, P. Q. 7-8 X05

A VENDRE.—A bonnes conditions, Porcelets Chester Blancs, nés le 4 février d'une vieille mère. Aussi moutons Leicester qui naîtront en mars. Olry Lalame, Mont-St-Grégoire, Cité Iberville, P. Q. B7

A VENDRE.—Très beau taureau canadien enregistré, aura 3 ans en avril. Classe supérieure A. Ses ancêtres sont au livre d'Or. Troupeau en voie d'accréditation. Aussi veaux enregistrés et mérités qui naîtront en mars. Pour tous renseignements s'adresser à Honoré Chabot, St-Gervais, Cité Bellechasse, P. Q. B-7 P 05 7-9

A VENDRE 35 étalons Percheron et Belge, 30 juments Percheronnes, tous pur sang et enregistrés. Plusieurs premiers prix et champions aux plus grandes expositions tenues en Amérique. Si vous avez besoin d'un bon étalon dans votre paroisse, écrivez-nous et nous serons heureux de faire notre part pour vous aider à vous en procurer un. J.-E. Arnold & Fils, Grenville, P. Q. 10-12—X 56

A VENDRE.—Quatre jeunes taureaux Ayrshire d'un an enregistrés descendants d'une mère enregistrée au Livre d'Or et tous provenant d'un père descendant d'un père et d'une mère enregistrés au Livre d'Or. Aussi 150 minots d'avoine Banner enregistrée sur le No F-1425. Pour informations J.-S. Garon, L'Islet, P. Q. B 8

A VENDRE à bonnes conditions, 10 porcelets Yorkshire, race pure, nés le 18 janvier. D'autres qui naîtront en février et mars de vieilles mères. S'adresser à Théophile Gauthier, RR. No 1, Ste-Cécile de Milton, Cité Snefford, P. Qué. B-8

AYRSHIRES ET YORKSHIRES animaux Ayrshire accredités, soigneusement sélectionnés. Porcelets Grand Yorkshire de février, mars, avril provenant de sujets parfaits. Superbes coquets Plymouth Rock Blancs, Chantecler, \$3.00 à \$5.00. Prix raisonnables, satisfaction garantie. La Ferme Bellevue, R.R. No 1 Saint-Hyacinthe Qué. 9-11 P05

UN MAGNIFIQUE ETALON percheron enregistré gris pomelé 8 ans pesant 1700 livres, a obtenu 3 primes du gouvernement; reproducteur No 1; défie aucun cheval de sa pesanteur pour l'action sur un terrain d'exposition. Pour autres informations s'adresser à Olivier Giroux, St-Casimir, comté Rouville. 9-11—P65.

La plupart des hommes vieillissent dans un petit cercle d'idées qu'ils n'ont pas tirées de leur fonds; il y a peut-être moins d'esprits faux que de stériles. Vauvenargues.

Le parfum de mille roses ne plaît qu'un instant; mais la douleur que cause une seule de leurs épines dure longtemps après sa piqûre. B. de St-Pierre.

LA L

Consultation légale

Avis important.—Nous sommes priés de tenir compte des renseignements donnés pendant est abonné; 2e tin; 3e Nos avocats connaires, usuelles, concernant cas extraordinaires, ou entre le correspondant et l'édiateur, par lettre, nos

QUALIFICATION D'UN ponce à J. T. M.)—(Q Un h une municipalité peut-elle occuper un terrain non affecté à cet usage? Est-il possible de l'obliger pour savoir s'il est ou non chargé?

E L'article 227, paragraphe clair; et il n'y a pas de doute ou du conseil municipal. lire et écrire couramment. En effet, voici ce que dit l'art. "Ne peuvent être mis en charges de maire ou de conseiller municipal, ni même être chargés municipales, ni les "12. Quiconque ne sait ni ment; il n'est pas suffisant d'ou d'écrire son nom, ou même Le code scolaire à l'article de tous commissaires d'école sances que celles exigées de ce. Voici en effet ce que dit "Tout curé catholique romain du culte d'une autre croyance; "tant une municipalité choisie pas qualité sous le rapport "contribuable, y résidant, et "et habile à voter en vertu "d'égales à la charge de com

...d'égales. Il résulte donc de ces deux lire et écrire couramment e saire pour être élu aux char de concilier et que l'absence pour qu'un contribuable intéressé des procédures contre ces leur déqualification. Voici ce que dit un jugement dans une cause de Désautels (22 B. R. 71). "Le défaut de savoir lire oment une cause d'illegalité d'une municipalité; il est, a 335 C. M. (aujourd'hui 227 B. R. 10). "Par suite de ce défaut de savoir lire warranto est ouvert en faveur résidant pour faire déposer ce celui qui l'occupe dans ces c "Ces recours, qui existent d'inférieur et indépendant de contestation d'élection à la c être exercé en tout temps. t-on au requérant que le c charge pendant une année testation, cette illegalité ne par acquiescement. D'autre part, nous ne er tribuable puisse obliger un municipalité à subir un examen lire et écrire couramment e. Il est vrai que l'article 2 "permet, sur demande écrite par des électeurs, de mettre lers en demeure d'établir sor il s'agit là, d'établir la qu non l'existence des qualité graphie 12 de l'article 227 C. "C'est donc au contribuable au cours de son action de C de ces qualités essentielles.

A PROPOS DE LICENCE Q J'ai été vendre un produit municipalité voisine sans n Je fus arrêté par le secrétaire de la municipalité et l'obligé de prendre une licence. Est-ce que telle licence s'acrétable, étant donné mention dans la résolution municpal, à cet effet? "Si elle n'a pas droit puis-je l'obtenir?"

R. l'article 700 du Code corporations d'imposer une manufactures, établissements dans la municipalité pour taxe n'excedent pas \$100.00 que la corporation n'a pas l'glement pour empêcher venri roseme dans cette municipalité. En effet, il a été jugé dans autres dans la cause de Ha de Saint-Jean des Chailions

ESSE
MUR
POUR
YEU

IRRITES
Soleil, le Vent, la Pous
Avez constamment le
en santé, en employant
Les animaux souffrent
l'être humain, or en plo
pour les Chevaux, Vici
et autres A
Recommandé et venci
ciens et les opticiens.
notre brochure sur les s
yeux, à
9 East Ohio St.

APRES L'INVENTAIRE

Quelques Points Essentiels à Relever.

Dans le dernier numéro du "Bulletin", nous avons démontré la nécessité de faire l'inventaire de la fabrique.

Pour compléter ce travail, il vous faudra maintenant étudier de près les deux plus importants facteurs de votre exploitation laitière, à savoir:

1o Le rendement en beurre ou en fromage, PAR LIVRE DE GRAS EMPLOYE ;

2o La classification que vos produits ont obtenu.

Si vous vous apercevez que l'une ou l'autre des deux opérations ci-dessus ne vous ont pas donné satisfaction, certains indices que nous allons vous signaler vous mettront à même de retracer le mal.

Causes Probables

En principe, votre rendement ne doit pas être inférieur à la moyenne ordinaire établie. Lorsque en fabriquant du beurre ou du fromage vous éprouvez cette anomalie, examinez la qualité du lait ou de la crème que vous recevez. En outre, dans le cas particulier du fromage, considérez la température de la maturation. Pour le beurre il vous faut aussi tenir compte des conditions défectueuses de l'écremage, du barrattage et du manque d'humidité. Rappelez-vous que le contrôle de l'humidité dans le beurre ne peut s'obtenir sans balance.

Si votre classification se ressent de l'infériorité d'une partie notable de vos produits, les chances sont que vous en trouverez rapidement les causes par l'investigation suivante:

A. Examen des TUYAUX servant à la conduite du lait et de la crème, au point de vue des CONDITIONS SANITAIRES;

B. La manière dont la BARRATTE et l'OUTILLAGE général ont été ENTRETENUS ;

C. La QUALITE du FERMENT employé ;

D. Le manque de PASTEURISATION du PETIT-LAIT ;

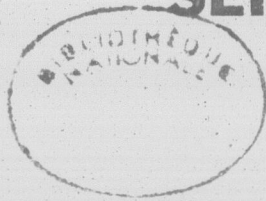
E. L'usage d'une EAU POTABLE ;

F. Les conditions générales de PROPETE et d'HYGIENE observées par la fabrique ;

G. Enfin, vous rendre compte de la base principale, la qualité de LAIT et de CREME reçue dans votre établissement.

Cette enquête échelonnée vous conduira inévitablement à la partie par où pèche votre fabrication, vous permettant de vous remettre à l'œuvre dans des conditions beaucoup plus favorables.

SERVICE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
QUEBEC



PER
B-226

S



ADMINISTRATION:
(Édifice)
RÉDACTION: 114, rue

VOLUME

Nous
à livrer. Si
vous garant

Nous
F. A. B., M

COOP

OR

Cultiva
œufs.
de
d

Nous vou
Nous fou
Commenc